

Jean, cardinal Verdier (1864-1940)

Table

Brouillon d'une esquisse de biographie (cent cinq mille signes et cinquante-cinq pages)

Ce texte "brut de décoffrage" m'a permis de rédiger la notice ci-dessus. Certains de ces éléments seront utilisés pour "mon" Sacré-Coeur au 20e siècle et, par Samuel Pruvot, pour la biographie de Mgr Charles¹.

Vue d'ensemble de sa vie : 6

La famille de Jean Verdier et Jean Verdier par rapport à sa famille : 6

Une pension sur mesure : 7

Le petit séminaire de Rodez et le petit séminaire de Paris : 7

Le cardinal Bourret et le premier Ralliement, le cardinal Verdier et le second : 8

Le grand séminaire, Rome et la Solitude : 9

La compagnie de Saint-Sulpice (1850-1914). Une vision "sulpicienne" du monde ? : 9

Quatre postes en neuf ans : Périgueux, Saint-Irénée I et II, Saint-Just : 11

Supérieur d'Alix-Francheville : 11

Saint-Sulpice Paris : 12

De la formation des séminaristes en général, de leur formation sociale en particulier : 12

La réforme des "Carmes" : 13

La formation en séminaire universitaire, l'esprit des "Carmes", le séminaire proprement dit, les anciens : 14

Le cardinal Dubois, Mgr Baudrillart, M. Verdier et la "Catho" : 15

L'Institut d'études sociales : 16

La philosophie à la "Catho" : 17

La théologie fondamentale et la Revue pratique d'apologétique : 24

La théologie dogmatique : 22

L'exégèse : 23

La théologie morale et la nouvelle chaire de théologie morale pratique et pastorale : 24

Le moraliste :

La famille : 24

L'école : 25

La question sociale : 26

Benoît XV et la patrie : 27

L'Action française et le "verdiérisme" à la "Catho" et à l'Archevêché : 28

Les promotions ecclésiastiques et les nominations : 31

1930

Le supérieur général de Saint-Sulpice et l'archevêque de Paris : 35

Les prêtres :

Leur formation permanente, ses encouragements : 35

Les "avis" : vie du clergé et vue du diocèse de Paris : 36

La crise du clergé : 37

L'Action catholique de France : 38

Le secrétariat général de l'A. C. F. et Montmartre : 38

La Fédération nationale catholique : 39

Les jeunes : 40

L'oecuménisme : 42

1931

La dimension internationale de la foi catholique : 42

1932

Le pacifisme : 43

Les Chantiers : 44

1933

¹ Ce prêtre de Paris (né en 1908, ordonné en 1935, mort en 1993) est l'objet d'une thèse à l'Institut d'études politiques de Paris par Samuel Pruvot, dirigée par Philippe Levillain et suivie par Serge Baisaient. La thèse s'intéressera à la période 1908-1959. La biographie complète comprendra la période 1959-1985-1993 grâce à d'autres travaux et en particulier au Sacré-Coeur de Montmartre, t. III, 1914-1995 (à paraître aux éditions de l'Atelier), étude de l'a. du présent article. Il y a déjà une bibliographie étoffée sur Mgr Charles.

Les Juifs : L'antisémitisme et les Juifs chrétiens. Lettres au grand rabbin et au cardinal van Roey : 47
1934 - 1935
Les anciens combattants, les Croix de feu, le 6 février 1934 : 49
1936 - 1937
Le Front populaire et l'appel de Montmartre : 53
1938 - 1939
Vers le 150e anniversaire de la Révolution : 58
1939 - 1940
La drôle de guerre et la mort : 59

Le "verdiérisme" ? (à venir)

Sources et bibliographie : 62
Témoignage
Les archives
Les imprimés de Jean Verdier
Notices, biographie, contributions importantes

Esquisse de biographie du cardinal Verdier

Jean Pierre VERDIER est né et baptisé le 19 février 1864 à Lacroix Barrez (Aveyron, diocèse de Rodez). Sa formation générale et sacerdotale a duré vingt-cinq ans. Il a travaillé quarante ans (1889-1929) à l'ombre des séminaires tenus par la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice et vécu onze ans sous les projecteurs de l'actualité comme cardinal-protecteur et supérieur général de cette société et, surtout, comme cardinal-archevêque de Paris, en étant légat à latere plusieurs fois durant cette dernière décennie. Il meurt le 9 avril 1940 à l'archevêché (VIIe arrondissement).

La famille Verdier est peu présente dans les biographies que nous avons consultées. Le père tient la forge du village et exploite, avec son épouse, une petite ferme. Le nombre des enfants n'est pas précisé. Un cousin germain devient maire vers la fin du siècle². Mgr Baudrillart³, recteur de l'Institut catholique de Paris, mentionne, le 7 octobre 1914, la mort d'un neveu officier de M.⁴ Verdier⁵. Ses dispositions familiales retiennent peu l'attention. Cependant M. Pressoir, son plus proche collaborateur pendant dix-sept ans au séminaire des Carmes,

² Chanoine P. BOISARD, Le cardinal Verdier, Flammarion, 1946, p. 8 et Joseph GEORGES, Le cardinal VERDIER, chef spirituel, Paris, Éditions documentaires nationales, 1940, p. 8.

³ Avant-propos et préface de Paul Christophe, dans Alfred BAUDRILLART, Les Carnets du Cardinal, t. I, Cerf, 1994.

⁴ Comme de tous les Sulpiciens de l'époque, à la manière du grand siècle, on disait monsieur X. On employait aussi l'expression qui se généralise au cours du siècle, le "père Verdier". L'expression le "bon père Verdier" est le fait des proches. Témoignage oral de Mgr Charles à l'A. Témoignage écrit dans Jean PRESSOIR, "Souvenirs d'un "fils" sur le cardinal Verdier", Études, t. 243, n° 9, 5 mai 1940, p. 244.

⁵ Alfred BAUDRILLART, Les carnets d'un Cardinal, 1er août 1914 - 31 décembre 1918. 1994, p. 83.

apprend à ses lecteurs un geste de dévotion filiale⁶. Dans l'église de son village natal, qu'il a restaurée, il a offert un vitrail où sa mère, paysanne en prière, et lui, jeune abbé, sont représentés. Dans une lettre préface à un ouvrage collectif intitulé À nos mères et lié à l'association des mères de prêtres, le cardinal Verdier laisse transparaître son "culte", comme dit M. Pressoir, pour la sienne⁷. Saura-t-on davantage de choses précises dans ce domaine de sa vie⁸ ? Pourra-t-on établir quelques corrélations entre son histoire et les modalités de son enseignement sur la famille ?

Les parents (conseillés par le curé ? par le maître d'école ?) estiment insuffisants les services de la paroisse et de l'école communale (même si, à l'époque, elle est une "école avec Dieu") par rapport à la vocation sacerdotale de Jean. L'enfant de huit ans est mis en pension chez un prêtre pendant cinq mois pour être initié au latin et faire sa première communion. Une telle pratique est-elle courante pour un jeune pâtre, comme il se désignait parfois⁹?

Dès que c'est possible, vers neuf ou dix ans, en septième ou sixième, le jeune Verdier entre au petit séminaire Saint-Pierre, un des quatre tenus par les prêtres du diocèse de Rodez¹⁰. De nombreuses fois, il est "prix d'excellence", "chef de division", "préfet de congrégation", "président du petit et grand Athénée". Il y obtient le baccalauréat en 1881. Il faudrait préciser ces années capitales pour la formation. Des études générales peuvent y aider, mais l'application au cas particulier est très difficile¹¹. Il a, toute sa vie, pu tenir des conversations et prononcer des discours en latin, comme à Prague, en 1935, lors d'une légature a latere. Virgile lui a été familier jusqu'à sa mort. Manifestement ses professeurs n'ont pas fait leur le combat de Mgr Gaume contre les

⁶ Études, t. 243, 5 mai 1940, p. 244.

⁷ Ouvrage publié par un groupe d'évêques et de prêtres. NN. SS. Beaussart [auxiliaire de Paris, voir la lettre en date du 24 septembre 1935 du cardinal Verdier annonçant l'élévation de M. l'Archidiacre R. Beaussart à l'Épiscopat. Mandements, t. II, n° 63, p. 157-164] et Rivière, évêque de Monaco, [ancien curé de Saint-Thomas, Paris. Voir la lettre du cardinal Verdier du 17 mars 1936 annonçant cette nomination. Mandements, t. II, n° 74, p. 243-248], dom Gaspar Lefebvre, o. s. b., R. P. Huel de l'Oratoire, chanoine Lieutier. Paris, Gabriel Enault, 1938, 236 p.

⁸ Claude Langlois annonce, dans le sillage de son Catholicisme au féminin, Cerf, 1984, et de sa conférence de l'année 1993-1994 à l'E. P. H. E., une publication sur le "désir féminin de sacerdoce" au XIXe siècle. La valorisation du rôle des "mères" de prêtres y prendrait place comme une des "réalisations" variées qui l'a manifesté.

⁹ P. BOISARD, Le cardinal Verdier, Flammarion, 1946, p. 6.

¹⁰ Chanoine P. BOISARD, Le cardinal Verdier, Flammarion, 1946, p. 8 et Joseph AGEORGES, Le cardinal VERDIER, chef spirituel, Paris, Éditions documentaires nationales, 1940, p. 12.

¹¹ Jean LEFLON, "Les petits séminaires en France au XIXe siècle", R. H. É. F., t. LXI, n° 166, jan-juin 1975, p. 25 - 36.

classiques païens dans les collèges catholiques (et, ici, a fortiori, dans les petits séminaires)¹². Jean Verdier aurait été heureux dans ce "collège pour les pauvres" qu'était, pour certains, au siècle dernier, un petit séminaire, mais est-ce si sûr ? En gardait-il un bon souvenir ?

On aimerait pour cela préciser l'attitude de l'archevêque de Paris par rapport à "Conflans", le petit séminaire de la capitale¹³, pour souligner les continuités et les différences dans sa vie, au sein de la question scolaire et de la question du recrutement sacerdotal (abordées ci-dessous). Le cardinal Dubois avait envisagé des réformes (lesquelles ?) et un transfert à Bagneux¹⁴. Son successeur n'y a pas donné suite¹⁵, alors que l'institution semble en pleine évolution¹⁶. Il y nomme, comme supérieur de Saint-Sulpice et comme archevêque de Paris, en 1931, M. Osty, sulpicien, professeur à l'Institut catholique, bien que la Compagnie n'ait jamais eu vocation pour les petits séminaires¹⁷? Jean Verdier avait-il souffert du niveau des études de son petit séminaire ? Que voulait-il faire en choisissant un prêtre universitaire et humaniste qui se montre très exigeant sur le plan intellectuel ? Cette opération ne convint pas à tous. Des curés de Paris se virent refuser tel ou tel jeune qu'ils présentaient comme n'ayant pas les capacités intellectuelles voulues¹⁸. Sept ans plus tard, le P. Osty était déchargé de cette mission. Son successeur, toujours nommé par le cardinal Verdier, ne réussit pas plus. La réforme du petit séminaire parisien avait échoué. Le temps n'était plus où florissaient ces institutions, les jувénats et les écoles apostoliques de l'adolescence du jeune Rouergat¹⁹.

Les dispositifs paroissiaux et pédagogiques dont a bénéficié le jeune Verdier doivent beaucoup à la pensée et à l'action pastorales de Mgr Bourret²⁰, évêque de Rodez de 1871 à 1896, un des trois cardinaux de ce siècle en 1893. Sa nomination est probablement le fruit de l'action de Mgr Guibert²¹ dont il a été secrétaire à

¹² Voir Daniel MOULINET, Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume (1802-1879), Paris, Cerf, 1995.

¹³ Il est officiellement appelé École secondaire diocésaine du Sacré-Coeur. Il se situait à Charenton-le-Pont, commune limitrophe de Paris, dans le quartier de Conflans. Il était le fruit de la fusion en 1906 des deux petits séminaires d'avant la Séparation.

¹⁴ Est-ce sur le terrain de l'actuelle maison interdiocésaine des Marronniers et du collège Saint-Gabriel ?

¹⁵ Pourtant il annonce le 18 septembre 1930 aux participants de la retraite pastorale "son intention de consacrer les sommes reçues pour la construction d'un petit séminaire à un établissement qui recevrait, à Bagneux, la troisième division, les deux autres devant rester à Conflans". A. H. D. P. , 1 D 13, 1, "résumé des avis au clergé".

¹⁶ Chanoine Joseph PETIT, "Pérennité de la prière, de l'étude et de la vocation en la maison de Conflans", Annuaire 1974 des anciens de Conflans, p. 7-11.

¹⁷ M. Osty succède à Mgr Bridier qui a été supérieur pendant vingt-cinq ans (1906-1931).

¹⁸ Témoignage du P. Pierre Tessier (Paris) à l'A. (9 avril 1997).

¹⁹ Nommé par le cardinal Suhard, en 1941, l'abbé Marc Lallier, prêtre que le cardinal Verdier avait dissuadé de rentrer à Saint-Sulpice (témoignage du P. Irénéé Noye), tentera de réformer l'institution sans plus de succès.

²⁰ Voir P. LECANUET, L'Église de France sous Léon XIII, Alcan, 1930, p. 113-116. F. LAPLANCHE, Les Sciences religieuses, Beauchesne, 1996.

²¹ J. BENOIST, Le Sacré-Coeur de Montmartre, 1992, t. I, p. 116-121.

Tours, auprès de Thiers et de Pie IX. En 1873, "Paris" et "Rodez" sont à peu près à l'unisson quant à une pétition, partie de Rodez, en faveur de la consécration par l'Assemblée nationale de la France au Coeur de Jésus. Ils ne seraient pas contre si elle était possible, mais ils ne donnent pas la priorité à ce genre de démarche dans leur ministère quand elle ne se présente pas d'elle-même. Ils préfèrent l'action religieuse proprement dite. Dans les années quatre-vingt, Mgr Bourret est partisan de l'apaisement face à la République des Républicains et, "tout surnaturellement" (!), avec son ami le cardinal Lavignerie, du Ralliement. Cette disponibilité par rapport à la politique lui a sans doute permis une oeuvre considérable touchant en particulier le recrutement sacerdotal. Il est certainement un de ceux qui ont fait le plus pour que le Rouergue devienne, pour un temps, la " Bretagne du Midi". Le cardinal Verdier se souvient certainement de cette personnalité qui a marqué sa jeunesse cléricale. L'évêque de Rodez n'est-il pas à l'unisson de Léon XIII comme lui l'est de Pie XI. Des traits de modération leur sont communs. Ne dit-on pas qu'il est l'homme du second Ralliement ? Ne s'est-il pas pensé ainsi ?

De l'action de Mgr Bourret, Jean Verdier profite encore cinq ans au grand séminaire (1881-1886) et à Rome (1886-1888), mais, désormais, au travers de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. En effet son évêque a confié la "prunelle de ses yeux" aux Sulpiciens, les petits-fils de monsieur Olier et les fils de monsieur Emery. Il en profite d'autant plus que l'abbé Verdier, séduit un instant par la mission lointaine, opte pour un ministère au service de la formation des prêtres. Après l'ordination diaconale en 1886, monsieur Bonnet, supérieur du séminaire, demande le "phénix des hôtes de ces bois" pour Saint-Sulpice. Mgr Bourret y consent, malgré les projets qu'un vicaire général avaient sur lui. Tous tombent d'accord pour qu'il aille à Rome pendant deux ans passer ses grades en théologie et en droit canonique. Il n'y a que deux aspirants sulpiciens par an dans ce cas. Il vit bien sûr à la procure sulpicienne dirigée par M. Captier. Au collège Saint-Thomas d'Aquin, il obtient, aisément dit-on, les deux baccalauréats, les licences et les doctorats prévus. Il est ordonné prêtre le samedi saint 9 avril 1887. L'évêque de Clermont, Mgr Boyer, le prend un instant comme secrétaire lors d'une audience avec Léon XIII. Muni de tous ces diplômes, de ce "sacramental" et du sacrement de l'ordre, il rentre à Paris pour faire "sa solitude", le noviciat d'un an des Sulpiciens, à Issy-les-Moulineaux. À la rentrée 1889, il est prêt à servir les futurs prêtres !

Mais avant de poursuivre la description de sa vie, peut-on brosser un tableau de cette Compagnie dont Jean Verdier devient membre, au temps de Léon XIII et du long supérieurat général de monsieur Icard (1875-

1893)²² ? Y a-t-il une vision sulpicienne du monde ? Cela n'est pas de notre ressort, mais cela serait loin d'être inutile pour comprendre la personnalité qui nous intéresse et qui a écrit dans son testament : "Je remercie la Compagnie de Saint-Sulpice, à laquelle je dois tout ce que je suis"²³. Essayons donc. Un tableau panoramique de la production théologique de la Compagnie au XIXe siècle a été établi par M. Eugène Lévesque en 1938, pour le Dictionnaire de théologie catholique (article Saint-Sulpice). En 1946, l'abbé J. Rivière apporte, dans le même ouvrage, des précisions sur la "théologie de Clermont" et la "théologie de Poitiers ou de Toulouse", les manuels du XVIIIe siècle, actualisé au XIXe et en usage à l'époque de l'abbé Verdier. M. Noye, en 1988, pour le Dictionnaire de spiritualité, brosse une vue d'ensemble de la formation spirituelle donnée par les Sulpiciens à l'époque contemporaine. François Laplanche et ses collaborateurs, grâce à leur Dictionnaire des sciences religieuses au XIXe siècle²⁴ viennent préciser et même renouveler notre connaissance de la compagnie de Saint-Sulpice au XIXe siècle. Contentons-nous d'une considération sur les rapports de la théologie et de la philosophie²⁵.

Quel fut le système théologico-philosophique qui marqua l'abbé Verdier durant ses sept ans de formation à Rodez et à Rome ? On a aimé la réflexion selon laquelle les Sulpiciens du siècle dernier ont fait appel à un "augustinisme cartésianisé" ou à un "cartésianisme augustinisé", mis au point aux XVIIe et XVIIIe siècles, pour présenter, au XIXe, le donné de la Révélation et résister au traditionalisme contre-révolutionnaire²⁶ ? L'encyclopédie Aeterni Patris de Léon XIII étant de 1879, comment les recommandations qu'elle contient sur l'enseignement de la pensée de saint Thomas sont-elles conjuguées avec cette philosophie du grand siècle, désormais néo-classique ? L'augustinisme dépend du platonisme comme le thomisme, de l'aristotélisme. Or il y a, semble-t-il, une pensée théologique de "l'école française" à laquelle appartiennent les Sulpiciens qui profite, elle, du cartésianisme, tempéré de platonisme à travers Augustin, plutôt que d'aristotélisme, à travers Thomas. Pour donner une image, les relectures au XIXe siècle de tous ces systèmes de pensée n'ont-elles pas produit en philosophie et en théologie, quelque chose comme les divers styles "néo" en architecture ? Victor Cousin et Charles Garnier ne

²² François LAPLANCHE, Sciences religieuses, 1996.

²³ Jean PRESSOIR, Études, t. 243, p. 244.

²⁴ Beauchesne, 1996, 678 p.

²⁵ Nous aimerions rapprocher l'enseignement des Sulpiciens parisiens et l'art de Saint-Sulpice pour éclairer l'un par l'autre. Mais ce travail reste à faire. Dans le domaine du livre religieux, le rôle de la compagnie de Saint-Sulpice n'est pas évident à première vue. Il faudrait, appuyé sur la thèse de Claude Savart, mener une enquête en ce sens. Les catholiques en France au XIXe siècle, Paris, Beauchesne, 1985. Un seul sulpicien apparaît parmi les auteurs d'ouvrages qui ne sont pas des manuels (p. 718, abbé Arsène Vincent).

²⁶ François Laplanche en fait usage dans l'introduction, p. XI, du Dictionnaire des Sciences religieuses au XIXe siècle, Beauchesne, 1996. Henri GOUHIER, Cartésianisme et augustinisme au XVIIe siècle, Vrin, 1978, p. 161-162, par exemple.

sont-ils pas à rapprocher par leur "éclectisme", par un rapport semblable au passé²⁷ ? Ils sont en cela les témoins et les acteurs de leur siècle. Les théologiens ont fait comme eux. Or cette façon de penser qui souligne la diversité de l'humanité en manifeste aussi l'unité en devenant à son tour un système parmi d'autres. La "religion", comme on disait, ne peut ni s'inféoder à une école philosophique, ni se dispenser de faire appel à l'une d'elle ou au moins à un fonds commun qu'elle se constitue sur mesure, une sorte de "sagesse des nations" qu'on a appelé une "philosophie chrétienne", jamais achevée. Cette façon de penser semble bien avoir été celle de M. Verdier. Il ne se hasarda pas, au temps de la crise entre modernistes et intégristes, à se prononcer sur ces questions. Il s'investit dans la morale pratique et pastorale et, même, dans les sciences sociales. Il n'en traita pas à partir d'un néothomisme viscéralement anticartésien et antikantien, mais à partir de la tradition qu'il avait reçue à Rodez, un "néo-augustinisme cartésianisé".

Les premiers ministères s'étendent de 1889 à 1898. C'est au début un professorat de philosophie dans l'équipe sulpicienne à laquelle Mgr Dabert, ancien sulpicien lui-même et évêque de Périgueux, confie désormais son séminaire. Il consacre, à partir de maintenant et comme tous les Sulpiciens, une part importante de son temps à la direction de conscience, dit aussi "conseil spirituel". De 1892 à 1898, il est à Lyon même et y connaît un cursus complexe. Au séminaire de théologie Saint-Irénée, il enseigne d'abord les fondements de la théologie morale ou l'apologétique en matière de morale²⁸. Il est chargé ensuite d'un cours de théologie morale spéciale (la vie avec Dieu et avec le prochain)²⁹. Enfin, il devient, pour deux ans, sous le supérieurat (qui dure deux ans, lui aussi) de monsieur Tixeront³⁰, directeur du séminaire Saint-Just, l'institution destinée aux jeunes prêtres qui passent leurs grades en théologie à l'institut catholique de Lyon. En neuf ans, quatre postes : cela ne fait-il pas beaucoup ? Que s'est-il passé ? Est-ce "le tour de la Compagnie" pour les brillants sujets avant de leur confier un ministère avec des responsabilités ?

²⁷ Victor Cousin n'écrit-il pas : "Que l'éclectisme est la lumière de l'histoire de la philosophie, mais que lui-même suppose une théorie qui y préside, et que cette théorie est le spiritualisme, but suprême de nos travaux" ? Leçons sur le vrai, le beau et le bien, Paris, 12e édition, 1867, p. 1 (texte de 1817, mais reproduit constamment). Charles Garnier, de même, parcourt l'histoire de l'architecture et montre que le "style actuel" (le sien) "interprète" les styles du passé et manifeste ainsi son originalité. À travers les arts, 1869, édition de 1985 par François Loyer, Picard, p. 100.

²⁸ On serait curieux de connaître ses positions à propos de la polémique entre Maurice Blondel et le P. Schwalm. Un point sur cette question est fait par Jean CARON (Centre Madeleine Daniélou, Rueil-Malmaison), "La discussion entre le P. Schwalm et Maurice Blondel à propos de la méthode d'immanence en apologétique (1895-1898)", pp. 41-52, Saint-Thomas au 20e siècle, Actes du colloque du Centenaire de la Revue thomiste, 25-28 mars 1993 - Toulouse, publiés sous la direction du père Serge-Thomas BONINO o.p., Paris, Saint-Paul, 1994, 476 p.

²⁹ C'est l'époque de la crise de l'américanisme. C'est aussi celle de l'affaire Dreyfus. Qu'en a-t-il pensé ?

De 1898 à 1905, il reste dans le diocèse de Lyon, mais comme supérieur du séminaire de philosophie du diocèse. Il y est manifestement plus à l'aise. Ses deux cents élèves se trouvant à l'étroit dans une vieille bâtisse à Alix, il obtient du cardinal-archevêque de Lyon, Mgr Coullié, et de la compagnie de Saint-Sulpice, dirigée par M. Captier (1894-1901), la construction d'un nouveau bâtiment à Francheville, dont Sainte-Marie Perrin est l'architecte. MM. Captier et Verdier se connaissent particulièrement depuis leur séjour romain. Cela a pu faciliter les démarches. En 1904, le chantier est bien avancé, mais inachevé. En octobre de la même année, Combes exige des évêques qu'ils ne fassent appel qu'à des membres de leur clergé. Mgr Coullié tergiverse un an pour Jean Verdier. Le chantier finit, le bâtisseur doit quitter Lyon pour Paris. Le séjour lyonnais du futur cardinal-protecteur de la Compagnie mériterait d'être mieux connu. L'homme d'action s'est révélé, semble-t-il, sur le terrain.

Vers la quarantaine, pour la rentrée 1905, M. Verdier arrive au séminaire Saint-Sulpice, de la place Saint-Sulpice, à Paris, où se trouvent les années de théologie. Le nouveau supérieur général qui, traditionnellement, est supérieur du séminaire parisien, M. Henri Garriguet (1904-1929), le nomme professeur de morale pour l'année des diacres. Il succède à M. Tanquerey qui se consacre à la publication de ses célèbres manuels et enseigne, comme lui, les traités de la Justice et des Contrats³¹. À cette époque, M. Verdier se fait remarquer comme prédicateur de retraites de professeurs ou de prêtres. Il honorera ce ministère jusqu'en 1929. Mais en même temps, et surtout, il exerce ses talents de constructeur. Les Sulpiciens et leurs élèves quittent le séminaire de la place Saint-Sulpice en décembre 1906 du fait de la loi de Séparation votée l'année précédente et du refus par Pie X des associations cultuelles qui ne respectaient pas la "divine constitution de l'Église". M. Garriguet le prend comme "directeur du" (du séminaire)³² et compte sur lui pour mener à bien le chantier de la rue du Regard, près de Saint-Sulpice, et y installer les diacres. En effet, à la formation spirituelle et intellectuelle, il convient, dans l'esprit de M. Olier, de faire appel à une paroisse pour une initiation aux activités pastorales.

³⁰ Auteur d'une Histoire du dogme catholique (1912-1914) qui intègre les données de la critique historique (François LAPLANCHE, Les Sciences religieuses, 1996).

³¹ M. Tanquerey (1854-1932) est une figure importante. Ses manuels, écrits surtout aux États-Unis, remplacèrent ceux mentionnés plus haut, au début du 20e siècle. La présence du jeune M. Tanquerey a été relevée parmi le corps professoral du séminaire de Rodez. De 1879 à 1887, il y enseigne la théologie dogmatique. Jean Verdier en a profité avant qu'il ne devienne célèbre. Un parallèle entre ces deux personnalités sulpiciennes ne manquerait pas d'intérêt, surtout en théologie morale. Mais cela dépasse notre propos. Notre contact avec cet auteur s'est opéré par son Précis de théologie ascétique et mystique. Paris, Desclée, copyright 1923, 9e éd. 1949.

³² Dans les séminaires sulpiciens, on parle du supérieur, du "directeur du séminaire, son adjoint, et des directeurs au séminaire, les prêtres chargés de l'accompagnement spirituel et des confessions des séminaristes, directeurs qui peuvent être ou non professeurs.

M. Verdier se trouve à l'aise dans l'enseignement de la théologie morale. La "formation sociale dans les séminaires à la "Belle Époque"" a été étudiée par Philippe Lécivain³³. L'encyclique Rerum novarum (1891) a initié divers mouvements de réforme de la théologie morale. M. Louis Garriguet³⁴ (un cousin du supérieur général) et M. Tanquerey³⁵ ont établi, au début du siècle, de nouveaux programmes pour combler le retard, en théologie sociale, de la France sur l'étranger. Ils ont été refusés par les évêques. Est-ce une retombée de la lutte contre le modernisme et du refus de toutes les nouveautés ? L'engouement de certains évêques pour l'Action française y est-il pour quelque chose ? Il y va en effet dans les réflexions sociales du nouveau rôle de l'État dans la société. On se contente des traités classiques sur la Justice et les Contrats. Selon Philippe Lécivain, il faudra attendre les années vingt et trente avec Verdier et quelques autres pour opérer un renouveau. Mais qu'en est-il de l'enseignement de ce dernier dès le début du siècle ? Seules des études encore plus approfondies pourront peut-être le dire³⁶.

Pour le moment, en 1912, le supérieur général de Saint-Sulpice et supérieur du séminaire de Paris, qui est, à ce titre, vicaire général de Paris, nomme M. Verdier, supérieur des "Carmes", l'institution parisienne destinée aux jeunes prêtres qui passent à Paris les grades universitaires sacrés et profanes. Jean Pressoir devient directeur en même temps que lui et lui succédera en 1929. Le prédécesseur de Jean Verdier, Jean Guibert, second supérieur des "Carmes", a démissionné pour raison de santé et meurt en 1914. Il avait beaucoup écrit durant ce ministère. Est-ce que ce sera le cas du nouveau supérieur ? Non. Une réforme des "Carmes" et des cours de morale sociale vont être les deux grandes préoccupations de M. Verdier. Non seulement Paris, mais Lyon, déjà mentionné, Angers, Toulouse et Lille, villes qui possèdent une université catholique depuis 1875, avaient

³³ Denis MAUGENEST, sous la direction de, Le mouvement social catholique en France au 20e siècle, Paris, 1990. La contribution en question est aux pp. 115-150.

³⁴ Les titres de ses ouvrages précisent le contexte de ceux de M. Verdier que nous verrons plus loin : L'Association ouvrière, 1904 ; Le Contrat de travail, 1904 ; Capital et capitalisme, 1905 ; Prêt, intérêt et usure, 1907 ; La Propriété privée, 1909 ; Production et profit ; Traité de sociologie d'après les principes de la théologie catholique (régime de la propriété, 1 vol., régime du travail, 2 vol.), 1909 ; Introduction à l'étude de la sociologie, 1901 ; L'Évolution actuelle du socialisme en France, 1902 ; La valeur sociale de l'Évangile, 1912 ; Manuel de sociologie et d'économie sociale, 1924. Voir D. T. C., article Saint-Sulpice, col. 806-807.

³⁵ Il faudrait étudier le troisième et dernier volume de "sa" théologie morale traitant de ces questions : Synopsis theologiae moralis et pastoralis, 3 vol., 1902-1905.

³⁶ On peut étoffer la connaissance de "l'année des diacres", qui reste sur Paris, par la mention d'un professeur, Léon Labauche, qui, en 1908, publie son cours en s'intitulant : professeur à l'École de théologie catholique de Paris. C'est la maison de la rue du Regard en train de se construire. Son cours sur l'Homme éclaire le contexte du cours de morale de M. Verdier. Ses quatre parties, annoncées dans le titre, sont : L'homme considéré dans l'état de justice originelle ; dans l'état de péché originel ; dans l'état de grâce ; dans l'état de gloire ou dans l'état de damnation". Paris, Bloud, 1908. XII = 424 p. Il annonce trois autres volumes : - La Trinité, l'Incarnation, la Rédemption. - Les Sacrements. - Des prolégomènes philosophico-dogmatiques (La notion de vérité. L'origine

des sortes de pensions de famille pour prêtres étudiants. À l'époque, les séminaristes suivent habituellement les cours au sein de leur séminaire. Ce n'était pas ainsi au 18e siècle ou à l'étranger (Louvain, Cologne, Rome)³⁷. Même au 19e siècle en France, il y eut de nombreuses exceptions. Des élèves du séminaire de la place Saint-Sulpice à Paris suivirent certains cours à la "Catho" jusqu'en 1906 à tel point que tels cours leur furent interdits par M. Icard comme ceux de l'abbé Duchesne en 1882 ou de l'abbé Loisy en 1892³⁸. Ces exceptions sont généralisées et les exemples étrangers imités. L'initiation de futurs prêtres aux études supérieures devient la grande affaire de M. Verdier. Est-ce parce qu'il n'avait pas été satisfait de ses cinq ans à Rodez et de ses deux ans à l'Angélique de Rome ? Est-ce (sans le dire) pour éviter d'envoyer des séminaristes à Rome, au séminaire français fondé sous le Second Empire ? L'action auprès de jeunes prêtres lui paraît-elle limitée parce que trop tardive ? La transformation de la maison des Carmes en séminaire proprement dit grâce aux cours de l'institut catholique de Paris s'opère du fait des contrecoups de la guerre de 1914. Puisque le bâtiment n'est pas réquisitionné par l'Armée, monsieur Verdier y accueille les séminaristes des diocèses dits de la "ligne de feu" et des séminaristes étrangers, les jeunes prêtres étant mobilisés. Mgr Turinaz, de Nancy, et son coadjuteur, Mgr Ruch sont parties prenantes. Mgr Ginisty est intéressé³⁹. Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique depuis 1907, est favorable à cette réforme pour remplir les facultés canoniques, dit-il lui-même⁴⁰. Le cardinal Amette ne désapprouve pas et Rome bénit. La séparation entre les séminaristes et les prêtres étudiants devient effective lors de l'achèvement en 1925 de l'immeuble donnant sur la rue Cassette et sur le jardin. Les premiers occupent le bâtiment historique et les seconds, le nouveau.

MM. Verdier et Pressoir et leur équipe de directeurs disposent de plusieurs moyens pour former les séminaristes. Ils aiment et veulent faire aimer ces bâtiments et les personnes qui les ont habités. Jean Pierre Verdier, supérieur, livre au public le fruit de ses réflexions en 1917. C'est son premier texte publié en plaquette : Les Carmes. Les lieux, les martyrs, les souvenirs⁴¹. Les Martyrs de septembre 1792 retiennent surtout l'attention. Leur béatification en 1926 est un grand moment de la vie de la maison. Mais Lacordaire et Ozanam sont très présents. La généalogie spirituelle qui se dégage de ces lieux convient bien au nouveau supérieur. Les témoins

de l'homme. La liberté. La destinée. L'existence de Dieu. Immanence ou transcendance de Dieu. Providence et concours divin. Problème du mal. Le sentiment religieux. Ce qu'est un dogme).

³⁷ Art. "séminaire" d'Irénée Noye dans Catholicisme.

³⁸ P. LECANUET, L'Église sous Léon XIII, 1930, p. 348. Art. Icard par Irénée NOYE dans François LA-PLANCHE, Les Sciences religieuses, 1996.

³⁹ Alfred BAUDRILLART, Les Carnets d'un Cardinal, 1996, p. 306, 5 mars 1916.

⁴⁰ D. C., 1925, p. 1155-1171.

⁴¹ Paris, Levé, 1917. Elle sera rééditée sans date dans les années trente avec son titre de cardinal. 10,5 x 15,5 cm, 86 p. La Revue de l'Institut catholique de Paris, n° octobre-décembre 1992 traite de la relecture de événements de 1792 et des célébrations de 1926.

jusqu'au sang de l'unité de l'Église dans les temps révolutionnaires et les témoins de la pensée et de la charité dans le siècle qui leur succède vont bien ensemble selon lui. Mais il n'y a pas que le passé comme moyen de formation. Pour les séminaristes comme pour les jeunes prêtres, le supérieur invite de nombreux conférenciers qui complètent, selon lui, les cours reçus à la "Catho". Cette "curiosité intellectuelle" a été remarquée par Étienne Fouilloux⁴². Elle a séduit plus d'un candidat au sacerdoce. Le supérieur en témoigne dans ses nombreuses conférences à l'extérieur du séminaire⁴³, en plus des retraites ecclésiastiques qu'il continue de prêcher. Il y a aussi les lectures spirituelles, les commentaires de la règle de Saint-Sulpice, les critiques de sermon, la lecture quotidienne des Examens particuliers de M. Tronson⁴⁴. Et, bien sûr, un des éléments fondamentaux de la formation, est l'entretien régulier avec un directeur spirituel et la confession. Jean Verdier a été d'abord un formateur de prêtres. La plupart de "ses" séminaristes ont gardé un fort souvenir de lui. Ils l'ont dit⁴⁵ et l'ont écrit⁴⁶. La descendance spirituelle, réelle ou qu'on lui prête, serait intéressante, mais difficile à établir. Même le témoignage de Maurice Sachs serait à exploiter, lui qui a été impressionné par MM. Verdier et Pressoir, leurs différences et leur complémentarité, et par ses confrères répartis selon lui en deux clans, lors de son court séjour aux Carmes⁴⁷. Jean Pressoir lui-même se présente comme son "fils"⁴⁸.

Mais les "Carmes" ne se comprennent que par rapport à la "Catho". Quelle est la "Catho" de Paris, celle des années de Mgr Baudrillart⁴⁹, qui succède à celle de Mgr d'Hulst⁵⁰, dont profitent les jeunes prêtres et les

⁴² Histoire du christianisme, Paris, Desclée-Fayard, 1990, t. 12, p. 169.

⁴³ Par exemple, voir sa contribution au congrès national du recrutement sacerdotal de 1925, rapport n° 6, "Discernement et culture des vocations", D. C., t. 16, 1926, c. 1064. Ou bien encore sa participation au jury de la première coupe de la ligue D. R. A. C., D. C., t. 15, 1926, c. 1183.

⁴⁴ Jean PRESSOIR, "Souvenirs", Études, mai 1940, p. 242-245. Il s'agit des Examens particuliers sur divers sujets propres aux ecclésiastiques et à toutes personnes qui veulent s'avancer dans la perfection, vol. 2, col. 581-872 avec un supplément, col. 872-920, des oeuvres complètes éditées par Migne en 1857. Louis Tronson est adjoint du supérieur et supérieur lui-même de 1657-1687, temps où sont composés ces examens. Irénée Noye, "Tronson", D. S., t. XV, col. 1329-1333.

⁴⁵ L'A. a accepté la rédaction de cet article pour connaître "historiquement" celui dont Mgr Charles lui a beaucoup parlé. On pense aussi au témoignage du cardinal Villot rapporté par le père Antoine Wenger dans sa biographie du secrétaire d'État de trois papes : Paris, Desclée de Brouwer, 1989, p. 10-11.

⁴⁶ Sous la direction de l'abbé Jean DUFEUTRELLE, Souvenirs et témoignages, Abbeville, Ch. Paillart, 1948, 152 p. Chanoine René BARET, Souvenirs d'un jeune clerc manceau (1924-1931), Le Mans, Martin, 1980, 36 p.

⁴⁷ Maurice SACHS, Le Sabbat. souvenirs d'une jeunesse orangeuse. Paris, Corrêa, manuscrit de 1939, édition de 1946, 444 p., chap. XV, p. 193-206. Voir aussi Henri RACZYMOW, Maurice Sachs ou les travaux forcés de la frivolité, Paris, Gallimard, 1988, 504 p., "Monsieur l'abbé Maurice Sachs", p. 113-125. La Correspondance 1923-1963, Jean Cocteau/Jacques Maritain, Gallimard, 1993, 364 p., présentée et commentée par Michel Bressolette et Pierre Glaudes précise bien des choses.

⁴⁸ Jean PRESSOIR, "Souvenir d'un "fils" sur le cardinal Verdier", Études, t. 243, n° 9, 5 mai 1940, p. 240-249.

⁴⁹ 1859-1942, recteur de 1907 à sa mort. Il est historien de formation.

⁵⁰ Voir Francesco BERETTA, Monseigneur d'Hulst et la science chrétienne. Portrait d'un intellectuel. Préface de Mgr Patrick Valdrini. Paris, Beauchesne, 1996, 502 p. Surtout pour les sujets qui retiennent ici l'attention : "De la science catholique à la philosophie chrétienne" et la "question biblique".

séminaristes des "Carmes" et à laquelle il a paru bon d'ajouter un institut d'études sociales ? Il semble que le P. Verdier et Mgr Alfred Baudrillart, de la même génération sinon du même milieu, se respectent et s'épaulent dans leur ministère au service de l'intelligence de la foi dans Paris et la France⁵¹. L'oratorien apprécie l'esprit des "Carmes", le sulpicien, l'esprit de la "Catho". Tous les deux appartiennent au conseil de vigilance du diocèse. Le premier depuis 1907, le second depuis 1922 environ. Le recteur ordonne archevêque le supérieur, avec Pie XI, en 1929, et le cardinal de Paris accueille le cardinal de la "Catho" en 1935. La compagnie de Saint-Sulpice, en la personne du P. Verdier, en fondant un séminaire universitaire permet à des générations de prêtres et d'évêques, de bénéficier de fortes personnalités intellectuelles parmi lesquelles les jésuites (de Paris) tiennent une place considérable⁵². Inversement, le P. Verdier en donnant un auditoire, comme le souhaitait Mgr Baudrillart, permet à la Compagnie d'investir de bons éléments sur Paris. La "montée en puissance du catholicisme dans l'entre-deux-guerres"⁵³ passe par la "Catho" et les "Carmes" de Paris⁵⁴.

M. Verdier n'est pas qu'un supérieur de séminaire, fut-il universitaire. L'échec de la réforme de la formation sociale des séminaristes mentionnée plus haut ne rebute pas les formateurs. Déjà en 1906-1907, Mgr Pèchenard avait ouvert à la Catho une "section d'enseignement social", espérant la transformer un jour en cette faculté de sciences sociales que Frédéric Le Play avait souhaitée⁵⁵. En 1923, Mgr Baudrillart reprend le projet qui fut discuté avec M. Verdier et le P. Desbuquois, s. j., directeur de l'Action populaire. Une École de Sciences sociales⁵⁶ est fondée qui prendra le nom d'Institut d'études sociales⁵⁷. La création fut possible grâce à la fonda-

⁵¹ Le cardinal Baudrillart en témoigne dans ses Carnets. Le P. de La Brière dans la nécrologie des Études, p. 200.

⁵² Le témoin que l'A. de ces lignes a connu, Mgr Charles a rendu grâce toute sa vie pour les cours des PP. Lebreton et de Broglie. Il se considérait comme un fils spirituel du P. d'Ouince. Il reconnaissait une grande dette à l'égard du P. Verdier qui avait fondé ce séminaire "normal pour anormaux", disait-il.

⁵³ Voir Thierry BISSON, "Une montée en puissance du catholicisme en France en 1935", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Gérard Cholvy. Montpellier, juin 1994, 64 p.

⁵⁴ Il faudra exploiter les livres des centenaires, celui de l'Institut catholique (1975), celui de la faculté de théologie (1989-1992). Nous avons profité de Arnault BERRONE, "La vie à l'Institut catholique de Paris entre 1907 et 1914", Revue de l. C. P., n° 52, octobre-décembre 1994, p. 111-120. Et du colloque historique : Intellectuels chrétiens et Esprit des années 20, 23-24 septembre 1993 à l'I. C. P., préparé par Pierre Colin, Étienne Fouilloux et Claude Langlois. Actes publiés au Cerf en 1997 sous la direction de Pierre COLIN. On attend les Catholiques des années 20 de Philippe Chenaux. Les panoramas de la théologie (Aubert, 1954 ; Van der Gucht et Vorgri-mler, 1970 ; Gibellini, 1994) traitent plutôt soit d'avant 14, soit d'après 1945. En revanche les articles du P. Valin ("Eglise, société et chrétienté" vers 1930, p. 123-140 de Catholiques français et héritage de 89, Beauchesne, 1989 et " Courants théologiques et spirituels autour des années 30", p. 43-78 de A. C. J. F., Centre Sèvres, 1987) constituent une bonne toile de fonds. La revue Mil neuf cent (les anciens Cahiers Georges Sorel), n° 13, 1995, traite aussi des intellectuels catholiques de l'entre-deux-guerres.

⁵⁵ Voir tract de lancement (21 x 27, 2 p.) aux archives de l'I. C. P., archives I. E. S., carton n° 1 sur les origines.

⁵⁶ Voir le tract de lancement (15 x 21 cm, 20 p) comme le précédent.

⁵⁷ Voir Catholicisme, t. V, col. 1766. Cet institut existe toujours. Il s'intitule Institut d'études économiques et sociales. En 1996, le doyen est le père jésuite Louis de Vaucelles. Son adresse : 24 rue Cassette, 75006 Paris.

tion Bruwaert⁵⁸. Cycles du baccalauréat, de licence et de doctorat furent proposés. L'approbation romaine est de 1926. Il faudrait faire mention du corps professoral et des programmes des premières années de cette annexe et répondant universitaire de l'Action populaire⁵⁹. Outre les deux fondateurs, il convient de mentionner le nom du P. de La Brière qui y a enseigné ce qu'est la patrie et ce que sont et doivent être les relations internationales, au dire d'un témoin⁶⁰. Il faudrait aussi réfléchir à la place de la fondation de cette nouvelle faculté dans la vie et la pensée du cardinal Verdier qui y enseigne avec le P. Danset de l'Action populaire : les cadres de l'activité économique ; les cas de conscience qu'elle pose⁶¹.

Les pièces maîtresses de la formation des séminaristes sont les facultés de philosophie et de théologie de l'Institut catholique⁶². Peignons-en des tableaux⁶³. Que pense le père, puis le cardinal Verdier de la philosophie enseignée à la faculté de philosophie ? Avant de parler des présents, il convient de mentionner un grand absent, le P. Sertillanges⁶⁴. Que pensaient Mgr Baudrillart et M. Verdier de cet exil ? Positivement, nous savons que le recteur se dit fier de ceux qui restent, dans une défense du P. Marcellin Fillère⁶⁵ ? Ce dernier y enseigne la psychologie comme assistant puis comme successeur du père Peillaube⁶⁶, sur les conseils du P. Garrigou-

⁵⁸ Yves de LA BRIÈRE, "Le cardinal Verdier", Études, t. 243, mai 1940, p. 200.

⁵⁹ Mais cela dépasserait les limites de cette notice biographique. On aurait aimé, bien sûr, consulter les archives. Sur l'Action populaire et le père Desbuquois, voir non seulement Catholicisme, mais Paul DROULERS, Politique sociale et christianisme. Vol. 2. Le père Desbuquois et l'Action populaire. 1919-1946. Editions ouvrières, 1981.

⁶⁰ Le titre exact est : "Principes chrétiens du Droit des Gens : procédure de solution pacifique des conflits internationaux. Selon le témoignage oral de Mgr Maxime Charles qui était très fier d'avoir préparé une licence à l'Institut d'études sociales, d'avoir suivi les cours de PP. Desbuquois et de La Brière et d'avoir été aidé dans son ministère à Malakoff par les pères de l'Action populaire de Vanves. Par ailleurs, voir les articles de Catholicisme et des tables du D. T. C., la thèse de J. Prévotat sur l'Action française. De plus, nous avons eu la joie de voir mener à terme une suggestion faite à un étudiant : Frédéric LASSEZ, L'enseignement du père Yves de La Brière et la philosophie du droit international dans l'entre-deux-guerres. Mémoire de D. E. A. de sciences juridiques en philosophie du droit, présenté et soutenu publiquement devant l'université de Paris II. Directeur de recherche : François Vallançon, 1996. 75 p.

⁶¹ Il y a aussi M. Lepelletier, l'abbé Callon, M. Adolphe Théry, le R. P. Gillet, M. Hébrard, M. D. Lallement et M. B. Roland-Gosselin.

⁶² Mentionnons, pour plus tard, le chanoine Magnin dont il est question par ailleurs et Mgr Pierre Andrieu-Guitrancourt à propos de la faculté de droit canonique. En faculté de lettres, nous aimerions cerner la figure de Paul Lesourd, professeur d'histoire, dont le cardinal Verdier préface un ouvrage, en 1940, Le visage chrétien de la France. Nous n'avons aucun nom pour la faculté de droit civil. Pour la faculté des sciences, nous faisons état, par ailleurs, du P. Teilhard de Chardin.

⁶³ Pour une vue d'ensemble, voir Bernard VIOLLE, Paris, son Église et ses églises, 1982, t. I, p. 368.

⁶⁴ Il faudrait comprendre pourquoi, au tout début du règne de Pie XI et de l'épiscopat du cardinal Dubois, en 1923, le père Sertillanges dut abandonner sa chaire de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris et quitter Paris. Les mesures ne furent levées que par Pie XII en 1939 (Catholicisme). Le futur maître général des Dominicains, le P. Gillet lui succède pendant trois ans (1923-1927) et commenterait la Somme.

⁶⁵ 1900-1949. Professeur titulaire à partir de 1930. La lettre au nonce, Mgr Maglione, est du 28 mars 1933. Elle est citée dans : J. DAMBLANS et al., Le Père Fillère, O. E. I. L., 1989, p. 82.

⁶⁶ 1864-1935, professeur de psychologie à partir de 1896, premier doyen de la faculté de philosophie, jusqu'en 1934. Il a critiqué, en 1927, le père Sanson, porte-parole du P. Laberthonnière (Catholicisme) défendu par le chanoine Magnin. Voir ci-après. Selon Maxime Charles qui avait manifesté quelques réserves à propos de la philosophie scolastique thomiste, il aurait été désireux de lui refuser le baccalauréat canonique en cette disci-

Lagrange. Le fondateur de la Cité des Jeunes ne pense pas devoir considérer comme mauvaise toute l'oeuvre de Bergson. Il le dit en cours. Il est "signalé" à "Rome". Son recteur en profite pour se féliciter de l'enseignement de Jacques Maritain⁶⁷, du P. Blanche, de l'abbé Simeterre, de l'abbé Roland-Gosselin⁶⁸, du père de La Brière⁶⁹, de l'abbé Lallement⁷⁰, de M. Dwelshauwers⁷¹, du P. Eysel⁷², du P. Sesmat, du P. Webert⁷³, "pour ne nommer que les principaux"⁷⁴. La diversité du néo-thomisme y est représentée. Quelques années plus tôt, Mgr Baudrillart aurait certainement mentionné le P. Peillaube. Aurait-il cité le père jésuite Blaise Romeyer⁷⁵, "l'ennemi intime" du père mariste, dont la théorie de la connaissance était considérée par ce dernier comme uniquement subjective et s'inspirant de Maurice Blondel⁷⁶ ? En prenant la défense du P. Fillère, discernant le bon grain de l'ivraie dans la pensée de Bergson, Mgr Baudrillart est à l'unisson du cardinal Verdier qui, un an plus tôt, a accepté que le chanoine Magnin⁷⁷, professeur de droit canon, membre du conseil de vigilance, rende compte des

plaine. Jacques Maritain aurait pris sa défense en disant : il n'est pas thomiste, mais il sait pourquoi. Il faut le lui donner. Par ailleurs on a remarqué une préface par Mgr Baudrillart de La destinée humaine du père Peillaube, en 1929.

⁶⁷ 1882-1973, professeur de 1914 à 1939. Une lettre du 23 mai 1933 de Jacques Maritain au cardinal Verdier se trouve aux archives du diocèse de Paris (1 D XIII, correspondances diverses). Le philosophe demande au cardinal de recevoir sa mère pour qu'elle ne s'égaré pas loin des vérités enseignées par l'Eglise. On ne connaît pas la suite de cette démarche. Mais, en revanche, on tient à signaler le peu de sympathie de Jacques Maritain pour "l'école française de spiritualité" dont le P. Verdier est un témoin. Voir "À propos de l'École française" dans Un théologien de l'Église. Le cardinal Charles Journet, revue thomiste 1971, II-III, Toulouse, Desclée de Brouwer, p. 463-479. Il n'est pas le seul néothomisme dans ce cas !

⁶⁸ 1883-1934. Professeur de philosophie morale. Selon le P. Gardeil, dans les tables du D. T. C. : il tient une position médiane à propos du désir naturel de voir Dieu entre les thomistes les plus stricts et leurs adversaires.

⁶⁹ 1877-1941. Professeur durant tout l'entre-deux-guerres.

⁷⁰ 1892-1963. Professeur de sociologie, puis de métaphysique (de 1930 à 1950). Une biographie est en préparation par l'abbé Georges Maurel. Une société diffuse sa pensée, réédite ses oeuvres ou publie ses cours : Fraternité Mater Misericordiae, 85, rue des Saint-Pères, 75006 Paris ou La Tournelle, 89130 Leugny. Thomiste dans le sillage de Jean-de-Saint-Thomas, de Cajetan selon Mgr Milet (Esprit et Vie, 12 janvier 1995, p. 61). Il suit Maritain quand celui rompt avec l'Action française. Il rédige pour l'A. C. A. en 1936 un petit traité : Principes catholique d'action civique, qui sera recommandé en parallèle à celui du cardinal Verdier.

⁷¹ Il nous faudra consulter un jour : P. Marcellin FILLÈRE, "M. Georges Dwelshauwers", Revue de philosophie de l'Institut catholique, 1937, p. 477-491.

⁷² Doyen dans les années 30. Selon le témoignage oral de Mgr Charles, un thomiste très strict.

⁷³ Selon les tables du D. T. C., c'est un dominicain qui a publié dans la Revue des jeunes.

⁷⁴ Nous n'avons pas, à ce jour, trouvé d'informations sur quatre enseignants d'entre eux.

⁷⁵ 1882-1954. Il a surtout publié de 1925 à 1934 selon les tables du D. T. C. avec un exception : Blaise ROMMEYER, La philosophie religieuse de Maurice Blondel. Origine. Évolution. Maturité et achèvement. Paris, Aubier-Montaigne, 1943. 348 p.

⁷⁶ Selon Mgr Charles, le père Peillaube tenait à peu près les propos suivants : Si le P. Romeyer était cohérent, puisqu'il n'accepte pas la distinction, avec un fondement dans le réel (il le disait en latin : cum fundamento in re), de l'espèce imprimée de l'espèce expresse, il devrait être athée. Le jeune philosophe de première année (1928-1929), Maxime Charles, qui confiait son trouble devant ces affrontements à son supérieur, le P. Verdier, obtint, dit-il, pour toute réponse, quelque chose comme : Laissez donc toutes ces bêtises ! L'A. a reçu cette formule susurrée avec l'accent du Rouergue car Mgr Charles pouvait le prendre à volonté, lui qui était aussi du "Sud de la Loire". Les connaissances de l'A. sur ces questions lui viennent d'un cours du P. Robert de Gourmont, disciple du P. Garrigou-Lagrange, et de la lecture de Joseph de TONQUÉDEC, La critique de la connaissance (Les principes de la philosophie thomiste, I), 1929, 3e édit., 1961.

⁷⁷ 1880-1940. Personnalité importante selon Catholicisme et selon Emile Poulat. S'est occupé des Annales de philosophie chrétienne avec le P. Laberthonnière.

Deux sources de la morale et de la religion (1932) de Bergson dans la Semaine religieuse de Paris d'une manière telle qu'elle évite à l'ouvrage d'être inscrit à l'Index, comme les précédents. Ce même ecclésiastique, en 1927, avait défendu le père Sanson, porte-parole du P. Laberthonnière⁷⁸. Manifestement Jean Verdier et Alfred Baudrillard qui reconnaissent un droit de cité à la scolastique thomiste, ne sont pas insensibles à une "métaphysique de la charité" (selon l'expression postérieure de Stanislas Breton) dont Augustin, Bonaventure, les pères fondateurs de l'Oratoire et de Saint-Sulpice, Pascal, Malebranche, Newman, le P. Gratry, Blondel, Bergson et le P. Laberthonnière sont les témoins⁷⁹. Cela fut difficile à proposer du fait de la propension à la subjectivisation absolue de la pensée contemporaine et de l'absolutisation par les néo-thomistes de leur philosophie⁸⁰. Même si ce n'est pas le cas de tous⁸¹. Car les fils du XVIIIe siècle pensaient, eux, qu'il y avait plusieurs façons légitimes de présenter l'unique vérité de la Révélation. La philosophie de "l'école française" mentionnée plus haut le leur permettait, tout en pensant que la leur était la moins mauvaise⁸². Et ceci rejaillit en théologie.

L'apologétique ou la théologie fondamentale à la "Catho", à l'époque qui nous intéresse, est enseignée par le père jésuite Adhémar d'Alès⁸³, le directeur pendant quinze ans du Dictionnaire apologétique de la foi catholique (1910 environ - 1924-1928). La discipline est aussi représentée par la Revue pratique d'apologétique (1905-1921), puis Revue apologétique (1921-1939), connue non seulement pour ses livraisons, mais pour son oeuvre des Tracts doctrinaux. Dès son arrivée en 1912, M. Verdier y écrit. En 1921, il en est un des trois directeurs avec Mgr Baudrillard et le P. Bainvel. Monsieur Pressoir en est le secrétaire, même durant son temps de mobilisation, de 1908 à 1925. Il faudrait étudier les articles des PP. de Tonquédec s.j., et Petitot o.p., de Maurice Blondel et du P. Laberthonnière pour comprendre la position des directeurs de la Revue⁸⁴. La polémique Blon-

⁷⁸ 1860-1932. Oratorien, ami de Blondel, Rousselot, Bergson, mais aussi de Loisy, il lui fut interdit d'écrire, mais resta toujours dans l'Eglise (Catholicisme).

⁷⁹ Henri Gouhier remarque que le dialogue Blondel-Laberthonnière d'une part, Maritain-Gilson d'autre part, par rapport à Descartes reconduit celui qu'Arnauld avait avec la Sorbonne. H. GOUHIER, Cartésianisme et augustianisme au XVIIIe siècle, p. 127, n. 20 et 21. On sait qu'en 1644, François Bourgoing a dressé la théologie de Bérulle selon la Somme de saint Thomas à l'occasion de la publication des oeuvres complètes !

⁸⁰ L'enseignement des vingt-quatre thèses de métaphysique thomiste (27 juillet 1914) n'est pas toujours accompagné du mode d'emploi de Benoît XV (19 mars 1917) qui permet, tout en tenant compte de saint Thomas et en lui étant fidèle, "d'en prendre et d'en laisser" ou tout au moins d'en disputer selon la tradition de l'Université. Voir DENZINGER / HÜNERMANN, édition 1996, n° 3601-3624.

⁸¹ Le P. Donneaud, o. p., lors d'entretiens privés avec l'A. soutient, par exemple, que le P. Labourdette se distingue du P. Garrigou-Lagrange, en acceptant de ne pas confondre la foi et la théologie.

⁸² N'assiste-t-on pas d'ailleurs, avec Bremond et son Histoire littéraire ... , en particulier son t. III consacré à ce qu'il appelle "l'école française", à un "néo-bérullisme" comme on parle d'un néo-thomisme ?

⁸³ 1861-1938. Il est doyen de la faculté de théologie de 1925 à 1934.

⁸⁴ Grâce aux tables générales de la R. P. A. (1905-1921), établies par l'abbé Tissier, nous avons en effet repéré : H. PETITOT, M. BLONDEL et L. LABERTHONNIÈRE, "Subjectivisme et apologétique intégrale" t. XIII, 749-767 et J. de TONQUÉDEC, "Maurice Blondel", t. XV, 347-361, 419-435, 922-923 ; t. XV, 773-774 ; 927-935.

del-Schwalm est de 1896. Elle fait suite non seulement à la publication de *L'Action* en 1893⁸⁵, mais surtout de la *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux* en 1896⁸⁶. L'article du P. Schwalm o.p. est intitulé : "Les illusions de l'idéalisme et leurs dangers pour la foi"⁸⁷. Nous aimerions, un jour, comparer les diverses critiques faites à Blondel et la réponse de ce dernier dénonçant, lui aussi, "L'illusion idéaliste"⁸⁸. Nous aimerions aussi préciser les positions respectives de Mgr Baudrillart et de M. Verdier par rapport au P. Laberthonnière⁸⁹ dont les oeuvres sont mises à l'Index en 1906.

Edouard Le Roy, disciple de Bergson, pose la question *Qu'est-ce qu'un dogme ?* Ses réponses lui valent la mise à l'Index de ses oeuvres en 1906. Le cardinal Verdier recevra sa soumission⁹⁰. Au début du siècle, elle suscite des réponses de Blondel⁹¹ et de bien d'autres. Elle permet d'évoquer les questions et les réponses des scientifiques croyants. On pense bien sûr au P. Teilhard de Chardin qui enseigne la géologie à la "Catho" de 1920-1923. En 1926, un de ses "papiers" sur le péché originel fait que ses supérieurs lui demandent de se consacrer uniquement à ses travaux scientifiques en allant sur le terrain. Il n'a plus sa chaire. *Le Milieu divin*, à l'état de ronéoté, circule aux Carmes de la main à la main à partir de 1926. Il a du succès selon Maxime Charles qui en apprécie alors le "caractère non-scolastique". Qu'en ont pensé les PP. Verdier et Pressoir ? Est-ce que la préface du cardinal Verdier aux *Prières d'un croyant* de Marcel Légaut⁹², le disciple de M. Portal et du P. Teilhard de Chardin, nous renseigne sur ce point ? Jean Verdier ne fuit pas le contact avec les scientifiques qui disent vouloir croire, fut-ce au prix d'une présentation nouvelle de la foi, mais pas au détriment de la vérité.

En 1907, le décret *Lamentabili* énoncent soixante-cinq propositions "modernistes" et l'encyclique *Pascendi* précisent les limites à ne pas dépasser. Dans les années 20 et 30, ces mesures rejoignent chaque ecclésiast-

⁸⁵ *L'Action. Essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*. Paris, Alcan, 1893. Réédition P. U. F., 1950. 496 p.

⁸⁶ publiées dans les *Annales de philosophie chrétienne*, janvier à juillet 1896 et rééditée dans *les Premiers écrits*, P. U. F., 1956, p. 3-96.

⁸⁷ *Revue thomiste*, septembre 1896, p. 413-441. Il vient d'être réédité dans la revue *Le Sel de la terre*, automne 1996, n° 18, p. 64-82. Couvent de la Haye-aux-Bonhommes, 49240 Avrillé. Revue dominicaine qui "se situe dans la ligne du combat pour la Tradition dans l'Église entreprise par S. Ex. Mgr Marcel Lefebvre" (p. 3 de couverture).

⁸⁸ Article publié dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, novembre 1898. Réédité dans Maurice BLONDEL, *Les premiers écrits*, Paris, P. U. F., 1956, p. 97-122.

⁸⁹ *Essais de philosophie religieuse*. Paris, Lethielleux, 1903, p. 330 p. Les chapitres : La philosophie est un art. Le dogmatisme moral. [...] L'apologétique et la méthode de Pascal. Un mystique du XIXe siècle : Mgr Gay. *Trois appendices* : La nécessité du surnaturel. L'universalité de la grâce. Le kantisme et Blondel.

⁹⁰ (*D. C.*, t. 27, 1932, col. 627628).

⁹¹ "Histoire et dogme", 1904 ; "De la valeur historique du dogme", 1905. *Premiers écrits*, P. U. F., 1956.

⁹² Paris, Grasset, 1933. Marcel Légaut n'a-t-il pas été qualifié de "dernier des modernistes ?" par sa biographe, Thérèse de SCOTT, *Marcel Légaut*, Aubier, 1984 ? Régis LADOUS, *M. Portal et les siens (1855-1926)*, Cerf, 1985, ne signale aucun contact entre M. Portal et M. Verdier. Sur les rapports Légaut avec Teilhard, voir p. 481.

tique par le serment antimoderniste qu'il doit prêter. Dans les échanges sous forme de boutades que le jeune Maxime Charles a eu avec le P. Verdier, l'une d'entre elles portent sur le premier point de ce serment. "Je professe que Dieu [...] peut être certainement connu, et par conséquent aussi, démontré à la lumière naturelle de la raison "par ce qui a été fait" (Rm 1, 20), c'est-à-dire par les oeuvres visibles de la création, comme la cause par les effets⁹³." La phrase latine est à l'envers et se finit ainsi : "certo cognosci, adeoque demonstrari, etiam posse". "L'essentiel est dans le dernier mot, le "posse", fait remarquer le P. Verdier au jeune philosophe, sensibilisé à la critique kantienne de la connaissance par son professeur de Conflans, le P. Petit, qui était très fier d'un autre disciple, Maurice Nédoncelle⁹⁴. Par ce petit mot, "posse", le Magistère ne se lie pas absolument à un système philosophico-théologique, si respectable qu'il soit. Professer qu'il est possible de démontrer l'existence de Dieu permet de réserver l'acquiescement de chacun à cette démarche, souligne qu'il y a du "jeu" entre la cause et les effets, entre la réalité divine et la connaissance que nous pouvons en avoir.

La théologie fondamentale a été renouvelée avant 1914 par l'enseignement très remarqué du père jésuite Pierre Rousselot⁹⁵. Sa thèse sur L'Intellectualisme de saint Thomas (1908) est annonciatrice du renouveau thomiste selon Étienne Gilson⁹⁶. Mais surtout son article Les yeux de la foi, dans le premier tome des Recherches de science religieuse, est comme un discours programme dont l'influence se fait sentir sur tout le siècle, dans certaines familles spirituelles⁹⁷. Il renouvelle la question des rapports de la crédibilité et de l'acte de foi en montrant que la perception de la crédibilité et la confession de la divine vérité sont un acte unique, que la connaissance et l'amour se conjuguent et s'appellent dans l'acte de foi⁹⁸. Les commentaires et les études sur la thèse du P. Rousselot sont légion⁹⁹. Le P. Guy de Broglie¹⁰⁰ se dit disciple d'Augustin et de Thomas d'Aquin par le P.

⁹³ 1er septembre 1910. DENZINGER, 3538.

⁹⁴ Ce philosophe a toujours reconnu sa dette à l'égard de son professeur de philosophie de Conflans. Ce dernier n'ayant pas laissé d'écrits, la connaissance de la pensée de Maurice Nédoncelle est importante pour découvrir l'atmosphère du petit séminaire de Paris dans les années 20.

⁹⁵ 1878-1915. Il enseigne à l'Institut catholique de 1909 à 1914.

⁹⁶ La philosophie et la théologie, Paris, Fayard, 1960, p. 58-59.

⁹⁷ Pour donner un seul exemple inédit. L'A. a recensé trois éditions ronéotées de cet article dans le sillage de l'enseignement du P. de Broglie et de son disciple, Maxime Charles : une pouvant être datée des années cinquante, au temps du Centre Richelieu ; deux correspondant à deux générations différentes gravitant autour de la revue Résurrection. À chaque fois, il a fallu dactylographier le texte. La dernière édition a aussi connu une version photocopiée. On pourra vérifier un jour la qualité de la transmission depuis le t. I, p. 241-259 et p. 444-475 des R. S. R.

⁹⁸ Catholicisme.

⁹⁹ Une référence qui montre le nécessaire rapprochement dans l'Histoire des opposants d'un jour : Laurent SENTIS, L'acte de foi : Gardeil - Rousselot. Étude et réflexion critique. Mémoire présenté en vue de l'obtention de la maîtrise de théologie. Lecteurs : P. Michel Corbin et M. l'abbé Claude Bressolette. Institut catholique de Paris, juin 1980, 59 p. La question est étudiée dans le sillage de Roger Aubert (Le problème de l'acte de foi, 3e éd. Louvain, 1958, 800 p.) et de Hans Urs von Balthasar (La Gloire et la Croix, t. I, Aubier, 1965, 587 p.) Laurent Sentis a appartenu au mouvement Résurrection et à écrit dans Résurrection.

Pierre Rousselot et non par le P. Garrigou-Lagrange¹⁰¹. Un des ses articles éclaire tout son enseignement : "De la place du surnaturel dans la philosophie de saint Thomas"¹⁰². Ses thèses sont claires : "Que pour saint Thomas notre désir de voir Dieu est objet de pure philosophie rationnelle. En quel sens notre désir de voir Dieu ne peut être vain." Le P. de Broglie parlait d'un "désir naturel du surnaturel" ou d'une "ordination essentielle de la nature à la surnature".

La théologie dogmatique au risque de l'histoire est enseignée par P. Jules Lebreton¹⁰³ dans la chaire des Origines chrétiennes, inaugurée par lui. L'ombre de Mgr Duchesne plane sur lui¹⁰⁴. Son Histoire du dogme de la Trinité fait toujours autorité¹⁰⁵. Son oeuvre "spirituelle" n'a pas acquis le même statut¹⁰⁶. L'enseignement de l'abbé Henri Arquillière¹⁰⁷ sur l'augustinisme politique marque des générations. Le P. Bainvel inaugure une importante bibliothèque de théologie historique. Le P. d' Ounce passe un an, avant de devenir directeur des Études en 1935. Nous disposons de ses cours polycopiés. Son De Verbo incarnato avec ses notes en français et ses XII thèses¹⁰⁸, son De Christo redemptore avec ses conclusions en français et son aperçu historique sur l'idée de rédemption¹⁰⁹ permettent de toucher du doigt la "Catho" des années 20 et 30. Ils récapitulent les acquis de l'histoire des dogmes christologiques et annoncent les développements ultérieurs de l'école de Lyon-Fourvière. Le P. de Montcheuil¹¹⁰, qui en vient, lui succédera jusqu'en 1944. En 1942, il publie un Maurice Blondel. Pages religieuses. Extraits reliés par un commentaire et précédés d'une introduction. La dette que la compagnie de Jésus a contracté, depuis le P. Rousselot, à l'égard du philosophe d'Aix, y est reconnue. Mais plus profondément,

¹⁰⁰ 1889-1983, professeur de théologie fondamentale, surtout de 1923 à 1960. Voir Revue de l'I. C. P., n° 7, juillet 1983, p. 122-124 ; Bulletin des Anciens des Carmes, 1983, p. 9-10.

¹⁰¹ L'A. connaît de ce théologien (1877- ?) Dieu. Son existence et sa nature. Solution thomiste des antinomies agnostique. 1ère éd., 1918 ; 11e éd., Beauchesne, 1950, 896 p. Il a tenu à lire la série des petits volumes du P. Hugon (1867-1929), professeur à l'Angélique à partir de 1909 : Le Mystère de la Très Sainte Trinité (1912 ; 6e éd. 1930, 374 p.), le Mystère de l'Incarnation (1913, 2e éd. 1921, 350 p.), le Mystère de la Rédemption (1910, 3e éd. 1922, 302 p.) et Hors de l'Église point de salut (1907, 334 p.). Paris, Téqui.

¹⁰² R. S. R., mai-août 1924. Il a été transformé, avec d'autres articles, en un "polycopié" d'étudiant vers 1954 (34 p.) quand des séminaristes des Carmes, influencés par le P. Charles, ont publié ses cours, Pour une théorie rationnelle de l'acte de foi (224 p.) et le De Fide (342 p.). Ce dernier comporte deux appendices au titres évocateurs : "Peut-on parler d'un "esprit moderniste" ? Moyens de nous en garder. Nature de l'"intégrisme" et moyens de l'éviter".

¹⁰³ 1873-1956, enseigne les origines chrétiennes de 1905 à 1943, doyen de 1927 à 1943.

¹⁰⁴ Le P. Lebreton le remarquera à la mort de l'ancien professeur d'histoire et de théologie qui avait enseigné cette discipline avant le père Lebreton à l'école des Carmes et à l'Institut catholique naissant avant de le faire à Rome au frais de la République. Sur cette personnalité : Brigitte WACHÉ, Monseigneur Louis Duchesne. 1843-1922. Historien de l'Église. Directeur de l'École française de Rome. Rome, Palais Farnèse, 1992. 758 p. L'article du père Lebreton dans les Études, t. 171, p. 405 est mentionné p. 610, n. 358. M. Tixeront, supérieur à Lyon de M. Verdier, avait étudié à Paris sous la direction de l'abbé Duchesne.

¹⁰⁵ T. I, Les origines, XXIV-694 p. Beauchesne, 1927. T. II, De saint Clément à saint Irénée, XXII-702 p. 1928.

¹⁰⁶ La vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre Seigneur. Paris, Beauchesne, 1935, 9e éd. 470 p et 526 p.

¹⁰⁷ 1883- ?

¹⁰⁸ 21 x 31 cm, 51 p. et 26 p.

¹⁰⁹ 21 x 31 cm, 22 p. et 21 p.

le P. de Montcheuil révèle la généalogie de sa pensée à travers sa thèse sur Malebranche et le quietisme (1934). Son scotisme y est manifeste. Mais est-ce que toute thèse n'a pas ses limites et ses revers. La "métaphysique de la charité" n'aboutit-elle pas chez lui à un excès ? Mais cela est une autre histoire¹¹¹.

Il n'est pas question de traiter de l'exégèse à la Catho de Paris dans l'entre-deux-guerres, mais du regard que pouvait avoir le premier supérieur des "Carmes réformés" des années vingt et l'archevêque de Paris des années trente. Selon notre témoin privilégié (Mgr Charles), il disait sous forme de boutade quelque chose comme : Laissez donc l'étude de la Bible et particulièrement l'Ancien Testament. On n'a que des histoires avec ça. Le sulpicien doit se souvenir d'Ernest Renan¹¹² ! Il sait que Loisy (1857-1940), son contemporain, n'enseigne plus dans l'Église et que son adjoint et successeur, le P. Pressoir, fait l'expérience d'une vocation d'exégète arrêtée en plein vol. L'enseignement de l'abbé Jules Touzard¹¹³ sur l'authenticité du Pentateuque n'est pas sûr depuis une décision de la Commission biblique en 1920 et un brillant sulpicien, A. Dupont-Sommer, quitte l'Église au début des années 30. Une réédition du Manuel biblique de M. Vigouroux par M. Brassac est mise à l'Index en 1923¹¹⁴. M. A. Robert¹¹⁵, qui succède à l'abbé Touzard, réfléchit avec précaution aux genres littéraires à partir du texte biblique et des théories de Julius Wellhausen (1844-1918). Il prépare le chemin à M.M. André Feuillet et Émile Osty. L'abbé Drioton se spécialise à outrance. Le P. Verdier ne proposera donc pas une réflexion morale "tirée des propres paroles de l'Écriture sainte", au moins explicitement. Mais en ce domaine, il ne sera pas écouté.

La présentation de ses écrits permettra d'étoffer notre connaissance, succincte à ce jour, de l'enseignement de la théologie morale à la "Catho". Nous n'avons qu'un nom pour le moment. Dans les années 30, le père jésuite Jean Benoît Vittrant compose une Théologie morale qui a eu beaucoup de succès¹¹⁶. Elle est très liée au code de droit canon et très pratique pour le confesseur. Dans une histoire qu'il n'est pas possible de tracer ici¹¹⁷,

¹¹⁰ 1900-1944.

¹¹¹ Voir dans notre Sacré-Coeur de Montmartre, 1992, t. II, le chapitre sur le Coeur de Jésus, une dévotion sentimentale et doloriste ?, p. 890-892.

¹¹² 1823-1892. Sa Vie de Jésus date de la naissance de Jean Verdier (1863).

¹¹³ 1867-1938. Voir les tables du D. T. C. Il s'investit dans le ministère paroissial de 1928 à sa mort.

¹¹⁴ Pour ces deux messieurs de Saint-Sulpice, voir les tables du D. T. C. et Catholicisme.

¹¹⁵ 1883-1955

¹¹⁶ Tables du D. T. C. Nous consultons parfois : Théologie morale. Bref exposé à l'usage des membres du clergé et spécialement des confesseurs. 15e éd. Paris, Beauchesne, 1944. 620 p.

¹¹⁷ En amont, le P. Verdier est inclus dans le mouvement général de ralliement du clergé français à la morale de saint Alphonse de Liguori (Jean GUERBER, s.j. Le ralliement du clergé français à la morale liguorienne. L'abbé Gousset et ses précurseurs (1785-1832). Rome, Università Gregoriana Editrice, 1973, 378 p. Claude LAN-GLOIS, "Changer les normes éthiques ? Le débat en théologie morale dans la première moitié du 19e siècle", Annuaire de E. P. H. E., Section des Sciences religieuses, t. 103, 1994-1995, p. 416-415). En aval, il faudrait

une chaire de théologie pratique et pastorale est nouvellement créée par Mgr Baudrillart. Elle est confiée au P. Verdier. Le P. Bainvel, jésuite, doyen de la faculté de théologie (1924-1925), est un instant inquiet de l'orthodoxie du nouveau professeur. Sans vouloir exiger de lui un "tutorisme absolu" qui a été condamné et qui a justifié le rigorisme dont a souffert l'Église de France à travers son jansénisme larvé, il craint chez lui un "probabilisme laxiste", condamné lui aussi par l'Église. Certes son "bon sens" et son "réalisme" pourraient laisser craindre le pire. De multiples boutades et aphorismes rapportées par les séminaristes en font foi¹¹⁸. Mais à la réflexion et finalement, l'exigence objective du Créateur et le bien subjectif de la créature se rejoignent chez lui dans le "probabilisme de bon aloi" de la morale de saint Alphonse de Liguori.

L'enseignement en théologie morale du supérieur des Carmes est connu grâce à ses articles dans la Revue apologétique et dans quelques autres. Durant la Guerre ou aussitôt après, M. Verdier publie ses principaux articles en brochure. Les sujets en sont la famille, l'école, la question sociale et la patrie dans le concert des nations et dans l'Église. Le problème de la natalité et la morale chrétienne¹¹⁹, paru en 1917, ressemble à une contribution à l'effort de guerre du moment. Pourtant il dépasse la conjoncture pour traiter de la conception chrétienne du foyer et du célibat. Vingt ans plus tard, le cardinal Verdier dira la même chose¹²⁰. La dénatalité est dénoncé comme un fléau. Le projet de faire coïncider la sexualité, l'amour et le mariage est affirmé. L'ouvrage de Léon Blum de 1907, Du Mariage¹²¹, est encore dans tous les esprits. En termes contemporains, il y est question, "par un homme heureux" avec son épouse (préface), de libération des femmes, d'éducation des hommes, de généralisation des expériences prématrimoniales, de mariages tardifs. L'esprit qui anime Victor Margueritte et La Garçonne (1922) est déjà dans l'air. M. Verdier sait que les désordres touchant l'amour sont de tous les temps. Il n'en demeura pas moins prêt à les combattre en son temps en promouvant une union équilibrée de la religion

voir sa place dans le renouvellement de la morale familiale et dans la morale sociale. On a relevé quelques mentions. Comme moraliste, Jean Verdier est cité par GOYAU-HANOTAUX, Histoire religieuse de la France, Plon, 1942, p. 382-389 ; par Jean VERDIER, homonyme, inspecteur de l'enseignement libre, Problèmes modernes, réponse chrétiennes, Paris, L'École, 1953, 46 p. Dans une histoire de la morale sociale, Un curé du Diocèse de Paris, [chanoine AMY], Cinq ans dans la banlieue rouge, Préface du P. Villain, de l'Action populaire, Spes, 1946, 128 p., fait du cardinal Verdier une étape importante (p. 55). Finalement et surtout : Bernard HÄRING, rédemptoriste, La Loi du Christ. Théologie morale à l'intention des prêtres et des laïcs. Tournai, Desclée, 1960, 3 t., 650 + 388 = 774 p. Problèmes sociaux, réponses chrétiennes est mentionné en bibliographie, t. III, p. 598.

¹¹⁸ On ne peut s'empêcher de rapporter ici celles transmises à l'A. par Maxime Charles, séminariste aux Carmes en 28-29, la dernière année de M. Verdier, et prêtre du diocèse de Paris qui a beaucoup aimé son premier "père en Dieu". "Il faut toujours s'appuyer sur les principes ... jusqu'à ce qu'ils cèdent ! " "L'essentiel est que les gens soient dans la bonne foi ... quitte à les y faire glisser doucement ! " "Il faut très bien connaître le droit canon ... pour pouvoir le contourner !"

¹¹⁹ Paris, Beauchesne, 1917, 4e mille, 12 x 19 cm, 72 p. ou bien R. P. A., t. XXIII, pp. 705-727.

¹²⁰ D. C., t. 32, 1934, col. 657-658. Voir aussi l'appel solennel de l'A. C. A. d'avril 1939. Commentaire p. 43 de Martine SEVEGRAND, Les Enfants du Bon Dieu, Albin Michel, 1995. Christine SOUCILLE, Le cardinal Verdier, Sciences politiques Paris, 1995, p. 16, a perçu et souligne ce point.

et du bonheur, "même ici bas"¹²². Durant sa présence aux Carmes, le théologien de la famille fait passer son enseignement auprès de l'association des Pères chrétiens (ou chefs de famille chrétienne) dont il est directeur ou de grandes oeuvres d'action féminine dont on aimerait savoir le nom et dont il est dit le conseiller. Une thèse récente¹²³ permet de préciser ses rapports avec l'association du mariage chrétien, fondée en 1919 par l'abbé Viollet. Ce dernier en est le secrétaire-trésorier, Mgr Chaptal¹²⁴, évêque auxiliaire de Paris, le président, et lui, le vice-président. Il confiera à la revue de l'association un article : "La crise de la dépopulation et le ministère pastoral"¹²⁵. Devant l'onanisme conjugal, Martine Sevegrand le dit "idéaliste" (p. 108). Le dossier sur cette question au XIXe et Xxe siècle est immense. En fait, selon nous, le P. Verdier est simplement un pasteur qui appelle à l'héroïsme dans le Christ et en donne les moyens. En 1931, l'année de Casti Connubii, l'archevêque de Paris érige canoniquement l'association à laquelle le cardinal Pacelli adresse ses encouragements¹²⁶.

À la question familiale est liée la question scolaire. La continuité de sa pensée est grande depuis ses réflexions, à la sortie de la Guerre, sur L'ignorance religieuse, son étendue, ses causes, ses remèdes¹²⁷ aux "vérités premières" rappelées dans ses lettres à ses contemporains et rassemblées dans un recueil¹²⁸, en passant par un article de la Vie catholique¹²⁹. L'école unique et neutre y est dénoncée. Elle induit une sélection prématurée et une défaillance du milieu social. Mais ceci n'implique pas un usage politique de la question scolaire. Selon Adrien Dansette, M. Verdier est mêlé à une affaire importante en 1922¹³⁰. À cette date, "des campagnes sont amorcées dans la presse de droite contre les lois "intangibles" et pour la répartition proportionnelle scolaire¹³¹ ; la même année, [l'A. C. A.] publie une déclaration dans laquelle elle se prononce en faveur de cette réforme. Au cours des conversations qui réunissent régulièrement chez l'abbé Renaud diverses personnalités catholiques libérales, Emmanuel Desgrées du Lou, rédacteur en chef de Ouest-Éclair, important journal de province favora-

¹²¹ Paris, Ollendorff, 1907. 12 x 18 cm, 342 p. Ouvrage réédité en 1990 chez Albin Michel. Voir dans Libération du 3 janvier 1991 l'article de Jean-Baptiste Marongiu, cité ici.

¹²² Selon le témoignage (p. 12) du chanoine Baret aux Carmes de 1924 à 1931 dans ses Souvenirs d'un jeune clerc manceau, Le Mans, 1980, 36 p.

¹²³ Martine SEVEGRAND, Les enfants du bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au 20e siècle. Paris, Albin Michel, 1995. 480 p.

¹²⁴ Il y a une biographie de Mgr Chaptal par M. Boisard, vers 1945, ainsi qu'un article dans Catholicisme.

¹²⁵ Le Prêtre et la Famille, novembre 1928, p. 165 s.

¹²⁶ D. C., t. 26, 1931, 93-96 ; 449-450 ; t. 27, 1932, 1570-1.

¹²⁷ Rapport lu à la journée diocésaine de Paris le 20 février 1918. Paris, Beauchesne, 1918, 11 x 18 cm, 40 p. Voir également R. P. A., 1er mars 1918, pp. 641-662. Mgr Baudrillart la juge "assez intéressante, surtout l'étude de M. Verdier". Les Carnets d'un Cardinal, p. 760. Pierre PIERRARD, L'Église et les ouvriers, 1984, p. 493, fait grand cas de ce texte.

¹²⁸ Cardinal VERDIER, La question scolaire, Paris, Beauchesne, 1934. 12 x 19 cm, 164 p. Citation de l'avisement. Lettres parues dans la Semaine religieuse de Paris en 1930, 1931 et 1932.

¹²⁹ Vie catholique du 15 novembre 1924 repris dans un dossier de la Documentation catholique, t. 21, 1929, p. 937.

¹³⁰ A. DANSETTE, Histoire religieuse de la France contemporaine, 1951, t. II, p. 533-534.

ble à une politique de conciliation, est amené à rédiger sur le conseil d'un sulpicien, M. Verdier [...], une brochure hostile à ces manifestations intransigeantes qui est approuvée par le cardinal Dubois et imprimée par les soins du père Desbuquois de l'Action populaire sous le titre la Politique religieuse de la France. Les cardinaux et archevêques en trouvent un exemplaire à leur place lors de l'assemblée de février 1923 et les évêques la reçoivent avec une carte du cardinal Dubois qui, sans en prendre la responsabilité, en souligne l'intérêt". La pointe du "mémoire confidentiel" semble être la modération en vue des élections de 1924, après le rétablissement des relations avec le Saint-Siège et l'adoption des associations diocésaines. En revanche, à l'issue de [l'A. C. A.] de février 1924, le cardinal Andrieu obtient qu'une prescription soit faite aux catholiques de ne donner leurs voix qu'aux candidats résolus à condamner la laïcité. Une intervention de dernière minute du Saint-Siège fait supprimer cette phrase. Discrètement, mais réellement, le cardinal Dubois et M. Verdier triomphent¹³². Cela n'empêchera pas ce dernier, dans la Question scolaire (1934), de rappeler que l'État a plus de devoirs que de droits à l'égard des enfants. Qu'il leur donne la "vraie morale"¹³³, qu'il permette à chacun de trouver un complément auprès du ministre de sa religion, que tous les parents soient aidés, les chrétiens comme les autres. Parmi les droits de l'État, il lui reconnaît un contrôle des programmes scolaires des écoles privées.

Dans la maturité de ses cinquante ans, dans le temps de la Guerre vécue à l'Institut catholique de Paris, Jean Verdier entreprend la rédaction d'un manuel de sociologie qui commencerait par une étude sur le socialisme et qui serait sa contribution à la résolution de la question sociale. Ces travaux publiés en feuilleton dans les Causeries sociales de la Revue pratique d'apologétique auraient donné lieu à un ouvrage de cent vingt-huit pages si ce dernier avait dépassé l'étape des épreuves¹³⁴. Cette histoire du socialisme est inséparable de sa réflexion sur le droit de grève¹³⁵ et de "quelques idées fondamentales sur les droits du travail et le capital"¹³⁶. Le parcours historique de l'idée du socialisme que Jean Verdier utilise est intéressant par lui-même : Platon, l'Ancien Testament, l'Évangile, l'Église primitive, les premiers siècles chrétiens, le Moyen Âge, les réductions jésuites du

~~XVIIe siècle, les romans et la philosophie sociale, la Révolution, le XIXe siècle avec ses étapes utopique,~~

¹³¹ Sur la R. P. S. des crédits, voir Marcel LAUNAY, L'Église et l'École en France, Desclée, 1988, p. 93-96.

¹³² Sur la lettre du Pie XI du 18 janvier 1924 permettant l'adoption des associations diocésaines et sur la lettre contestée du 6 février 1924 ("Sur quelques graves devoirs du temps présent"), voir Denis MAUGENEST, Le Discours social de l'Église catholique de France, Cerf, 1995, p. 133-150, les textes et une introduction.

¹³³ Les possibilités d'éducation sexuelle à l'école sont limitées : D. C., t. 23, 1930, 533-9.

¹³⁴ Abbé VERDIER, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris, Le socialisme, Paris, Beauchesne, 1916. 14 x 22 cm, 108 p. A été consulté aux archives de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice grâce à l'obligeance du P. Irénée Noye. Une douzaine de "causeries sociales" se trouvent dans les tomes XXVIII à XXXI de la R. P. A.

¹³⁵ Y a-t-il un droit de grève ?, Paris, Beauchesne, 1919. 11 x 17 cm, 30 p. Voir aussi R. P. A. du 1 février 1921 où cet article se trouve dans un dossier sur la conscience professionnelle auquel ont collaboré Adolphe Tanqueray, Charles Antoine, Adéodat Boissard, Louis Garriguet, l'Action populaire, l'A. C. J. F. Ce dossier est repris dans la Documentation catholique, t. 5, 1921, p. 281s., en vue du programme d'"Action catholique" des cercles d'études des patronages chrétiens.

siècle, les romans et la philosophie sociale, la Révolution, le XIXe siècle avec ses étapes utopique, scientifique et pratique. Les appendices sur le socialisme agraire et le syndicalisme ouvrier ne sont pas à oublier car ils sont comme les conclusions de l'ouvrage et les possibilités pratiques qui s'ouvrent aux lecteurs chrétiens. Les droits du travail, le droit au travail et à la propriété privée sont examinées dans une seconde partie. La réponse à la question choc sur la grève est claire : "Elle est un acte légitime quand elle est le seul moyen, soit de protester efficacement contre la violation des clauses du contrat, soit d'obtenir que les conditions justes du travail soient réalisées, en un mot quand elle est un acte de légitime défense"¹³⁷. Devant ces préoccupations morales, il est aisé de comprendre qu'on trouve Jean Verdier lié à de multiples associations agissant dans le domaine social : les Semaines sociales, l'Union internationale d'études sociales, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, le conseil doctrinal de la C. F. T. C., la J. O. C. naissante¹³⁸. Dès qu'il est sur le siège de Paris, il transforme le congrès diocésain des 10-14 mars 1930 en une session d'enseignement de la doctrine sociale de l'Église. On y prie beaucoup et on y parle des assurances, des syndicats et des femmes¹³⁹. Il encourage la diffusion du Manuel d'études et d'action sociales à l'usage du jeune clergé du P. Rutten¹⁴⁰. Le cardinal Verdier est vraiment à l'unisson de la Congrégation du Concile dont la lettre à Mgr Liénart dirime le débat sur le conflit entre le consortium patronal et les syndicats. Ces associations sont moralement nécessaires.

Toujours durant la Guerre, les interventions de Benoît XV¹⁴¹, et les initiatives de l'A. C. J. F.¹⁴² ont donné à Jean Verdier, sous le pseudonyme de Lucius, l'occasion de préciser la pensée de l'Église sur le patriotisme et, par là, sa propre pensée. Il enseigne qu'un catholique pour honorer son nom doit aimer sa propre patrie sans haïr celle des autres, que la guerre a ses lois qu'il faut respecter. Il peut citer Maurras défendant le pape en étant étranger à tout nationalisme, comme le remarque Jacques Prévotat¹⁴³. Dans ce domaine, également, le Cardinal qui parlera à la France durant la "drôle de guerre" sera fidèle au professeur de morale qu'il a été et saura raison garder, nous semble-t-il, tout en étant très ému.

¹³⁶ R. P. A., t. XXXII, pp. 339-350.

¹³⁷ Sommaire, p. 3. Ses références bibliographiques étant rares, on peut relever les auteurs qu'il mentionne pour une fois : Auguste Lehmkuhl, Antoine Pottier, Hieronymus Noldin, Adéodat Boissard, Joseph Rambaud, Charles Antoine (six notices dans Catholicisme), Maurice Hauriou (notice dans E. U.) et, bien sûr, Léon XIII.

¹³⁸ Tous ces liens seraient bien sûr à préciser.

¹³⁹ BOISARD, 133-134 et surtout le témoignage de François Veillot dans Montmartre, août 1930, p. 9-12. René RÉMOND et Aline COUTROT, Les catholiques des années 30, 1979, p. 23-38 font bien remarquer que Rome a parlé sur cette question.

¹⁴⁰ Dominicain belge et sénateur. D. C., t. 24, 1930, 115-6.

¹⁴¹ R. P. A., t. XVIII,

¹⁴² "Adresse de l'A. C. J. F. aux jeunesses catholiques des pays neutres", R. P. A., t. XX, p. 196-209. "Les Allemands et les lois de la guerre ; à propos d'un acte de l'A. C. J. F.", t. XX, p. 299-314.

¹⁴³ Jacques PRÉVOTAT, Catholiques français et Action française. Études des deux condamnations romaines. Thèse pour le doctorat d'État à Paris -X Nanterre, 1994, t. II, p. 495-496, n. 58.

La "pensée et l'action politiques"¹⁴⁴ et pastorales, ajoutons-nous, de Jean Verdier peuvent être précisées à l'occasion de la crise de l'Action française vécue aux Carmes et à l'Institut catholique de Paris. Et ceci grâce aux enquêtes de Jacques Prévotat¹⁴⁵ et au témoin privilégié déjà mentionné, Maxime Charles¹⁴⁶. Ce dernier arrive aux Carmes en octobre 1928, "libéré" par les mesures de décembre 1926 qu'il a vécues en rhétorique à l'âge de 18 ans. Il était jusqu'alors un fervent de Charles Maurras et de Léon Daudet, autant qu'on pouvait l'être à son âge dans l'internat très strict qu'était "Conflans". L'exigence papale lui a fait comprendre, dit-il, qu'il ne pouvait pas être prêtre et homme d'un parti politique. Il n'en demeure pas moins très sensible à la vision philosophico-théologique issue en grande partie de saint Thomas, fut-elle revue par Auguste Comte, qui anime, selon lui, la pensée maurrassienne. Le supérieur des Carmes et le séminariste n'ont pas mis longtemps à repérer que leur passé politique et leurs options en ce domaine n'était pas les mêmes. Mais Maxime Charles a toujours porté témoignage que cela n'altérerait pas le rapport "pastoral", le rapport "de foi" qui était le leur. C'est du P. Verdier qu'il tenait la formule de Lacordaire en réponse à la question de la place de son siège à l'Assemblée : "Au plafond !" L'un et l'autre se tinrent au plafond et s'y trouvèrent bien, même si, là-haut aussi, il y a une droite et une gauche !

Les prises de position des professeurs de la "Catho" sont connues grosso modo de l'A. par le témoignage direct de M. Charles, comme on disait également pour les séminaristes, mais surtout désormais par les enquêtes de Jacques Prévotat. La maison des Carmes en 28-29 bruissait encore de l'article du 5 février 1927 du P. Lebreton dans les Études dénonçant "l'empirisme organisateur" de Maurras. Mais cela ne surprit personne. Il en fut de même du Cahier de la Nouvelle Journée pensé par Maurice Blondel¹⁴⁷. En revanche Primauté du spirituel¹⁴⁸, Pourquoi Rome a parlé¹⁴⁹ de Maritain et de ses amis ont frappé les esprits. Clairvoyance de Rome

¹⁴⁴ La méthode et les conclusions de la thèse de Jacques Gadille et les deux ouvrages de Claude Bressolette nous guident dans nos réflexions. Voir Jacques GADILLE, La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883. Paris, Hachette, 1967. 2 t., 352 et 332 p. Surtout Claude BRESSOLETTE, Le pouvoir dans la société et dans l'Église. L'ecclésiologie politique de Mgr Maret, dernier doyen de la faculté de théologie en Sorbonne. Préface de Jacques Gadille. Paris, Cerf, 1984, 213 p.

¹⁴⁵ Nos références renvoient à la version photocopiée de : Jacques PRÉVOTAT, Les catholiques français et l'Action française. Étude de deux condamnations romaines. Thèse de doctorat d'État sous la direction de René Rémond. Université de Paris X Nanterre, 1994. 5 vol., 1834 p.

¹⁴⁶ Jacques Prévotat a dit à l'A. son regret de n'avoir pas interviewé Mgr Charles.

¹⁴⁷ et dirigé par Paul Archambault, n° 10, août 1927, 245 p. Blondel, sous son nom et sous celui d'André, Vialatoux, Gallois, Hours et Bidault y écrivent. Connue par J. PRÉVOTAT, Les catholiques français et l'A. F., 1994, p. 1310-1320, 1357-1959, 1395-1397.

¹⁴⁸ Paraît durant l'été 1927. Voir Bibliographie des oeuvres de Jacques Maritain 1924-1929. Supplément aux Cahiers Jacques Maritain, n° 12, novembre 1985.

¹⁴⁹ Paru le 8 décembre 1927, avec P. Doncoeur, M.V. Bernadot, É. Lajeunie, D. Lallement, F.-X. Maquart.

conforte cette impression¹⁵⁰. Quel exemple de foi ! Que le soutien à Pie XI vienne de ces deux sommités philosophiques aux systèmes incompatibles entre eux, avait quelque chose de rassurant. La décision romaine n'était pas une décision politique, mais doctrinale et pastorale. Elle n'était pas due aux options politiques du pape lui-même, comme ne l'était pas plus celle de Pie X touchant le Sillon, quel qu'usage qu'on en ait fait. Il y a un ordre du religieux à respecter et à n'inféoder à aucun parti¹⁵¹.

Le cardinal Dubois appréciait également ces soutiens. Il était tout à fait solidaire de Pie XI. Sa lettre lue dans toutes les églises du diocèse, le 6 novembre 1927 est une des plus fermes de France¹⁵². La Semaine religieuse du 12 novembre 1927 cite les PP. Bessières et de La Brière, déjà mentionné plus haut, qui défendent le pape contre l'Action française¹⁵³. Ces défenses réconfortent l'archevêque de Paris qui est vraiment malmené, accusé d'être antipatriote. Mais, dans ce domaine, l'unité n'est pas l'uniformité. L'article du P. de Broglie, "Science politique et doctrine chrétienne" le montre en mettant du baume sur les plaies des vaincus¹⁵⁴. La soumission du père jésuite était absolue quant aux mesures disciplinaires, quant au respect des personnes, mais il n'en continuait pas moins de penser ce qu'il estimait être la doctrine catholique de la société. "Il avait rompu avec l'Institut d'Action française dont il était conférencier, mais il ne voyait pas en quoi il lui était interdit de nous enseigner la même doctrine des relations entre la morale et la politique, puisqu'il était disciple de saint Thomas et non pas de Maurras"¹⁵⁵. Il l'écrivit et ne se gêna pas pour le dire. On pouvait s'inspirer du P. Rousselot et par lui de M. Blondel pour l'analyse de l'acte de foi, sans pour autant le suivre dans toutes ses analyses et options¹⁵⁶.

¹⁵⁰ Paru le 10 octobre 1929, avec des contributions de V. Bernadot, P. Doncoeur, E. Lajeunie, D. Lallement, F.-X. Maquart. Oeuvres complètes, t. III, 1924-1929, Paris, Saint-Paul, 1983.

¹⁵¹ M. Verdier aurait-il joué un rôle dans l'évolution de Jacques Maritain ?

¹⁵² Eugen WEBER, L'Action française, 1964 selon J. PRÉVOTAT, p. 1546-1547.

¹⁵³ PRÉVOTAT, p. 1143.

¹⁵⁴ Recherches de science religieuse, 18 décembre 1928, 553-593 et 19 février 1929, 5-42 et Jacques PRÉVOTAT, p. 1307.

¹⁵⁵ Témoignage de Mgr Daniel Pézeril, son ancien élève des années 30 : Bulletin des Anciens des Carmes, 1983, p. 9-10.

¹⁵⁶ L'attitude du P. de Broglie ne doit pas devoir être rapprochée de celle du P. Pègues qui s'enthousiasme pour Maurras dès 1913 et qui soutient l'Action française, comme telle, même après le Non possumus du 24 décembre 1926 (J. PRÉVOTAT, p. 357-358 et 977). Cela lui vaut d'ailleurs l'exil en Italie. Il semble que chez lui, l'attachement à saint Thomas connaisse une exception en la personne de Maurras. Il faudrait en rapprocher son "thomisme à la française". Voir ses vingt-et-un volumes de commentaires, son dictionnaire et son catéchisme de la Somme théologique. André LAUDOUZE, Maurras au couvent, doit avoir des idées sur la question. Le P. de Broglie ressemblerait sur ce point au P. Descoqs (1877-1946) qui défendit Maurras en 1909-1913, puis s'abstint d'en traiter. Selon J. PRÉVOTAT, p. 268, n. 84, voir Michaël SUTTON, "Positivismisme et catholicisme. La querelle Descoqs-Blondel-Laberthonnière" au Ve colloque Maurras d'avril 1976, Études maurrassiennes, t. II, p. 469-475. On consultera surtout le travail complet de M. Sutton paru chez Beauchesne en 1994.

Les rédacteurs du Cahier de la Nouvelle Journée et Jacques Maritain, réunis, tentent de le déstabiliser, mais n'y parviennent pas¹⁵⁷.

Le chanoine Verdier, depuis 1923, proche du cardinal Dubois, suivait tout cela "du plafond" et essayait d'y attirer sa communauté divisée, y compris Joseph Folliet. Mais ce dernier ne l'y rejoignit pas et préféra quitter le séminaire. Le supérieur avait déjà vécu la crise du Sillon et n'était pas sans manifester ses réserves à l'égard de ses héritiers qui prétendaient avoir gagné après la condamnation de l'Action française. Le "verdiérisme" s'est mis en place, d'une façon pragmatique, après la Séparation, pendant la Grande Guerre, entre les condamnations du Sillon et de l'Action française. C'est tout un programme ! Les mesures de "pastorale politique" qu'il prend durant son épiscopat illustre sa position. À ses prêtres, lors des retraites pastorales, il rappelle les principes : ne faites pas de politique, ni à droite, ni à gauche. Il n'y a rien de changé¹⁵⁸. Mais dès qu'il peut, il a un geste heureux. Après le 6 février 1934, il accorde des obsèques religieuses aux ligueurs d'Action française tombés dans la bagarre. Le journal le remercie en cessant ses polémiques¹⁵⁹. En 1934 et 1935, il rappelle le refus d'absolution en cas de refus de soumission¹⁶⁰. Mais distinguant bien l'absolution qui suppose une ratification du coeur par le pénitent, de l'absoute qui est une prière pour le défunt, il relève, dès qu'il le peut, le vieux chanoine Richard qui a célébré les obsèques de Jacques Bainville¹⁶¹. Cette affaire a été soulevée par Francisque Gay dans la Vie catholique. Mgr Chevrot¹⁶², lui adresse une lettre dans laquelle il lui exprime les réserves du Cardinal. À l'égard des "héritiers du Sillon", qui confondent, à nouveau, religion et politique, ce dernier n'en reste pas là. À la même époque, en février 1936, sont prises les premières mesures touchant Terre nouvelle. À l'été 1937, Sept devra cessé de paraître, après avoir été encouragé. En 1938, Temps présent, le successeur de Sept, un temps également

¹⁵⁷ PRÉVOTAT, p. 1307. Voir VIALATOUX, le Joug du Christ, Morale et politique, Desclée, 1931. Selon Mgr Pézeril : "Francisque Gay l'ayant attaqué sur ce point dans la Vie catholique, il lui envoya sa carte - comme dans les duels de jadis - avec ces simples mots qu'il ne suffisait pas d'avoir fait quelques mois de séminaire pour juger un théologien" (Bulletin des Anciens des Carmes, 1983, p. 9).

¹⁵⁸ Résumé des avis au clergé donnés par son Éminence le 19 septembre 1930. 3e avis sur 21 : "Rien ne change. Il ne peut rien y avoir de changé. Le pape a engagé son pouvoir disciplinaire, ordinaire et extraordinaire, comme peut-être aucun pape ne l'avait fait jusqu'ici. C'est l'Église elle-même qui a jugé. Elle ne peut pas changer sa position sur ce point. Il faut démentir tous les bruits qui courent à ce sujet." A. H. D. P., 1 D 13, 1. Voir aussi D. C., t. 27, 1932, col. 607.

¹⁵⁹ Adrien DANSETTE, Histoire..., 1951, t. II, p. 607.

¹⁶⁰ Retraite pastorale, septembre 1934, n° 52 de la collection des Mandements. De même en septembre 1935, n° 62. Christine SOUCILLE, Le cardinal Verdier, D. E. A. à l'I. E. P., 1995, p. 21 et 22 attire l'attention sur ces faits et les analyse.

¹⁶¹ Voir D. C., t. 35, 1936, 552, 553, 777.

¹⁶² Curé de Saint-François-Xavier, paroisse de l'Archevêché, un des conseillers officieux du Cardinal. Choisi par lui comme prédicateur de Notre-Dame de 1938 à 1940. Voir la lettre de Mgr Chevrot à Francisque Gay du 3 mars 1936 dans Jean CHEVROT, Mgr Chevrot, Paris, Publisud, 1994, p. 44 et 54-55.

soutenu, fusionne avec la Vie catholique. La ligne éditoriale est rectifiée¹⁶³. Finalement, de l'autre bord, si en 1937 le cardinal Verdier estime prématuré de recevoir Maurras, en 1939, à Pie XII, il expose les garanties désirables rendues possibles par une véritable soumission du Comité directeur de L'Action française. Rome alors rappelle le "bien-fondé de la condamnation et agréé la soumission", comme dit le P. d'Ouin¹⁶⁴.

De quoi s'agit-il dans ce comportement du cardinal Verdier et de beaucoup d'autres pasteurs, pape en tête ? D'un "flair" ou d'un "habitus pastoral" que la sagesse ecclésiastique traduit par l'image de la barque de saint Pierre qui avance à coups de gaffe, une fois, à droite, une fois, à gauche ou bien par la formule attribuée au futur Charles V à son père Jean II à la bataille de Poitiers : Père, gardez-vous à droite ! Père, gardez-vous à gauche ! Jean Verdier n'était pas le dernier à colporter ce genre d'apophtegmes ! Il y a, chez lui, d'après le témoin qui nous sert de guide, une vision de foi et charité alliée à une connaissance des hommes dans leur condition concrète. Les catégories, quelles qu'elles soient, philosophiques ou politiques, n'épuisent pas Dieu se révélant et l'homme créé à son image. L'infinie richesse de la Révélation ne saurait s'épuiser dans telle ou telle réalité particulière, mais seulement dans le Christ et l'Église appréhendés ensemble et incluant leur Magistère. Peut-on, à propos du cardinal Verdier conceptualiser sa théologie morale politique ? Nous verrons en conclusion ce que nous pourrons faire. Pour le moment, reprenons le fil de sa vie.

Vers la soixantaine, en 1922-1924, les supérieurs d'un ecclésiastique et l'intéressé lui-même peuvent faire le point sur son parcours. Monsieur Verdier a montré qui il était et ce qu'il savait faire lors du supérieurat des "philosophes" de Lyon et la construction du séminaire de Francheville (1898-1905), lors des dix premières années de supérieurat des Carmes qu'il a refondés (1912-1922) et de ses multiples initiatives. Ce n'est pas à proprement parler un professeur capable de faire des cours bien construits ou de commenter un manuel. Ce n'est pas non plus un pédagogue capable de faire des manuels, ni un érudit pouvant produire de gros ouvrages avec des références. Plusieurs témoins ont rapporté le "charmant dédain" qu'il manifestait quand on lui faisait remarquer le genre de ses publications ou qu'on lui rappelait son ouvrage avorté sur le socialisme¹⁶⁵. Le rédacteur de la Revue pratique d'apologétique qu'il a orientée en 1921 vers un service encore plus concret de ses lecteurs recherche le contact avec le grand nombre. Son idéal sacerdotal est celui de Pierre de Bérulle. Les trois fleurons de

¹⁶³ Pour toutes ces affirmations, voir J. BRUGERETTE, Le prêtre français ..., t. III, 1936, p. 675-678. Aline COUTROT, Un courant de pensée catholique. L'hebdomadaire "Sept" (mars 1934-août 1937), Paris, Cerf, 1961, 334 p. ; p. 251, n. 6, p. 305, n. 3, particulièrement. Agnès ROCHEFORT-TURQUIN, Socialistes parce que chrétiens, Cerf, 1986, 232 p. Pierre PIERRARD, L'Église et les ouvriers, 1984, p. 533.

¹⁶⁴ D. C., t. 40, 1939, 988. A. DANSETTE, 1951, t. II, 608-610. CHOLVY-HILAIRE, t. III, 64. D. MAUGENEST, La doctrine sociale de l'Église de France, 1992, p. 171. Et bien sûr, la thèse de Jacques PRÉVOTAT.

la couronne sacerdotale sont d'être confesseur, docteur et pasteur à la fois avec un soupçon de service du bien commun de la cité. Les lectures spirituelles et les points d'oraison du supérieur témoignent en faveur de l'homme de prière et de foi. Son enseignement oral et écrit garantit une certaine qualité au docteur. Reste à savoir à quel degré exercer la fonction de gouvernement. "Il faut toujours rechercher le bien le plus universel" était aussi un de ses aphorismes¹⁶⁶.

Le service de M. Verdier dans la Compagnie se précise. Depuis son arrivée à Paris en 1905, il vit dans l'intimité de M. Garriguet, dit M. Boisard, son biographe. Après l'avoir pris comme "directeur du" pour la construction du bâtiment de la rue du Regard (1907-1912), il le garde en quelque sorte comme conseiller officieux. En 1922, M. Verdier est élu membre du premier chapitre général de la Compagnie et élu quatrième consultant. En 1923, M. Garriguet le nomme visiteur pour le Canada et les États-Unis. Il assure une grande tournée très complète des maisons qui s'y trouvent et des pays eux-mêmes.

C'est l'époque où le cardinal Dubois le fait entrer au conseil de vigilance du diocèse, le nomme vicaire général et le promeut chanoine honoraire¹⁶⁷. Il est dit son "principal conseiller" et "l'un de ses proches"¹⁶⁸. L'archevêque de Paris voudrait même en faire son successeur, après l'avoir comme coadjuteur avec droit de succession, comme Mgr Amette par rapport au cardinal Richard. Mais un petit passage par la province est de règle. Avec le nonce apostolique, Mgr Cerretti (1921-1926), nommé par Benoît XV et à l'unisson de Pie XI (1922-1939), il aurait pensé à lui comme évêque de Rodez¹⁶⁹. Le nonce des retrouvailles de la République française et du Saint-Siège, le nonce qui fait aboutir l'accord sur les associations culturelles diocésaines cherchent des "hommes d'apaisement". Mgr de Ligonés (1845-1925), évêque du diocèse d'origine de M. Verdier, aurait besoin d'un coadjuteur. Le chanoine Verdier serait pressenti. Mais Mgr Nègre, ancien auxiliaire de Viviers, l'accuse de "libéralisme". Le supérieur des Carmes est écarté. Le contestataire devient simplement auxiliaire. Après la victoire du Cartel des gauches, le 11 mai 1924, les deux évêques patronnent la naissance de la Fédération nationale catholique, le 26 octobre 1924, après avoir créé la Ligue des catholiques du Rouergue avec le général de Castelnau¹⁷⁰. Si Jean Verdier avait été nommé Un troisième candidat hérite du siège, Mgr Chaillol, qui est nommé évêque

¹⁶⁵ P. BOISARD, *Le cardinal Verdier*, 1946, p. 313.

¹⁶⁶ Tous les ecclésiastiques connaissent la formule de la première lettre à Timothée, 3, 1 : *Fidelis sermo : si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat*. Elle est sûre cette parole : celui qui aspire à la charge épiscopale désire une noble fonction.

¹⁶⁷ Bernard VIOLLE, *Paris, son Église et ses églises*, 1982, t. I, p. 368. Est-ce qu'alors, il remplace M. Garriguet au conseil épiscopal ?

¹⁶⁸ Jean CHEVROT, *Mgr Chevrot*, 1994, p. 22-23

¹⁶⁹ P. BOISARD, *Le cardinal Verdier*, 1946, p. 87.

¹⁷⁰ Corinne BONAFoux DU GRU-VERAX, *Les catholiques à l'épreuve du Cartel : la naissance de la F. N. C., 1924-1925*. D. É. A. à l'I. É. P., 1992, 205 p., p. 20.

de Rodez en 1925. Mgr Cerretti devenu cardinal de curie se fera pardonner cette mésaventure en parrainant en 1929 le nouveau cardinal Verdier.

Les choses en restent là jusqu'en 1926. La mort de deux consultants fait de Jean Verdier le numéro trois de la compagnie. Le désir de M. Tanquerey, premier consultant, de se consacrer à ses publications permet au supérieur général, qui se fatigue beaucoup, de nommer normalement le supérieur des Carmes vice-supérieur général de la Compagnie. Dès cette année 1926 et la suivante, ce dernier visite toutes les maisons de France et, à nouveau, celles des États-Unis et du Canada. Dès ce vice-supériorat général, il prépare avec les Missions étrangères et la congrégation pour la Propagande une première fondation à Hanoï. Il sera heureux comme supérieur général de tout mettre en place et d'emboîter ainsi le pas à monsieur Olier qui a ouvert la Compagnie au Canada et à monsieur Emery qui a fondé aux États-Unis. Il serait intéressant, en revenant en France, de connaître les résultats de la visite des séminaires de France au temps de la béatification des martyrs des Carmes (de par leur fidélité au pape) en octobre 1926 et de la condamnation de l'Action française (décembre 1926).

Le cardinal Dubois est né en 1856. En 1926, "ses médecins pensent qu'il n'arriverait peut-être pas vivant à Chicago, quand il part pour l'Amérique". Il se préoccupe fort de sa succession. Pie XI, Mgr Maglione, nonce de 1926 à 1936, et le cardinal Dubois aimeraient une nouvelle génération d'évêques. Les pères Merklen, Bernadot et Desbuquois ainsi que M. Verdier "conseillent" le nonce pour les nominations¹⁷¹. On a ainsi Mgr Lienart (1928), Mgr Gerlier (1929) et Mgr Suhard (1930). Le chanoine Verdier bénéficiera d'un cursus exceptionnel en 1929. On a parlé des évêques "anciens combattants"¹⁷². Mais c'est surtout le triomphe de la compagnie de Saint-Sulpice. Parmi les dix-huit premières nominations faites au temps de Mgr Maglione, treize évêques ont bénéficié de la formation sulpicienne, sept en particulier ont été élèves de M. Verdier¹⁷³.

Alors que les supérieurs généraux de Saint-Sulpice sont élus à vie, M. Garriguet démissionne au début de 1929, après avoir lancé la préparation du chapitre général de juillet 1929. Le cardinal Lépicier, préfet de la congrégation des Religieux dont dépend la Compagnie, lui confirme l'acceptation par Pie XI de cet acte. Henri Garriguet meurt le 22 avril 1929. Jean Verdier devient vicaire général de la Compagnie en attendant le chapitre de juillet. À ce titre, il devient également vicaire général du diocèse de Paris comme ses prédécesseurs. Mais

¹⁷¹ A. DANSETTE, Histoire..., 1951, p. 537 et M. MINIER, L'Épiscopat français du Ralliement à Vatican II, Padova, 1982, 228 p., p. 98-102.

¹⁷² J. BRUGERETTE, Le Prêtre français et la société contemporaine, 1938, t. III, p. 717. Ce n'est pas exactement le cas de Verdier et Suhard qui n'ont combattu qu'à l'arrière. Sur ce dernier : Jean VINATIER, Le cardinal Suhard, l'évêque du renouveau missionnaire. 1874-1949, Paris, Le Centurion, 1983, 448 p.

¹⁷³ Marc MINIER, L'Épiscopat français du Ralliement à Vatican II, Padoue, Cedam, 1982, p. 102.

alors que ceux-ci refusaient les honneurs, lui, les accepte. Il avait déjà consenti au canonicat. Il ne refuse pas d'être protonotaire apostolique. Le cardinal Dubois, malade, demande cette prélature et l'obtient le 12 octobre.

Alexis Lépicié est un ancien de Saint-Sulpice et un ami de l'ancien supérieur général. Il vient en France comme légat a latere pour les festivités du demi-millénaire de la libération d'Orléans (6-8 mai 1929). Il séjourne à Paris du 10-14 mai. Dans son programme très officiel, une visite à l'Institut catholique et à son "séminaire normal" est prévue le lundi après-midi 13 mai. Dans son adresse au légat, Mgr Baudrillart fait l'éloge du chanoine Verdier. L'idée, lancée par un séminariste¹⁷⁴ et appréciée par le supérieur, d'une grandiose procession aux flambeaux pour bien accueillir le cardinal-légat et le nonce a été menée à son terme. On leur montrera ainsi la bonne formation reçue dans cette maison. Après le dîner, elle a lieu dans le jardin. Les cent séminaristes acclament Pie XI et le légat. On prie au pied de l'escalier des Martyrs de 1792, béatifiés trois ans plus tôt¹⁷⁵. L'opération séduction du légat a réussi. Cette visite, voulue par l'archevêché, la nonciature, Mgr Baudrillart, M. Garriguet démissionnaire, pour mettre en avant M. Verdier, est un succès. Le cardinal Lépicié lui rappellera cette rencontre dans sa lettre de félicitations du 19 juillet 1929 à la suite de son élection, jouée d'avance, le 16 juillet 1929 à la tête de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice¹⁷⁶. Il reste vicaire général du diocèse de Paris.

"Durant l'année 1929 les jours du cardinal Dubois sont comptés. Une lettre autographe de Pie XI, du 25 août 1929, lui apporte les félicitations du chef de l'Église" pour son rôle dans la crise de l'Action française. Opéré le 20 septembre, il meurt le 23. Début novembre, le nonce, de retour à Paris, consulte le gouvernement au temps où Louis Canet s'occupe des affaires ecclésiastiques au Quai d'Orsay. Le 18 novembre 1929, Mgr Verdier est nommé archevêque de Paris ; le 6 décembre, il prend possession de son siège. Le 16 décembre, Pie XI le sacre à Rome¹⁷⁷ avec, comme évêques co-consécrateurs, Mgr Baudrillart et Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal Dubois pour les étrangers, Il le crée cardinal le même jour au titre de sainte Balbine. Il reçoit le chapeau le 19 et ses fonctions romaines (congrégation des Eglise orientales, de la Propagande et des séminaires). Il est intronisé le 6 janvier. Le président Doumergue le décore de la légion d'honneur à son retour de Rome. Le 29 mars 1930, il est nommé président de l' Union missionnaire du clergé pour la France.

L'été 1929 est marqué, non seulement par son élection à la tête de la Compagnie et par les préparatifs de la succession du cardinal Dubois, mais aussi par des "crises" dont M. Boissard tait le nom, qui le font beaucoup

¹⁷⁴ Maxime Charles croyait se souvenir qu'elle était venue de Jean Villot qui allait être ordonné en avril 1930 et revenait de vacances romaines durant lesquelles il avait pratiqué la "sociabilité ecclésiastique". Voir aussi les Souvenirs du chanoine Baret, 1908, p. 21.

¹⁷⁵ Voir D. C., t. 21, 1929, c. 1295-1299 et surtout, pour le point qui nous intéresse, c. 1426. Le récit de cet événement fait par Mgr Charles à l'A. correspond aux informations imprimées et leur donnent beaucoup de chair.

¹⁷⁶ Archives de Saint-Sulpice, 19. C. III, n° 76.

souffrir et qui permettent à ses médecins de lui annoncer une espérance de vie de dix ans. À soixante-cinq ans, il se jette à corps perdu dans un apostolat tel qu'il n'en avait peut-être jamais rêvé !

Le nouvel archevêque de Paris vit, dans son rapport à ses prêtres, cette paternité spirituelle, ce sens de la formation qu'il vient d'exercer pendant quarante ans à l'ombre des séminaires. Il vit sa vocation sulpicienne sur le siège de Paris. Il vit sa vocation épiscopale dans l'esprit de Saint-Sulpice. Jean Verdier est et demeure supérieur général de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Il en devient même le cardinal-protecteur. Il ne la quitte pas, comme certains sulpiciens français, mais, comme une petite dizaine de sulpiciens américains devenus évêques¹⁷⁸, continue de lui appartenir et, dans son cas, à la diriger. Il reçoit les candidats pour les admissions en son sein et veille aux nominations. Elle est dotée grâce de lui de constitutions dont elle manquait depuis sa fondation ! Le Canada et les Etats-Unis (où la Compagnie s'accroît) le voient à nouveau, même s'il en profite surtout pour initier le vice-supérieur général, M. P. Boisard, son successeur et futur biographe. Outre la fondation à Hanoï, il en décide une au Japon et en Chine. En France, les Sulpiciens prennent en charge huit séminaires de plus sous son supérieurat et même, de façon exceptionnelle, le petit séminaire de Paris. Il fait construire à Issy-les-Moulineaux le bâtiment dit de "Lorette" pour les "philosophes. Théoriquement il reste le supérieur du grand séminaire parisien, ce qui d'ailleurs lui paraît normal. Un évêque est non seulement le "père" de ses prêtres, mais de ses futurs prêtres !

Le nouvel archevêque de Paris se préoccupe de la vie religieuse et intellectuelle de ses prêtres. Il voudrait que les examens obligatoires pendant trois ans après l'ordination soient préparés par écrit et liés à des conférences faites par des professeurs de l'Institut catholique ou des maîtres de l'Action populaire¹⁷⁹. Il aimerait qu'ensuite les prêtres puissent prendre une semaine de retraite et deux, de session¹⁸⁰. Le cardinal Verdier envisage ainsi une formation permanente. On ne sait le résultat de ces initiatives. Les prêtres qui publient reçoivent ses encouragements : une dizaine de lettres préfaces ont été relevées. Le directeur spirituel sulpicien demeure sous la fonction de l'archevêque de Paris. Mgr Charles a souvent dit à l'A. combien il était aisé pour un simple vicaire comme lui de voir son archevêque. De fait, il est connu que le cardinal Verdier a multiplié les jours d'audience, les invitations à sa table, les réunions de prêtres par catégorie. Il répondait à bien des invitations d'ecclé-

¹⁷⁷ On a relevé la présence au sacre des cardinaux Gasparri, Bourne et Lépicié.

¹⁷⁸ Selon le père Irénée Noye, archiviste, à l'A., oralement.

¹⁷⁹ D. C., t. 27, 1932, 212-9.

¹⁸⁰ D. C. t. 30, 1933, 579-584 ; t. 32, 1934, 147, 209. P. BOISARD, Le cardinal Verdier, 1946, p. 118-122.

siastiques. De nouveaux modes d'exercice du ministère ne l'effrayaient pas¹⁸¹. La requête de certains de ses prêtres de vivre "en équipe" fut prise en compte pour les nominations.¹⁸² Il pense, dès 1932, à des dons de prêtres de diocèse à diocèse et, en 1938, avec Mgr Suhard, à ce qui deviendra la Mission de France, mais sans lui¹⁸³.

Une présentation succincte du "résumé des avis au clergé donnés par Son Éminence le 18 septembre 1930" donne une idée de son style et de la vie du diocèse¹⁸⁴ au début de son épiscopat.

- Que les religieuses qui reviennent aient une activité sociale. Quant au costume, elles n'auront "d'autres libertés que celles qu'elles prendront".
- La formule nationale de l'Action catholique se cherche.
- Action française, rien de changé.
- Une compensation pour le bâtiment de la place Saint-Sulpice est envisagée. Elle permettrait d'agrandir Issy et le Regard. On a refusé cinquante provinciaux pour avoir soixante-dix parisiens.
- Il faut tenir des comptes précis pour les tarifs des mariages et des enterrements.
- Chaque prêtre doit faire son testament.
- Il va falloir construire des presbytères.
- La résidence diurne et nocturne est obligatoire.
- Au-delà de un mois de vacances, il faut l'autorisation du curé.
- On doit éviter d'attirer à Paris des prêtres de province. Ils ne veulent plus retourner ensuite chez eux !
- En colonie de vacances, on peut porter un béret et non le chapeau.
- Le curé et le vicaire doivent trouver un mode nouveau de collaboration par rapport à une oeuvre paroissial confiée par le premier au second.
- Le prêtre est pratiquement aumônier des oeuvres de jeunes filles et non directeur. Prudence !
- Des tracts sociaux seront disponibles.
- Les congrès diocésains sont des succès.
- 2 000 diocésains à Lourdes.
- Prendre soin des unions paroissiales.
- Aidons l'enseignement primaire libre.

¹⁸¹ Le P. Bousquet commence à travailler avec l'accord du cardinal Verdier, dans une usine d'Ivry, au printemps 39." Émile POULAT, Naissance des prêtres-ouvriers, Paris, Casterman, 1965, p. 196-200. François LE PRIEUR, Quand Rome condamne, 1989, p. 631.

¹⁸² Ce fut le cas en 1935 de Maxime Charles nommé à Malakoff et de Michel Bizot nommé à Vanves qui purent avoir un logement commun pour manger et prier ensemble.

¹⁸³ Jean VINATIER, Le cardinal Suhard, 1983, pp. 111-112 et 226-227.

- Modification du programme des examens des jeunes prêtres.
- On adopte désormais la prononciation romaine du latin dans un but d'unification.
- Le cardinal se propose de faire prendre la direction des cérémonies pontificales par son secrétaire particulier, car "on n'est pas très fort à Paris à ce sujet !"
- Recommandations de l'assiduité aux retraites pastorales.
- Recommandations de l'affiliation aux Unions sacerdotales.
- Prendre soin de l'OEuvre des vocations.
- Accueillir les étrangers à Paris.
- Honorer la souscription pour un monument au cardinal Dubois.
- Construction d'un nouveau bâtiment à Bagneux pour une partie du petit séminaire.

Le commentaire de toutes ces prescriptions seraient à faire Au coeur du dispositif, on décèlerait ce que le P. Doncoeur appelle la Crise du Sacerdoce dans un livre de 1932, préfacé par le cardinal Verdier. Oui, écrit ce dernier, il y a crise. En fait, il y a eu crise, dit-il. Il y a des paroisses sans prêtre¹⁸⁵. Mais il y a une résurrection qui s'opère. Le livre du P. Doncoeur est en fait une "belle oeuvre" qui y contribue.

Les préoccupations sacerdotales du cardinal Verdier se traduisent en 1939 par la publication d'un recueil de douze instructions¹⁸⁶. Les titres de chapitre révèlent sa vision du monde spirituel : la retraite, le péché mortel, la mort, l'humilité, la sainte messe, la prière sacerdotale, la pauvreté, la loi du sacrifice, la chasteté sacerdotale, la Sainte Vierge, le Sacré Coeur, l'Église. Le titre que le cardinal Gerlier lui décerne en mai 1940 n'est peut-être pas usurpé pour la décennie qui vient de s'écouler et sur laquelle il reste tant à dire : Jean Verdier, le premier prêtre de France¹⁸⁷. Au moins le premier formateur de prêtres pour la période en question.

L'organisation de l' Action catholique telle que la conçoit Pie XI occupe la première place, selon le pape, dans la nouvelle mission que reçoit l'archevêque de Paris. Il n'est pas question de broser ici l'histoire de cette entreprise, mais seulement de souligner le rôle du Cardinal comme unificateur des forces catholiques en accord avec les autres évêques. Il nous paraît avoir consisté surtout dans le choix de deux hommes et d'un lieu : le chanoine Courbe, Mgr Flaus et le Sacré-Coeur avec ses dépendances et son histoire. Le premier, qui devien-

¹⁸⁴ A. H. D. P. 1 D 13, 1.

¹⁸⁵ Allusion à un article de J. BRICOUT dans la Revue apologétique, 18e année, 1923, t. XXXV, p. 57-61 renvoyant lui-même à une enquête complète de l'Action populaire (dossiers n° 55-57).

¹⁸⁶ Cardinal Jean VERDIER, À mes prêtres. Souvenirs de mes retraites pastorales. Paris, Office des OEuvres, 1940, 190 p.

dra évêque, Mgr Courbe, cesse d'être sous-directeur des oeuvres du diocèse. Il lui donne le titre de secrétaire général de l'organisation naissante et non de directeur comme l'est Mgr Pizzardo à Rome. Les autres cardinaux et archevêques ne peuvent prendre ombrage d'un tel service auprès d'eux. Ils avalisent en mai 1931 les statuts très "souples" qu'il rédige et qu'il a soumis à Pie XI. La nouvelle structure, avec son conseil central présidé par le cardinal Verdier, consiste surtout à contrôler les oeuvres qui existent d'une façon interdiocésaine, comme, par exemple, l'A. C. J. F., la Fédération nationale catholique du général de Castelnau ou le scoutisme, la J. O. C. Il est question de "faire participer le laïc à l'apostolat hiérarchique", de lui donner "mandat" pour cette mission.

Mgr Flaus¹⁸⁸, le recteur de la basilique Sacré-Coeur de Montmartre, est nommé procureur, c'est-à-dire trésorier, et directeur du comité général des pèlerinages nationaux de l'Action catholique de France. Il assure non seulement des locaux, du personnel (les Auxiliaires du Coeur de Jésus¹⁸⁹), son talent d'organisateur et, surtout, des revenus, mais, avec l'entreprise du Voeu national, un dispositif pastoral à la fois diocésain et national qui est porteur d'une mystique christocentrique, alliant la prière et l'action. Le cardinal Verdier qui aime venir prier à Montmartre, en particulier chaque premier vendredi du mois, pense donner ainsi à l'Action catholique un coeur contemplatif. Il développe particulièrement ce point dans le chapitre sur le Coeur de Jésus dans ouvrage de 1939 destiné et intitulé À ses prêtres. Cet aspect religieux est particulièrement souligné lors de la consécration au Coeur de Jésus de l'A. C. F. par les représentants des oeuvres, réunis dans la basilique de Montmartre, le dimanche 24 novembre 1935, au cours du triduum pour le cinquantenaire de l'adoration perpétuelle, en présence notamment de l'archevêque de Paris, du secrétaire général et du procureur¹⁹⁰. Ces oeuvres d'ailleurs avaient déjà l'habitude de monter à Montmartre. La F. N. C. en avait fait son lieu habituel de réunion. Le secrétariat de la J. O. C. y est installé jusqu'en 1935 et celle-ci y tient ses premiers congrès. Le nouvel archevêque suit le mouvement en quelque sorte. Inversement, le quatrième archevêque de Paris constructeur du Sacré-Coeur espère ainsi dynamiser la souscription pour l'achèvement de la basilique et de ses annexes. Le chantier des Cardinaux fait bon ménage avec les Chantiers du Cardinal. Ce dernier préside et encourage chaque année le comité de construction qui se réunit à l'archevêché (sans le recteur d'ailleurs, mais avec un vicaire général), lui rend les comptes et lui présente l'état des travaux. Il inaugure très solennellement la sacristie en 1930 en présence du nonce et de

¹⁸⁷ Lettre du cardinal GERLIER aux prêtres et séminaristes mobilisés du diocèse de Lyon. Consultation à la bibliothèque de la rue du Regard.

¹⁸⁸ Il est lié aux Équipes sociales de Robert Garric. Voir J. BENOIST, Le Sacré-Coeur, t. III, à paraître.

¹⁸⁹ Voir Émile DUBOIS, Hélène Villefranche, fondatrice des Auxiliaires du Coeur de Jésus, Montsurs, Résiac, 1976, 178 p.

¹⁹⁰ Voir Montmartre, janvier 1936, p. 31-35.

cinquante parlementaires et conseillers municipaux¹⁹¹. Ses appels à venir prier sur la Butte pour les grandes causes de l'heure et à finir le Sacré-Coeur abondent. Il donne l'exemple en y célébrant des ordinations et en y tenant des réunions diocésaines. Dans son esprit la mission de l'Action catholique de France s'allie bien au voeu de Montmartre pour le salut de la France et la mission du souverain pontife, pour la paix sociale et internationale, pour le règne du Christ-Roi.

Le cardinal Verdier doit tenir compte, dès le début de son épiscopat, de la Fédération nationale catholique du général de Castelnau¹⁹². La naissance, à Rodez, de cette organisation a déjà été mentionnée plus. En cinq ans (1924-1929), elle est devenue une puissance. Sa "clientèle" est, en quelque sorte, celle de l'Action populaire libérale, mise en place par Jacques Piou entre 1901 et 1914. Contrairement à son nom, elle n'est pas qu'une fédération d'oeuvres (les ligues D. R. A. C. [Défense des religieux anciens combattants] et P. A. C. [Prêtres anciens combattants), Ligue patriotique des Françaises), mais une organisation propre qui compte à l'époque, selon les estimations, entre un et deux millions de membres. Pie XI et le cardinal Verdier veulent éviter les dérives politiques. Née comme une réaction au Cartel des gauches, qu'en quelque sorte, elle fait chuter, elle pourrait devenir un parti politique. Le général de Castelnau, le "capucin botté", ne le veut pas, mais la pente est forte. Il faut éviter Charybde et Scylla, le Sillon et l'Action française. Pie XI et Verdier veulent faire en sorte que les laïcs des oeuvres catholiques soient d'abord préoccupés d'oeuvres religieuses visant la conversion spirituelle de leurs membres actuels et futurs. Par là, ensuite, les questions temporelles seront traitées. Désigné par Pie XI comme le modèle du laïc menant une action proprement catholique, le général de Castelnau accueille solennellement à la gare le Cardinal à son retour de Rome. Il doit appliquer les conseils de collaboration qu'il donne à ses prêtres pour la vie dans les paroisses. L'archevêque de Paris devient comme le répondant ecclésiastique de la Fédération, pour ne parler ni de directeur, ni d'aumônier. Mgr Courbe en fait autant au nom de l'épiscopat. Le P. Janvier, l'aumônier, est un peu évincé. Les célébrations et les assemblées générales annuelles qui se tiennent au Sacré-Coeur, permettent des contacts mystiques et pratiques. Les encouragements du Cardinal sont forts et vont dans le sens de l'idéal du Général : donner Dieu à la France et la France à Dieu¹⁹³!

¹⁹¹ Voir Montmartre, août 1930, p. 19.

¹⁹² Nous devons presque tout, sur ce point, à Corinne BONAFoux DU GRU-VERRAX, Les catholiques à l'épreuve du Cartel : la naissance de la Fédération nationale catholique. 1924-1925. Mémoire de D. E. A. sous la direction de Serge Berstein. I. E. P. de Paris, 1992, 205 p.

¹⁹³ Montmartre, janvier 1931, p. 17 ; mars 1932, p. 17 ; janvier 1933, p. 17 ; août 1934, 22-24.

Que dire du cardinal Verdier à propos des organisations catholiques pour la jeunesse¹⁹⁴ ? Dans les années 30, elles abondent. Dans le désordre et le foisonnement, on pense aux patronages¹⁹⁵ et aux colonies de vacances, aux Coeurs vaillants, à la Croisade eucharistique, au scoutisme, aux Cadets du père Doncoeur¹⁹⁶, à la J. O. C., à la J. E. C., à la F. F. E. C. L'A. C. J. F. est une partie et le tout. Il y a un oublié, en général, dans les énumérations : la Cité des Jeunes du père Fillère. Pourtant, pour comprendre le cardinal Verdier, ce dernier semble important. Si le soutien et l'appui à la J. O. C. et à l'abbé Guérin¹⁹⁷ sont incontestables¹⁹⁸, de sa naissance à son triomphe du 10e anniversaire en 1937¹⁹⁹, il n'en demeure pas moins que l'archevêque de Paris des années 30 a soutenu aussi les initiatives du professeur de sociologie qu'il a connu au temps des Carmes et qu'il a voulu passer par lui pour mener une pastorale unifiée et diversifiée dans le diocèse. Au Christ-Roi 1930, son discours à la fête de la jeunesse célébrée à Notre-Dame va dans ce sens²⁰⁰. Il en est de même l'année suivante²⁰¹. L'archevêché aide matériellement le P. Fillère pour la Cité des Jeunes. En juillet 34, à Rennes, un rapport de ce dernier à l'Union des Oeuvres est loin de faire l'unanimité²⁰². Pourtant, le cardinal Verdier, après avoir visité lui-même la Cité Notre-Dame, lui confie l'organisation d'un grand rassemblement de tous les mouvements de jeunesse catholique pour le jubilé de la Rédemption, le 28 octobre 1934. Pour l'Archevêché, le P. Fillère écrit un rapport le 8 mai 1935 : "Unité dans la spécialisation des tâches pour la conquête de la Masse"²⁰³. Il n'y aura pas de rassemblement diocésain en 1935. Il n'y aura pas de retombées nationales, unies et diverses. En 1936, l'A. C. J. F. célèbre ses cinquante ans et en 1937, la J. O. C., ses dix ans, chacune de leur côté. Le cardinal Verdier continue jusqu'à sa mort d'aller chez les uns et chez les autres, malgré ou grâce à leur diversité théologique et spirituelle sur laquelle il faudrait s'étendre²⁰⁴. Pour comprendre le "verdiérisme", cet exemple suffit peut-être pour le moment²⁰⁵. Sur le terrain, à Malakoff, le témoin privilégié qui nous introduit dans cette période et qui suivait son archevêque sur ce point, admirait et voulait imiter, dans son apostolat, aussi bien les PP. Fillère et Doncoeur que

¹⁹⁴ Il nous faudra consulter un jour : Gérard CHOLVY, sous la direction de, Mouvements de Jeunesse, 1985.

¹⁹⁵ Gérard CHOLVY, sous la direction de, Le Patronage : ghetto ou vivier ? Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987. Paris, Nouvelle Cité, 1988, 370 p.

¹⁹⁶ On attend la thèse de Dominique Avon annoncée par Paul Doncoeur, 1880-1961, Jésuite, "père" d'une génération, D. E. A. sous la direction de Gérard Cholvy, Montpellier III, 1994, 309 p.

¹⁹⁷ Voir Pierre PIERRARD, Georges Guérin, Paris, L'Atelier, 1997, 320 p.

¹⁹⁸ Selon P. BOISARD, Le cardinal Verdier, 1946, p. 55, 133-135.

¹⁹⁹ Selon Jean CHEVROT, Mgr Chevrot, 1994, p. 106, n. 74, le cardinal Verdier obtient du gouvernement du Front populaire des avantages matériels (tarif des transports, logements).

²⁰⁰ N° 10, p. 168-179 de la collection des Mandements.

²⁰¹ Mandements, n° 22, p. 425-432 : Lettre du 14 novembre 1931 au clergé touchant la journée diocésaine des oeuvres de jeunesse.

²⁰² J. DAMBLANS, Le P. Fillère, 1989, p. 57, 67-68.

²⁰³ J. DAMBLANS, Le P. Fillère, O. E. I. L., 1989, p. 41.

²⁰⁴ Nous aimerions analyser un recueil de chants de la Cité des Jeunes, resté dans la bibliothèque de Mgr Charles, datant de Pie XII et le comparer à d'autres recueils.

l'abbé Guérin. La foi et le dynamisme habitaient et surplombaient bien des différences. Les options pédagogiques peuvent être comme des partis politiques. L'Église ne veut se lier à aucune. Son appel à la conversion retentit pour tous, dans l'unité et la diversité de la condition humaine.

La place du cardinal Verdier dans le mouvement oecuménique ne semble pas considérable. La préoccupation de l'unité des chrétiens ne paraît pas première dans sa pensée. Pourtant quelques faits rapportés par Étienne Fouilloux²⁰⁶ et quelques autres que nous avons glanés dans notre enquête montmartroise méritent d'être rapportés. Sous son égide, en mars 1930, le P. de La Brière et d'autres conférenciers montrent que les exigences romaines en matière d'oecuménisme sont fondées et que les choses sont au point mort. Pourtant en 1936, il reçoit dom Benedict et le P. Couturier, pèlerins de l'unité et les articles de ce dernier sont bien accueillis dans la Revue apologétique dont les liens avec l'archevêque de Paris sont bien connus. Entre les deux dates, ce dernier a pris une initiative qui a connu beaucoup de succès. Alors que jusqu'alors les célébrations pour la semaine de l'unité migraient de sanctuaire en sanctuaire et n'avaient pas beaucoup de retentissement, en 1931, il les installe au Sacré-Coeur et les préside avec le nonce apostolique²⁰⁷. Cette décision est justifiée mystiquement comme pour l'installation du secrétariat général de l'Action catholique à Montmartre : du Coeur du Christ jaillit le principe de l'unité. Les propos du P. Congar en 1936 sont applaudis par le chroniqueur, l'abbé Laligant, ainsi que ceux du P. Carré, en 1938. Pendant quelques années, l'abonnement à la revue Unité dans la lumière est combiné avec le celui à la revue Montmartre²⁰⁸. Comment interpréter ces faits ? D'autant qu'il faut les conjoindre avec deux autres. En 1930, à l'initiative des cardinaux Bourne et Verdier, une fédération est mise en place entre la "Society for the maintenance of the Apostolic See" et celle des Volontaires du Pape²⁰⁹. Le cardinal Bourne avait tenu à être au cardinalat de Mgr Verdier. Ses dispositions peu oecuméniques sont connues²¹⁰. Des célébrations pour la conversion de l'Angleterre sont organisées en cette même année 1930 et se poursuivent plus ou moins jusqu'en 1940²¹¹. Mais, en revanche pourrait-on dire, un rassemblement de masse, rêvé par le P. Fillère dans le cadre de son mouvement pour l'Unité, des catholiques aussi bien que des chrétiens, est jugé inopportun par l'archevêque

²⁰⁵ On a relevé d'autres actes du P. Verdier touchant la jeunesse, mais on ne peut pas tout dire !

²⁰⁶ Étienne FOUILLOUX, Les catholiques & l'unité chrétienne du 19^e siècle au 20^e siècle. Itinéraires européens d'expression française. Paris, Le Centurion, 1982, 1008 p. Respectivement p. 352, 344 et 323.

²⁰⁷ Elles ont lieu là jusqu'en 1939. Aux conférences sont jointes des célébrations dans les différents rites orientaux unis à Rome. N'existent pas en 40 et 41. Reprennent en 42 (Montmartre, fév. 1942, p. 4-5). Respectivement Montmartre, fév., p. 21-22, et mars 193, p. 16-17; mars 1932, 9-15, 20-24 ; mai 1932, 12-18 ; mars 1936, 13-17 ; mars 1937, 15 ; mars 1938, 10-12 ; mars 1939, 10-14.

²⁰⁸ Montmartre, juillet 1931, 39-40 ; janvier 1932, p. 30.

²⁰⁹ Montmartre, août 1930, 20-22.

²¹⁰ Catholicisme, art. Bourne.

de Paris en octobre 1936, mouvement qu'il a "bêni" quelque temps plus tôt²¹². Ceci ne l'empêche pas d'ailleurs d'adresser une lettre de félicitations, par son secrétaire, à l'abbé Richard, disciple du P. Fillère, pour L'Unité d'action des catholiques²¹³. Dans l'esprit de ces derniers, les deux unités sont liées. Et dans l'esprit du Cardinal ? Curieux homme ! Ce n'est manifestement pas une "girouette", un "caméléon", "quelqu'un qui est de l'avis du dernier qui a parlé". Mais s'il est difficile à cerner, il lui a été encore plus difficile, certainement, de tourner ses contemporains dispersés vers le centre de l'unité auquel il croyait.

Des historiens se sont interrogés sur l'éveil des catholiques français à la dimension internationale de leur foi (19e et 20e)²¹⁴. Quelle place le cardinal Verdier y a-t-il tenu ? La simple liste de ses voyages est longue, dans l'Empire et à l'étranger, comme consultant-visiteur, vice-supérieur, puis supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, comme archevêque de Paris et comme légat pontifical : Canada et États-Unis (1923, 1926 et 1931) ; Carthage (1930) ; Dublin, (1932) ; Vienne (1933) ; Buenos-Aires et Rio-de-Janeiro (1934) ; Einsiedlen (1934) ; Prague (1935) ; Dakar avec un arrêt à Rabat (janvier 1936) ; Malines (octobre 1936) ; Budapest et retour par Prague à nouveau (1938) ; Alger (1939) ; son adhésion très publique à la lettre collective des évêques espagnols (7 septembre 1937) vaut un voyage dans un pays éprouvé. L'Indochine, le Japon et la Chine ont été l'objet de ses préoccupations : il y a fondé des séminaires. Il a voulu que l'Église ait sa place à l'exposition coloniale de 1931 et à l'exposition universelle de 1937. En 1931, il reçoit avec éclat les missionnaires et en 1939, encore plus solennellement, les premiers évêques noirs. Toutes ces initiatives étaient fortement "médiatisées". Bien d'autres seraient à mentionner. Chacune d'entre elles a sa spécificité et mériterait de retenir l'attention. Mais l'ensemble n'est-il pas original par rapport aux personnalités de son temps et aux archevêques de Paris qui l'ont précédé ? S'il convient de remarquer avec Jacques Gadille qu'à Carthage et à Alger les musulmans ne furent pas considérés²¹⁵, il ne faut pas oublier qu'à Dakar, il reçoit cent cinquante marabouts, selon Mgr Chevrot qui l'accompagnait²¹⁶. L'homme d'Église et la personnalité française s'unissent intimement en lui. Mais il donne l'impression qu'en lui ils ne sont ni confondus, ni opposés. Il en est de même pour le missionnaire et le colonisateur en Afrique. Chez lui, on aimerait montrer que le "temporel" et le "spirituel" sont dans un rapport harmonieux et d'autant plus harmonieux qu'il est coloré par l'esprit de sa génération, agrémenté de sa touche personnelle. S'il consacre

²¹¹ Montmartre, juillet 1931, 37-38 et mai 1940, 3-5.

²¹² J. DAMBLANS, Le père Fillère, 1989, p. 88 et 93.

²¹³ Paris, Plon, 1939. 242 p.

²¹⁴ Voir Gérard CHOLVY, Actes du 4e colloque d'histoire religieuse. Le Puy, 6-9 juillet 1995. Montpellier, université Paul Valéry, 1996. 184 p.

²¹⁵ Histoire du christianisme, t. XII, p. 1049.

avec les missionnaires et les évêques noirs les colonies au Coeur de Jésus, ce n'est pas pour les annexer à l'Empire français, mais pour qu'elles trouvent leur place dans l'Église catholique et dans le monde, fut-ce grâce à sa patrie.

Le cardinal Verdier s'interroge dès le début de son épiscopat sur la paix internationale et sociale, sur la crise économique²¹⁷. Ses dénonciations des injustices, à l'unisson du Pie XI, et ses espoirs de collaboration entre les autorités religieuses et les représentants du pouvoir civil²¹⁸ font de lui un héritier du Sillon aux yeux de ceux qui s'estiment d'Action française, un démissionnaire sur les questions de la laïcité et de l'école²¹⁹. L'absoute donnée par lui solennellement aux obsèques de Briand à Notre-Dame (7 mars 1932) est applaudie par l'A. C. J. F. et bien d'autres catholiques, mais tous sont accusés de "pacifisme" par le général de Castelnau²²⁰. Ses demandes instantes de prière pour la paix à Montmartre, non seulement chaque premier vendredi du mois, lors d'une messe célébrée par lui, mais chaque vendredi, pour traditionnelles qu'elles soient en temps d'inquiétude, le font accuser de manquer de patriotisme²²¹. Pourtant ses propos sont clairs. La préparation militaire n'exclut pas la pacification des esprits. Le défenseur de Benoît XV retrouve les mêmes accents que lui. La prière pour la paix consiste d'abord à "voir le Christ dans ses ennemis"²²². Il faut éviter la guerre, être prêt à faire des concessions, mais s'il faut la faire, il faut la faire sans haine et la gagner²²³.

L'Oeuvre des nouvelles paroisses de la région parisienne est la contribution la plus visible du cardinal Verdier à la réforme religieuse et sociale de sa génération. En cela il est le digne fils spirituel de l'évêque de son Rouergue natal, le cardinal Bourret qui "couvrit le diocèse de Rodez d'églises, d'écoles et d'oeuvres de toute sorte"²²⁴. Les "Chantiers du Cardinal" ont frappé les esprits et la réflexion sur eux est importante²²⁵. Nous nous

²¹⁶ Jean CHEVROT, Mgr Chevrot, p. 260, n. 186.

²¹⁷ D. C. t. 26, 1931, 642 et 985.

²¹⁸ D. C., t. 25, 1931, 1301.

²¹⁹ Jean-Claude DELBREIL, Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France. Le parti Démocrate Populaire des origines au M. R. P. 1919-1944. Paris, Université de Paris I, 1990, 485 p. Citation, p. 208, Luc-Vérus, Vérités.

²²⁰ J.-C. DELBREIL, p. 225.

²²¹ Montmartre, fév. 1932, 24 ; mai 1932, 22 ; déc. 1935, p. 3-5. D. C., t. 23, 1930, p. 706 ; t. 29, 1933, 90_.

²²² Montmartre, fév., 1932, 10 ; avril 1932, 9-12.

²²³ Pour le cadre générale, voir R. RÉMOND et A. COUTROT, Les catholiques des années 30, Paris, Cana, 1979, p. 39-80 (Briand, l'Allemagne et les marchands de canons, 1931-1935).

²²⁴ P. LECANUET, La vie de l'Église sous Léon XIII, Alcan 1930, p. 113. Sur la tradition des évêques et des prêtres bâtisseurs d'églises au XIXe siècle, on lira la synthèse actuelle sur la question : C. BOUCHON, C. BRISAC, N.-J. CHALINE et J.-M. LENIAUD, Ces églises du dix-neuvième siècle, Amiens, Engrage, 1993, 272 p.

²²⁵ Tous les essais biographiques du cardinal Verdier en traitent : Yves de LA BRIERE et Jean PRESSOIR, F. VEUILLOT et J. AGEORGES, P. BOISARD, J. BRUGERETTE, Le prêtre ..., 1936, t. III, 616-624, H. ROLLET, Sur le chantier social, 1955, p. 229-235 et Catholicisme, art. "Chantiers", vers 1950 en font des tableaux émouvants. Adrien DANSETTE, Destin du catholicisme, 1926-1956, Paris, 1957 est plus réservé. Franck DEBIÉ et Pierre VÉROT, Urbanisme et art sacré, Paris, Critérim, 1991 consacrent aux "Chantiers" un chapitre

contenterons de les présenter en essayant de prendre le point de vue de leur initiateur. Dès son arrivée à Paris, en 1905, comme sulpicien se préoccupant de l'avenir de ses séminaristes, M. Verdier a été sensibilisée à la question de la vie religieuse des banlieues. Tous les prêtres commençaient là leur ministère et beaucoup y finissait leur vie après un passage "intra muros". Chacun connaissait les problèmes posés depuis le Second Empire par l'explosion démographique de la capitale, aussi bien à l'intérieur des fortifications qu'à l'extérieur. Mgr Sibour, le cardinal Morlot, Mgr Darboy, les cardinaux Guibert, Richard et Amette s'en étaient préoccupés, ainsi que le cardinal Dubois. Leur solution, aussi bien sous le Concordat qu'après la Séparation, était la création de chapelles de secours et l'affection du plus grand nombre possible de prêtres. Une oeuvre diocésaine y veillait et suivait le développement de la situation²²⁶. M. Verdier pouvait être sensibilisé à cette question par divers articles et quelques études. L'abbé Raffin a établi en 1906 une carte religieuse du diocèse. Dans la Revue pratique d'apologétique (1er décembre 1908) à laquelle il est lié Georges Goyau s'est interrogé sur l'évangélisation de Paris. Le 25 novembre 1912, dans le Correspondant, l'abbé Couget a traité de la vie religieuse de l'immigration de province. Le Rouergat monté à Paris que demeure Jean Verdier a dû être attentif à toutes ces réflexions²²⁷. Au lendemain de la Guerre, on pense à la reconstruction dans les diocèses meurtris. Mais vers 1925, le P. Lhande a l'idée de faire des reportages sur la vie religieuse de la banlieue parisienne dans le Études²²⁸. Ses articles réunis en un volume connaissent un succès retentissant en 1927 : Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris. D'autres suivent : en 1930, Le Dieu qui bouge, , en 1931, La Croix sur les Fortifs. Les deux derniers paraissent avec l'imprimatur personnel de Jean, cardinal Verdier. Ce qui n'est pas courant²²⁹. Dès lors les éléments du dossier sont réunis du moment qu' on y ajoute la crise du recrute-

remarquable. Simon TEXIER, sous la direction de, Églises parisiennes du 20e siècle, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1996, a demandé, avec bonheur, une contribution à Blaise WILFERT : "Les Chantiers du Cardinal, une oeuvre attendue", p. 26-42. Cet article se fonde sur un mémoire de maîtrise effectué sous la direction de Philippe Levillain et soutenu en juin 1994. Nous nous inspirerons de ses analyses et de ses conclusions.

²²⁶ Cela est bien connu : J. BRUGERETTE, Le prêtre..., 1937, t. III, p. 48, n. 1. Histoire du christianisme, t. XII, p. 501 (É. FOUILLOUX). CHOLVY-HILAIRE, t. II, p. 335-336. Mais surtout : Yvan DANIEL, L'équipement paroissial d'un diocèse : Paris, 1802 -1956. Population, paroisses, lieux de culte, clergé, Paris, Éditions ouvrières, 1957 (ouvrage que nous connaissons pour le moment par le séminaire de Jean-Marie Mayeur sur la question en 1987-1988). Voir aussi une thèse sous la direction de J.-M. Leniaud qui sera soutenue à É. P. H. É, 4e section, par Arlette AUDUC, sur la construction des églises en Seine-Saint-Denis sous le Concordat.

²²⁷ Les travaux en "théologie de la pastorale" de l'abbé ou docteur autrichien Svoboda sont également souvent cités, mais nous aimerions les situer davantage. On lui attribue la ratio d'une église pour dix mille habitants.

²²⁸ Sur le père Lhande, on a remarqué: Yves PONCELET, "Un éclairage à l'approche du cent cinquantième de la Révolution : L'oeuvre du père Lhande (1927-1934)" dans Pierre COLIN, Les catholiques français et l'héritage de 1789 (1889-1989), Beauchesne, 1989, p. 165-186.

²²⁹ Sur la banlieue des années 30, on a consulté aussi : [Chanoine AMY], Un Curé du diocèse de Paris, préface du P. Villain, de l'Action populaire, Cinq ans en banlieue rouge, Spes, 1946, 126 p. ; les témoignages de Madeleine Delbrel ; les études d'Annie FOURCAUT, sous la direction, Un siècle de banlieue parisienne, 1859 - 1964, guide de recherche, Paris, L'Harmattan, 1988, 320 p. Sous la direction d'Annie FOURCAUT, "Banlieue rouge, 1920-1960", Autrement, N° 18, oct. 1992, avec la contribution d' Étienne FOUILLOUX, "Des chrétiens à Ivry-

ment du clergé qui a déjà été signalée plus haut. En effet, s'il y a des paroisses sans prêtre, de par la France, il y a, dans la banlieue de Paris, des prêtres sans paroisse, en ce sens que les chapelles de secours ne sont pas des "centres d'évangélisation complets" avec des salles pour les catéchismes, des locaux pour les patronages, des presbytères ... pour les prêtres. C'est pourquoi en septembre 1930, dans ses avis au clergé, cités plus haut, le nouveau cardinal promet des logements décents. Quelques mois plus tard, à la suite de visites pastorales et de ces articles, la décision est prise : les chapelles de secours deviendront des paroisses à part entière, de nouvelles implantations sont prévues pour quadriller tout le diocèse.

Le prêtre qui réalisera ce dessein est le chanoine Paul-Louis Touzé. Il est né dans l'Oise en 1875 et ordonné prêtre en 1901. Vicaire en banlieue, puis à Paris, deux fois curé en banlieue, il devient curé de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle en 1923 et chanoine en 1928. Le cardinal Verdier le choisit comme vicaire général et directeur des Nouvelles Paroisses en 1931. Il le reste avec le titre de directeur des Chantiers du Cardinal jusqu'en 1957. Parallèlement il est archidiacre de Sceaux (moitié sud du diocèse) de 35 à 37, de Sainte-Geneviève (moitié sud de Paris) de 1937 à 1943, de Notre-Dame (moitié nord de Paris) de 1943 à 1957. En 1943, il est sacré évêque titulaire de Lebesso et devient ainsi évêque auxiliaire des cardinaux Suhard et Feltin. Il meurt en 1960. Jusqu'à cinquante-six ans, il était, disait-il, un prêtre heureux dans ses paroisses grâce surtout aux "patros". Il rappelait souvent qu'il n'avait pas son baccalauréat, mais qu'il avait aidé bien des jeunes à le passer. Mgr Charles disait à l'auteur ²³⁰ qu'il avait rencontré plusieurs fois des personnes qui affirmaient : "Je dois tout à Toutou", puisque c'est ainsi que ses anciens le surnommaient. S'il n'était pas un intellectuel, s'il n'avait pas fait oeuvre de constructeur jusqu'à ce jour, il était un organisateur d'hommes et de choses. Le cardinal Verdier, comme pour Mgr Courbe, semble avoir fait un bon choix.

Quelle est l'intention du cardinal Verdier, grâce à ce collaborateur qui ne reste pas seul²³¹, en publiant le 6 avril 1932 une "lettre annonçant l'émission d'un emprunt de 20 millions pour la construction de nouvelles églises"²³² ? Une telle opération n'avait jamais été faite par le diocèse et ne l'a plus été, à notre connaissance. Ensuite l'appel à la générosité des fidèles sera permanent. Son intention est double : spirituelle et temporelle. Au surlendemain de la condamnation du Sillon, le rêve n'est pas mort d'une Église vivant l'appel évangélique au

sur -Seine (1930-1960)", p. 160-181. On glanera des informations dans les travaux de Gabriel Le Bras, du chanoine Boulard, de Gérard Jacquemet et de François-André Isambert.

²³⁰ Mgr Charles en a souvent parlé à l'A. en très grand bien. Il l'a eu comme archidiacre pendant les deux premières années de son ministère à Malakoff (de 1935 à 1939). En 1940, après s'être évadé, il lui demanda conseil, en plus des contacts avec son nouveau supérieur, avant de passer en zone Sud. De 1944 à 1957, il eut de nombreuses occasions de le rencontrer et d'en apprécier le jugement.

²³¹ Le comité de l'oeuvre des nouvelles paroisses est assez formel. En revanche, la "commission des travaux" créée par ordonnance du 22 mai 1934 (n° 49, p. 53 de la collection des mandements) semble opérationnelle.

rythme d'une société démocratique naturellement chrétienne. Au lendemain de la condamnation de l'Action française, la plaie est à vif. L'idéal d'un impact institutionnel du catholicisme sur la société dû à une monarchie elle aussi naturellement chrétienne est reporté à plus tard. Dans ces conditions, Pie XI et le cardinal Verdier veulent tourner les regards vers le Christ-Roi de la société et de chacun par la conversion des coeurs et l'influence sociale. Par "l'appel du héros" et la "pression sociale" (comme l'enseigne Bergson à cette époque). Ils veulent tenir ensemble les deux aspects. Dans la France du 19e comme du 20e (et peut-être en général) la construction d'une église remplit les deux fonctions. On n'y rentre que si l'on veut. Malgré tout, elle est là qu'on le veuille ou non. La "christianisation" de la société passe par la christianisation du paysage. Tout monument d'ailleurs a formellement une telle fonction. L'historien du catholicisme rejoint sur ce point celui du républicanisme²³³. C'est pourquoi les théologiens distinguent entre les constructions ou représentations, celles qui sont "icônes" et celles qui sont "idoles". Cependant, pour en rester au cardinal Verdier, son choix est clair. Les uns et les autres peuvent difficilement à l'époque critiquer cette initiative. Trente ans plus tard il sera question de "triumphalisme" et de "taupiniérisme". Mais on n'en est pas là en dans les années 30. D'autant que dans le cas du cardinal Verdier et de bien d'autres évêques, l'intention "temporelle" et l'argument social sont très présents. La crise économique s'aggrave tout au long de la décennie. Les chantiers donnent du travail. La piété est utile à tout, dit saint Paul (1 Tim. 4, 8). Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela [les biens matériels] vous sera donné par surcroît, dit le Christ (Mt 6, 33). La construction d'une église entre dans cette perspective pour l'archevêque de Paris. Elle est un appel constant à la générosité de ceux qui sont déjà pourvus.

Que peut-on imaginer des réactions du cardinal Verdier devant les résultats ? Il s'est beaucoup dépensé pour cette entreprise. Si l'on estime à une centaine le nombre des églises construites sous son épiscopat, il faut compter une centaine de célébrations de pose de la première pierre, autant de visites du chantier, et finalement de bénédictions. A-t-il eu l'impression d'avoir réussi son entreprise ? En a-t-il perçu les limites ? Peut-on dire avec le P. Lhande que "l'église crée la cité" ²³⁴? Le "principe paroissial" est-il indéfiniment reconductible ²³⁵? Pouvait-il être conjugué au "principe des mouvements" ? A-t-il pris conscience des difficultés financières dans

²³² N° 27 de la collection des Mandements, t. I, p. 499-502,

²³³ Yves-Marie HILAIRE, Une chrétienté au 19e siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914). Lille, P.U.L. III, 1977, 1018 p., dans le chapitre intitulé "Un paysage christianisé" repris et cité avec éloge par Maurice AGULHON, "Les statues politiques au 20e siècle", Rencontres de l'École du Louvre, La sculpture du 19e siècle, une mémoire retrouvée. Paris, la Documentation française, 1986, p. 136.

²³⁴ T. III, Le Christ sur les Fortifs, p. 192 bis. Cas des Joncherolles où il prétend montrer qu' à cinq ans de distance (25 - 30), une église a "attiré" des habitations.

²³⁵ "La paroisse en France à l'époque moderne et contemporaine. Du concile de Trente à Vatican II. Les nouvelles orientations", R. H. É. F., t. LXI, n° 166, janvier 1975, p. 5-24.

lesquelles il a mis le diocèse ? Qu'a-t-il pensé de l'aspect esthétique des résultats architecturaux, même s'il n'a jamais voulu faire d'une église un musée ? L'enquête est à poursuivre.

Pour mieux connaître la personnalité du cardinal Verdier, nous nous interrogeons sur sa position par rapport à la question juive en apportant quelques pièces au dossier. Si nous ne savons rien de son attitude lors de l'affaire Dreyfus, nous pouvons supposer qu'il fait sienne le 25 mars 1928, la déclaration du Saint-Office qui "condamne la haine envers le peuple juif"²³⁶. Dans la revue Montmartre qui paraît sous son autorité, relayée par celle de Mgr Flaus, François Veuillot publie un article en 1932 intitulé : "Qu'il règne sur le monde entier !" et dont la conclusion est la suivante : "Nous devons, dans le sens surnaturel impliqué par l'amour du prochain, devenir des "philosémites". Et, surtout nous n'oublierons pas qu' Hommes de France voués au Sacré-Coeur, nous sommes, par le fait même, "hommes d'Église", et "hommes du pape", ayant mission, chacun selon nos forces, de collaborer aux intentions générales du pape et de l'Église"²³⁷. Le journaliste catholique qui est né en 1870 se souvient de l'Affaire et explique l'antisémitisme d'hier par les "excès des grands juifs". Cette distinction a certainement permis à Mgr Jouin, de mener à bien sa mission de curé de Saint-Augustin depuis 1898 avec la fondation et la direction de la Revue internationale des sociétés secrètes qui dénonce le satanisme de la conjuration du judaïsme, du protestantisme et de la maçonnerie depuis 1912. L'analyse de F. Veuillot doit être également celle du cardinal Verdier qui préside solennellement ses obsèques fin juin 1932²³⁸.

Nous aurions aimé repérer pour l'occasion la lettre d'avril 1933 écrite par le cardinal Verdier au grand rabbin de France où il dit qu'il "souffre avec lui"²³⁹. Elle n'est pas dans la collection des mandements et des lettres. Il est inutile de rappeler le contexte dramatique dans lequel elle est écrite. Les sermons du cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, de la fin de l'année le disent nettement. Publiés en français chez Sorlot dès le début de 1934, en même temps que Mein Kampf, ils sont, à la disposition des Français, des pièces importantes d'un dossier accablant. À cette lettre et à d'autres, l'Association consistoriale israélite de Paris répond en septembre 1936. Elle communique la prière que les Israélites ont faite le jour du grand pardon pour les prêtres et les religieux catholiques victimes du fanatisme "hier au Mexique, aujourd'hui dans la malheureuse Espagne". Elle

²³⁶ CHOLVY et HILAIRE, t. II, 319. Et, comme cadre de notre réflexion, le t. III, p. 54-57, "juifs persécutés, chrétiens et antisémitisme entre les deux guerres.

²³⁷ Montmartre, février 1932, 11-15.

²³⁸ Émile POULAT, Intégrisme..., 1969, p. 282 signale que Mgr Jouin (1844-1932) avait beaucoup d'amis "modernistes". Sa notice nécrologique est en D.C. t. 28, 1932, c. 252-253. On y relève qu'il fonda en 1887, alors vicaire à Saint-Augustin, le premier patronage pour les enfants des écoles laïques. Prélat domestique de Benoît XV, il est nommé protonotaire par Pie XI à la demande du cardinal Dubois. C'est également un auteur de pièces de théâtres. Nous attendons la thèse de Chantal Thoinet sous la direction d'Etienne Fouilloux.

conclut ainsi : "Nous ne saurions oublier que d'éminents chefs de la chrétienté ont naguère compati de tout leur coeur aux souffrances des juifs"²⁴⁰.

Le cardinal Verdier n'en reste pas là. Si l'on ne voit pas qu'il ait pu prendre part à la publication de Mit brennender Sorge de mars 1937, comme il est membre de la congrégation des séminaires, il a été associé aux enseignements et directions que celle-ci donne le 14 avril 1938. Il se réfère explicitement à ces documents dans sa lettre au cardinal van Roey pour le féliciter de sa dénonciation du racisme. L'archevêque de Malines traite du "mystère du sang dans l'économie du salut" et, par ailleurs "d'une doctrine à réprouver". Lui-même s'en prend à la théorie raciale qui permet "de traquer des hommes comme des bêtes" et à la loi du plus fort²⁴¹.

Ces actes de "philosémitisme" sont à joindre à ceux qui soutiennent les Juifs chrétiens. En effet, en juillet 1930, le cardinal Verdier bénit une prière dite par certains d'entre eux lorsqu'ils se réunissent à Montmartre au sein de "l'association de réparation d'Israël"²⁴². Celle-ci a été fondée le 17 octobre 1882, le jour de la fête de Marguerite-Marie, bienheureuse à l'époque, par les frères Lemann, Joseph et Augustin. Elle connaît diverses vicissitudes jusqu'au 27 octobre 1927 où elle installe son siège au Sacré-Coeur et au 27 octobre 1929, où elle est agrégée à l'archiconfrérie de Prière et de Pénitence, fondée par madame Royer. Lors de cette réunion, la messe est dite par le chanoine Mortara, dont le cas dans l'enfance, avait retenu l'attention comme celui des enfants Finally, dans les années 50. L'association tient des groupes d'études avec le chanoine Touzard. Le Père Devaux, supérieur général des Pères de Sion leur dit aussi la messe. Ils accueillent aussi le père Matteo et l'abbé Altermann. Mgr Flaus devient leur directeur²⁴³. Nous perdons la trace de l'association en 1939. Nous en retrouvons une mention en novembre 1953, puis plus rien. Dans la crypte où ils se réunissent, ils prient devant deux souvenirs liés à leur histoire. En 1892, l'association des mères chrétiennes et la congrégation Notre-Dame de Sion, fondées par Théodore de Ratisbonne, expriment leur reconnaissance à la Sainte Famille, dans la chapelle du Sacré-Coeur qu'elles ont souscrite, par un ex-voto commémorant la vision en 1842 à Rome qu'eut Alphonse de Ratisbonne et qui est à l'origine de leur existence. Au même endroit, les Juifs chrétiens "réparant pour Israël" se recueillaient auprès d'une Vierge à l'Enfant provenant de l'église détruite Sainte-Valère et devant laquelle Herman Cohen

²³⁹ Mentionnée par BRUGERETTE, t. III, p. 668 et par CHOLVY et HILAIRE, t. III, p. 56.

²⁴⁰ Connu par Montmartre, novembre 1936, p. 31.

²⁴¹ Lettre en date du 17 novembre 1938. D. C., 20e année, t. 39, n° 886, 20 décembre 1938, p. 1481-1450. Ou équivalentement, Mandements, n° 99, p. 483-486, "lettre... sur le racisme".

²⁴² Sur toute cette question, voir Dictionnaire de spiritualité, t. 13, col. 401 en particulier, mais tout l'article "réparation" du P. Glotin, en général. Jacques BENOIST, Le Sacré-Coeur de Montmartre, 1992, t. I, chapitre sur Prière et Pénitence.

²⁴³ Respectivement, Montmartre, déc. 29, 11 ; fév. 30, 22-24 ; juillet, 1930, 14 ; déc. 1930, 14 ; déc. 1931, 13 ; fév. 1932, 11-15 ; jan. 1932, 7 ; fév. 32, 15-16 ; déc. 3é, 17 ; janv. 33, 8 ; déc. 33, 24 ; déc. 34, 23 ; déc 35, 20 ; déc. 36, 12 ; déc. 37, 24 ; mai 37, 19 ; juin 38, 16.

s'était converti. Comme pièce au dossier, nous tenons à la disposition de ceux qui la souhaiteraient la photocopie de la prière autorisée par le cardinal Verdier en 1930 et qui était récitée dans ces circonstances²⁴⁴.

Soulignons, en une conclusion très provisoire, la complémentarité des trois attitudes qu'il a prônées ou patronnées : la défense (réciproque d'ailleurs) des persécutés, l'accueil des Juifs chrétiens et le rappel d'un antagonisme de fait et dans les sens, entre les Juifs eux-mêmes, entre eux, les non-Juifs et les chrétiens (Juifs ou non-Juifs), entre les chrétiens eux-mêmes. Comment penser ensemble toutes ces violences ? Les auteurs de l'Ancien et du Nouveau Testament s'y sont attelés, l'Église et la Synagogue également. Mais c'est une autre histoire...

L'étude des relations du cardinal Verdier et du colonel de La Rocque, centrée sur le 6 février 1934, constitue une nouvelle touche portée au portrait en cours²⁴⁵. Respectons scrupuleusement l'ordre chronologique. Elles ont très probablement commencée au cours des années 20 dans le cadre de l'association du mariage chrétien fondée par l'abbé Violet avec Mgr Chaptal et M. Verdier. En 1930, La Rocque accède à la vice-présidence des Croix de feu. Il prend ses distances avec François Coty et cherche à mettre ce mouvement dans la mouvance de l'Action catholique naissante. Il est inquiet de la vague de pacifisme dans la jeunesse catholique faute d'une formation civique convenable distinguée d'une propagande politique²⁴⁶. Il faudra revenir sur la question de la confusion ou de l'opposition de ces deux domaines ! Il rencontre le chanoine Courbe, mais les choses en restent là²⁴⁷. Le 11 novembre 1930, au Sacré-Coeur, "une nombreuse délégation des "Croix de feu", entourant leur drapeau, et des anciens combattants italiens"²⁴⁸ participent à la célébration sous la présidence du cardinal Ver-

²⁴⁴ Revue Montmartre, nov. 1953, n° 195, p. 55.

²⁴⁵ Nous avons, bien sûr, consulté : Jacques NOBÉCOURT, Le colonel de La Rocque (1845-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien. Paris, Fayard, 1996, 1181 p. Également : "La Rocque et les Croix de feu" p; 165-170, "L'ultra-droite des années trente" par Pierre MILZA dans Histoire de l'extrême-droite en France sous la direction de Michel WINOCK, Seuil, 1993. Nous avons surtout profité de : Jean-Louis CLÉMENT (Université Robert-Schuman - Strasbourg), "L'épiscopat, les démocrates-chrétiens et les Croix de feu, 1930 - 1936", conférence donnée aux facultés catholiques de l'Ouest à Vannes le 10 décembre 1996, texte communiqué à l'A. et à paraître. 14 p. Et le mémoire de Christine SOUCILLE, déjà mentionné.

²⁴⁶ L'ensemble des mouvements catholiques de jeunesse en avril 1931 signe la pétition "Déclaration de jeunes catholiques pour la paix" seuls les scouts retirent leur signature. René RÉMOND, Les catholiques dans la France des années trente. Paris, Cnrs, 1974, p. 49-51. Ne sont-ils pas à l'unisson de la messe pour la paix à Notre-Dame des Victoires avec Brüning et Champetier de Ribes (B.VIOLLE, Paris, 1982, t. I, p. 378).

²⁴⁷ François de La Rocque aurait aimé créer "un groupement de défense sociale et civile". Note de 3 p. du 29 juin 1930. A. H. D. P. 1 D XIII 1. Pourquoi un courrier au chanoine Courbe se retrouve-t-il dans les quelques papiers Verdier qui subsistent ?

²⁴⁸ Sur les rapports des Croix de feu et de l'Italie et, à travers ce point, avec le fascisme, nous n'avons rien trouvé d'autre, sinon les dénégations de de La Rocque lui-même rapportées (pour les nier) par Robert Soucy, Libération, 21 novembre 1995.

dier²⁴⁹. À cette époque, ces anciens combattants sont accueillis également à la synagogue de la rue de la Victoire par le rabbin Kaplan, lui-même ancien combattant et membre des Croix de feu. Ceci, de juin 1932 à juin 1936, date de la dissolution et de la transformation en parti politique²⁵⁰. La revue Montmartre ne les mentionne plus ni au 11 novembre 1931, ni aux suivants. Pendant ce temps également de La Rocque organise chaque année la "messe des Maréchaux": 22 mars 1931, 22 avril 1932 à la Trinité, 7 mai 1933 à Notre-Dame²⁵¹.

En janvier 1934, un meeting interreligieux de protestation est organisé contre la suppression des émissions religieuses sur Radio Paris. Le général de Castelnau est une personnalité invitante, non de La Rocque²⁵². Survient le "6 février 1934". L'attitude de de La Rocque est désormais bien connue. Il refuse le coup de force²⁵³. Les autres crient à la trahison. Son "légalisme" lui attire de nombreuses adhésions. Le Petit Journal se vend très bien (150 000 exemplaires). Pourtant, "l'année suivante, en janvier 1935, les Volontaires nationaux, le mouvement de jeunesse des Croix de feu, se retrouvent aux côtés de toute l'extrême droite pour manifester contre un professeur de droit, Gaston Jèze, qui a pris la défense du Négus, chassé de son trône, à la suite de l'invasion de l'Éthiopie par les troupes de Mussolini²⁵⁴." Le cardinal Verdier, qui vient de présider la messe de bout de l'an pour les victimes des émeutes de l'année dernière, organise salle Wagram une assemblée des catholiques qui vise toujours à une conversion, dans l'esprit de la clôture du jubilé de la rédemption. Auguste Champetier de Ribes, président du parti démocrate populaire, dénonce, le 29 mars 1935, les "ligues" qui ne jouent pas le jeu des partis politiques²⁵⁵. Au printemps 1935, le cardinal Verdier décline l'invitation à présider la messe des maréchaux. Il s'en explique dans une lettre privée au colonel de La Rocque du 8 mai 1935²⁵⁶. Il écrit : "J'ai dit à l'assemblée des

²⁴⁹ Montmartre, janvier 1930, p. 13.

²⁵⁰ Ce point est bien connu. Lettre de Gilles de la Rocque au Monde, 27 décembre 1994. Interview de Robert Soucy par Annette Levy-Willard, "Des chemises noires aux polos cachemire", Libération, 21 novembre 1995.

²⁵¹ J. NOBÉCOURT, p. 182. Nous aimerions comprendre le lien qu'il y a entre ces célébrations et celle du 23 mars 1930, messe de bout de l'an pour le maréchal Foch, à la demande des Médailleurs militaires, avec effectivement "toutes" les autorités militaires, civiles, religieuses et présidée par le cardinal Verdier et sans mention particulière des Croix de feu. Montmartre, mai 1930, p. 16-17. Son sermon est très "unanimiste" : Foch nous demande de remercier le Christ qui aime la France, de nous aimer les uns les autres, d'être unis, de vivre une belle vie morale. La France est regardée par l'univers entier !

²⁵² Lettre de cardinal Verdier à Chautemps, D. C., 1934, 281-282. É. FOUILLOUX, Les catholiques et l'unité chrétienne, 1982, p. 411. Le point de vue des partisans de la suppression est donné par Jacqueline LA-LOUETTE, La libre pensée en France, 1848-1940, Paris, Albin Michel, 1997, 638 p., p. 137.

²⁵³ Jean-Marie MAYEUR, La vie politique sous la Troisième République, Paris, Le Seuil, 1984, 448 p., p. 333. Grâce à Serge BERSTEIN, Le Six février 1934, Gallimard/Julliard, 1975, 258 p. Gilles de LA ROCQUE dans La Croix du 4 mars 1994.

²⁵⁴ Pierre PÉAN, "Mitterrand : les années sombres sortent de l'ombre", Libération, 2 septembre 1995. Et surtout le chapitre "L'affaire Jèze", p. 43-59, de Pierre PÉAN, Une jeunesse française, François Mitterrand, 1934-1947, Paris, Fayard, 1994, 616 p.

²⁵⁵ Sur les ligues de tous les bords, voir Serge BERSTEIN, "La ligue", chap. II, p. 61-111, parmi les moyens de rassembler avec le parti et le salon, sous la direction de Jean-François SIRINELLI, Histoire des droites en France, t. II, cultures, Paris, Gallimard, 780 p.

²⁵⁶ J. NOBÉCOURT, p. 384.

archevêques : "Le mouvement Croix de feu est très digne de sympathie. Mais il n'est pas un groupement spécifiquement catholique. En fait, il est ouvert à toutes les confessions. Il n'engage en rien la hiérarchie. Ses attitudes sont laissées à sa seule responsabilité". Une dépendance explicite à l'égard de l'autorité ecclésiastique vous gênerait dans la liberté de vos mouvements. Dès lors, ne vaut-il pas mieux que vous restiez et apparaissiez libres ? Je vous soumets cette manière de voir que je crois prudente. Mais vous connaissez mes sentiments d'estime pour le chef et les membres de ce groupement. Et je serai particulièrement heureux de vous savoir dans ce temple national ²⁵⁷ où vous prierez pour notre cher pays ! Bien affectueux respects. " Ce refus n'empêche pas le cardinal Verdier (ou lui permet !) de présider à Saint-Philippe du Roule le mariage d'Ybarnegaray, député Croix de feu dont de La Rocque est le témoin.

Les mois passent. Le 6 octobre 1935, les Croix de feu font "la une des journaux nationaux pendant plus d'une semaine" lors d'affrontements à Villepinte avec des militants "antifascistes"²⁵⁸. Malgré cela ou grâce à cela, le cardinal Verdier reçoit le colonel de La Rocque à la fin de l'hiver 1936. Nous disposons d'un rapport pour préparer la rencontre ou en fixer les propos. On y lit : "Le but général est d'abord de faire comprendre que la base indispensable de tout relèvement national est la réconciliation civique, puis de dresser à travers le pays une grande force morale, capable de cristalliser cette réconciliation. On ne saurait, pensons-nous, atteindre un tel résultat en dehors du plan social. Le mouvement Croix de feu cherche simultanément à obtenir dans ce plan des réalisations à la mesure de ses moyens actuels et à représenter une sorte de maquette de ce que nous voudrions que fit la France de demain."²⁵⁹

À la même époque, en mars 1936, une des résolutions de l'A. C. A. demande au clergé ancien combattant de ne pas prendre des responsabilités dans les Croix de feu, sans pour autant démissionner. Que les prêtres ne donnent pas leur nom à une ligue politique²⁶⁰. Au lendemain du Front populaire, après la dissolution des ligues, le colonel de La Rocque fonde le Parti social français. L'abbé Desgranges, prêtre député de la première circonscription de Vannes, non inscrit, mais proche du parti démocrate populaire. Il tente de convaincre le cardinal Verdier et Mgr Chaptal du danger que représente le parti de de La Rocque. Il n'est pas démenti, mais il n'est pas suivi. Si les évêques le laisse mener ainsi son ministère, ils peuvent bien en faire autant pour "l'accusé". Les démocrates chrétiens comme Champetier de Ribes unissent, comme les républicains de strict obédience, les

²⁵⁷ "Dans ce temple national" dont on aimerait bien connaître le nom ! Il semble qu'il ne puisse s'agir que du Sacré-Coeur. Or aucune mention n'est faite dans Montmartre de cette célébration. À suivre !

²⁵⁸ Tout sur la question : Danielle TARTAKOWSKY, "Les Croix de feu à Villepinte, octobre 1935", Autrement, n° 18, oct. 1992, n° consacré à la Banlieue rouge, 1920-1960.

²⁵⁹ Lettre de de La Rocque au cardinal Verdier, 7 mars 1936. A. H. D. P. 1 D XIII 1, recopiée d'après J. NOBÉ-COURT, p. 384.

droits civils et les droits politiques à l'opposé des ex-Croix de feu. Un ouvrage de François Veuillot²⁶¹ et les réflexions de Jean-Louis Clément nous aident à boucler temporairement la description de l'attitude du cardinal Verdier. Ce dernier, en théologien et en pasteur, ne peut prendre parti sur la question du rapport des droits civils et des droits politiques. Dans les premiers, de La Rocque y met la recherche du Bien commun avec un grand B et les droits de la vie religieuse. Il a pour lui des textes de Pie XI et de moralistes. Dès lors, d'une façon abstraite, on retrouve là quelque chose du rapport du temporel et du spirituel, rapport qui renvoie lui-même à celui de l'humanité et de la divinité en Jésus-Christ, décrit selon la célèbre formule du concile de Chalcédoine : unies dans confusion, distinctes sans séparation. En se souvenant que cette dialectique des natures se maintient du fait de la personne divine qui vit cela dans le rapport de charité trinitaire et ecclésiale. Très heureusement Jean-Louis Clément fait état d'une thèse sur ce point chez Maritain et chez Blondel²⁶². Les droits civils et les droits politiques sont distincts (un bon point pour Blondel), mais non opposés (un mauvais point pour Blondel) ; ils sont unis (un bon point pour Maritain), mais non confondus (un mauvais point pour Maritain). De fait les laïcs vivent concrètement tel modalité et doivent choisir des solutions qui sont de l'ordre du moindre mal. La hiérarchie est tentée de s'allier avec les uns ou avec les autres. Il ne lui faut pas succomber, mais attirer "au plafond", dans l'ordre de la charité et de la décision, ordre qui est du ressort de chacun. Précisément les Croix de feu pouvaient apparaître comme un contre-feu à l'Action française et les démocrates chrétiens des années 30, comme un Sillon acceptable, les uns et les autres demeurant dans les limites de l'épure théologique dès lors qu'ils n'absolutisent pas leurs options et gardent le contact avec la hiérarchie, garante de la communion ecclésiale. La difficulté pratique provient de ce que la hiérarchie en question (Pie X ou Pie XI, cardinal Richard ou cardinal Verdier) ne sont pas d'aucun temps, ni d'aucun lieu, comme devrait l'être le bon pasteur comme le bon historien, mais qu'ils sont eux-mêmes situés. Pourtant, la vie chrétienne commence quand on perçoit dans l'Église que son "ici et maintenant" renvoie à un "là-bas et en ce temps-là du Christ" et au "toujours et partout" de Dieu.

Ces réflexions sont fondées sur les lettres et déclarations du cardinal Verdier en février et mars 1934. La lettre, à chaud, du 7 février demande des prières pour les victimes des émeutes et appelle à l'union²⁶³. La lettre pastorale du carême 1936, du 20 février sur la Crise de conscience "d'un monde sans âme" (Daniel-Rops)

²⁶⁰ D. C., t. 35, col. 932 et t. 36, 1936, p. 13.

²⁶¹ F. Veuillot de par ses fonctions décrites plus haut de laïc d'Église estime ne pas pouvoir, comme les prêtres, adhérer publiquement à un parti. Mais il n'en pense pas moins. La Rocque et son parti. Comme je les ai vus. Plon, 1938, 95 p. En 1939 et 1940, François Veuillot essaiera de favoriser les contacts entre de La Rocque et le Saint-Siège : NOBÉCOURT, p. 681-682.

²⁶² Jean-Hugues SORET, Courants philosophiques dans l'Action catholique en France : Blondel-Maritain. Thèse présentée pour l'obtention du doctorat canonique en philosophie sous la direction de Pierre Colin, Institut catholique de Paris, 1991.

met en garde contre l'Étatisme sans nier le devoir d'État, veut restaurer le culte de la conscience et tourne les regards vers l'individu, la famille et l'Église²⁶⁴. La lettre collective des cardinaux et archevêques du 24 mars proclame des réflexions semblables²⁶⁵. Il n'est pas question pour l'Église de choisir entre la gauche et la droite, mais d'éclairer tous et chacun de la lumière d'en haut, de la pensée et du dessein sur l'homme de celui dont elle s'estime l'instrument. La conscience a besoin d'être guérie. Elle s'attelle à cette tâche fut-ce au prix de l'incompréhension des uns ou des autres. Le cardinal Verdier a accepté ce risque.

Les élections législatives de mai 1936 s'annoncent chaudes. Suivons l'archevêque de Paris pas à pas. À son retour de Dakar dont il a consacré la cathédrale, il émet de fortes réserves sur la revue Terre nouvelle, de quelques chrétiens révolutionnaires²⁶⁶. Dès le 29 février 1936, il publie un communiqué à l'intention des prêtres : ne pas aller aux réunions électorales, ne pas utiliser les locaux d'oeuvres pour des réunions politiques, répondre à l'appel des Maires pour participer au comité de secours aux chômeurs. Ce dernier point positif est très important²⁶⁷. Le Petit manuel des questions contemporaines est disponible à la même époque²⁶⁸. Les questions familiale, sociale et civique y sont traitées sous forme de questions - réponses comme dans le catéchisme. La question scolaire est intégrée à la question familiale. Il faudrait comparer cet ouvrage à celui du chanoine Lallement qui est conseillé en même que celui du Cardinal par l'A. C. A. en mars 1936²⁶⁹. Pourrait-on y sentir deux écoles légitimes ? La réoccupation de la Rhénanie le 7 mars suscite de sa part un appel instant à la prière, soit à Notre-Dame des Victoires, soit au Sacré-Coeur. L'appel de la "main tendue" lancé par Thorez le 17 avril suscite le 15 mai la réponse positive de Honnert dans la revue Europe²⁷⁰. Les réactions connues sont celles de l'A. C. A. et de la mise à l'Index par le Saint-Office de Terre nouvelle au printemps et en juillet. Le résultat des élections a mis le pays en ébullition. Une atmosphère de guerre civile s'installe dans les esprits. Les négociations de Matignon s'éternisent.

²⁶³ N° 43, p. 11 de la collection des Mandements.

²⁶⁴ N° 44, p. 13 des Mandements.

²⁶⁵ N° 45, p. 27 des Mandements.

²⁶⁶ dont nous avons parlé précédemment.

²⁶⁷ D. C., t. 35, 1936, 932. Communiqué reproduit par dix semaines religieuses. Maxime Charles, notre témoin privilégié, tint le plus grand compte du troisième point et fit sensation à la salle des fêtes.

²⁶⁸ Paris, Office général des oeuvres, secrétariat social, 2e éd. 20e mille, 1937. 12 x 17 cm, 70 p. Il est question d'un tome I traitant de famille, de la société et de la cité. On ne connaît pas de t. II.

²⁶⁹ D. C., t. 36, 1936, 13.

²⁷⁰ Sur cette question et sa suite, nous suivons la chronologie de G. FESSARD, La main tendue. Le dialogue catholique-communiste est-il possible ? Paris, Grasset, mai 1937, 246 p.

Malgré cela le rassemblement prévu pour le 50e anniversaire de l'A. C. J. F. a lieu²⁷¹. Les propos du cardinal Verdier qu'il y tient le lundi de Pentecôte 1er juin, au Parc des Princes, sont à rapporter, tellement ils sont enflammés. Même oubliés, ils sont de la trempe des ceux du vendredi 5 juin suivant qui ont eu beaucoup d'effets. Ce jubilé d'or est un peu le sien, à un an près. Il a été ordonné en 1887. Il n'y pas fait allusion, mais l'occasion lui est offerte de se préparer à faire le point sur sa vie et, surtout, sur son message. Dans les conditions très tendues du printemps 1936, il conclut le congrès en disant :

"... Un monde nouveau s'éveille à la vie. L'humanité tout entière, pour me servir de la parole si expressive de saint Paul, gémit parce qu'elle est dans les douleurs de l'enfantement. Le monde qui nous a porté meurt de ses hésitations et de ses fautes. La Grande Guerre, qui a soulevé le monde entier jusque dans ses fondements, une surproduction effrénée qu'alimentait, hélas ! le désir de fortunes colossales et qui amené la crise dans précédent qui nous étreint encore, les moeurs païennes renaissantes qui ont chassé devant elles les belles vertus de confiance en Dieu, de modération, de justice, de charité, d'humilité, voilà, entre bien d'autres, les causes de l'étrange bouleversement qui s'annonce, ou plutôt, qui se réalise déjà.

"Pendant que d'aucuns gémissent sur les ruines qui s'accroissent, vous, chers jeunes, vous qui êtes l'avenir, vous pensez à l'ordre nouveau qui vient, et vous lui voulez, dans votre foi de chrétiens, ce qui peut en assurer la bienfaisance. Ce que vous voulez, avec une clarté et un élan qui nous émerveillent, vos chants le disent aux quatre coins de nos horizons de France... Le labeur est immense, dites-vous. C'est vrai ! Votre mission ne fut jamais plus dure. Elle ne fut jamais plus belle. Vous venez de le dire :

""Le monde entier est dans le désordre. Les égoïsmes se heurtent avec violence. Les familles, les classes, les nations se dressent les unes contre les autres. On n'entend plus que ces mots terribles : crise, chômage, misère, révolte, guerre.""

"Mais vous, sur ces nuages noirs, vous faites luire l'arc-en-ciel de l'espérance. Avec quelle émotion nous vous avons entendu clamer de toutes vos forces que dans la lumière des enseignements du Pape et avec ses bénédictions, vous vouliez redonner la France et le monde au Christ, et que le salut est en vous ! ... Vous êtes jeunes, vous êtes chrétiens, vous êtes Français, trois titres qui autorisent tous les espoirs et permettent toutes les victoires. Les jeunes ne craignent pas l'effort, les chrétiens savent que Dieu est avec eux, les Français ne croient

²⁷¹ Sur ce rassemblement, voir par exemple : P. DONCOEUR, "L'A. C. J. F. au parc des Princes", *Études*, t. 227.

jamais la victoire impossible. Avec de telles certitudes, avec ces espérances, avec ces amours, que ne peut-on pas ?... ²⁷².

L'expression "ordre nouveau" qui lui sera reprochée est déjà. La citation de Romains 8, 22 est mise à contribution. Son emploi fait penser au P. Teilhard de Chardin. "L'ordre nouveau" dans ce monde pour quelques générations se confondrait un peu avec celui accessible à toutes les générations dans la résurrection générale. Si l'opposition du temporel et du spirituel n'est pas orthodoxe, leur distinction s'impose. Si leur union est évidente, leur confusion est déconseillée. Mais avançons.

Le premier vendredi du mois de juin, le 5, le cardinal donne l'exemple de la prière à Montmartre en montant y célébrer la messe. Ensuite il visite Mgr Courbe. Avec lui, il met au point le fameux "appel aux catholiques", communiqué à la presse, dit par certains "l'appel de Montmartre". Il est publié par La Croix datée du 7 et 8 juin, édition qui sort le samedi 6. La rédaction lui a donné un titre qu'il n'a pas, mais qui est une sorte de citation de la fin : "Pour la paix sociale et la constitution d'un ordre nouveau" ; il est lu dans les paroisses le dimanche 7, jour de la signature des Accords. Je le transcris intégralement.

"Dans les douloureuses circonstances que nous vivons, votre archevêque vous doit ses conseils.

"Les plus graves problèmes se posent à cette heure. En dépit des améliorations apportées, un état de misère, aggravé encore par la crise mondiale, pèse sur le monde ouvrier. Des programmes multiples sont proposés par toutes les écoles et tous les partis.

"Puis-je rappeler que l'Église, par la voix du Pape Léon XIII, il y aura bientôt cinquante ans, et tout récemment par la voix de PieXI, a dénoncé les vices de notre ordre social et rappelé au monde ce que la vraie justice et la sage égalité exigent pour le bien de l'ouvrier ? Si cet enseignement avait été mieux compris, bien des maux dont nous souffrons eussent été évités.

"Devant les déficiences de notre ordre social, nous devons tout d'abord nous frapper la poitrine. Et à tous, en face des désordres qui se multiplient, je rappelle la parole du Christ : "Que celui qui est sans péché jette la première pierre."

"Mais, cet aveu fait, mettons-nous tous à l'oeuvre, car à la conscience de tous s'impose en ce moment un grave devoir : le devoir pour tous, patrons et ouvriers, citadins et ruraux, moralistes, pasteurs et fidèles, d'aider résolument à la solution du problème économique qui nous angoisse. La souffrance universelle le met au premier rang et lui donne un caractère sacré.

²⁷² S. R. Paris, 6 juin 1936, t. CLXV, p. 840-843. Collection des mandements, n° 78, p. 329. Passage cité par P. BOISARD, p. 200.

"Il est bien vrai que ce problème a des aspects techniques et des ramifications politiques et autres qui échappent à la compétence du plus grand nombre.

"Mais tous, nous élevant au-dessus des solutions partisans, nous avons le devoir de créer une atmosphère de paix et de fraternité, dans laquelle les hommes compétents pourront étudier avec un courage serein ce problème si épineux ;

"Le devoir de sacrifier nos rancœurs, nos préférences politiques ou sociales, et dans une certaine mesure nos intérêts eux-mêmes à cette paix sociale ;

"Le devoir de dire loyalement ce que notre conscience nous dicte comme la meilleure solution du problème, et de laisser ensuite à nos institutions normales le soin de prendre les mesures effectives et justes.

"En dehors de cette voie, c'est l'erreur, c'est le danger, c'est l'abîme !

"Les dangers extérieurs qui nous menacent, l'horreur de luttes fratricides qui sont au bout de cette voie d'individualisme outrancier, la dilapidation de ces richesses incomparables et de tout ordre que possède notre pays et dont, de l'aveu de tous, les autres nations ne peuvent se passer pour assurer la paix et leur prospérité, enfin la mission éternelle de la France qui est d'être la messagère du progrès véritable, tout demande au chrétien sincère, au Français digne de ce nom, à l'homme qui aime vraiment son frère, de ramener parmi nous la paix, la concorde, la véritable fraternité, et de s'appliquer sans retard et courageusement à la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent²⁷³."

Les commentaires du moment sont légion. Dès le dimanche 7, L'Humanité et Le Populaire en font grand cas. Dans l'organe du Parti communiste, Paul Vaillant-Couturier le présente évidemment dans le sens de la lutte des classes et comme une réponse à la main tendue. Le P. Merklen, dans La Croix datée du mardi 9, souligne que l'appel s'adresse aussi aux ouvriers afin qu'ils n'emploient pas des remèdes pires que le mal²⁷⁴. Le 12 juin, deux précisions sont données : une, concernant la C. F. T. C., seul syndicat légitime pour un chrétien²⁷⁵ et, une, le caractère illégitime de la grève générale ou systématique²⁷⁶. Le cardinal Verdier dans une interview au Figaro précise sa pensée à propos de "l'ordre nouveau" en parlant d'un changement de constitution politique et

²⁷³ D. C., t. 35, 1936, 1491-1492. Chose curieuse, le texte n'est pas dans la collection officielle des mandements.

²⁷⁴ D. C., t. 35, 1936, 1492 et 1493.

²⁷⁵ D. C., t. 35, 1936, 1539-1541. En 1937, le soutien du cardinal Verdier est acquis à la C. F. T. C. pour le 50e anniversaire de la fondation du S. E. C. I. (D. C., t. 38, 1937, 331) et en 1939, pour le 20e anniversaire de la C. F. T. C., Mandements, n° 114.

²⁷⁶ Par le biais d'une publication de l'Action populaire. Selon le P. de La BRIÈRE, Études, t. 243, 1940, p. 206-207. J.-P. COCO, La JOC, 1937, 1989, p. 32.

de législation sociale²⁷⁷. Dans les Études du 5 juillet, le P. de La Brière défend l'expression du Cardinal et rejette l'usage "tendancieux" qui en a été fait²⁷⁸.

Dans son Petit Manuel, l'archevêque de Paris apparaît plutôt comme un "sage", encore qu'il faudrait le lire attentivement. Dans le discours à l'A. C. J. F. et dans ce communiqué, il apparaît comme un "prophète". Il y dit peut-être le fond de son cœur. Il se souvient des misères de la campagne et de la ville. Il veut défendre les "pauvres", mais pas contre les riches, avec eux. Cependant il y aurait chez lui comme un espoir de "paradis sur terre". Il faudrait bien mieux le connaître. Je ne fais que le deviner en ce moment. Un rapprochement entre le "verdiérisme" et le "teihardisme" serait peut-être éclairant. Au lendemain de la Penteôte 1936, n'a-t-il pas un peu rêvé ? Après l'été 36 et au cours de la guerre d'Espagne, après les dénonciations par le cardinal Liénart des deux visages du communisme, en octobre 1936, l'heure sera à un peu moins d'exaltation, avec la déclaration du 31 octobre de l'A. C. A. Mais il est important d'espérer, fut-ce en confondant "un peu" espoir humain et espérance chrétienne, même si pour ces deux dispositions, le rapport "orthodoxe" est dialectique et débouche dans un appel à la conversion. Ce que fit l'archevêque de Paris après avoir dit la messe au Sacré-Coeur, le temple, pour lui, de la pénitence, de la confiance et de la gratitude nationales et en disant : "Devant les déficiences de notre ordre social, nous devons tout d'abord nous frapper la poitrine." Puis nous retrousser les manches ...

Les événements internationaux dramatiques de la fin des années 30 éprouvent le cardinal Verdier. Avec Pie XI, il dénonce l'étatisme, le racisme et le communisme. Il prône une France unie pour laquelle on peut souffrir et un accueil des exilés, signes de l'humanité blessée. Il est un de ceux qui protestent contre les décrets discriminatoires adoptés par le gouvernement Daladier à l'égard des étrangers en novembre 1938²⁷⁹. La préparation du 150e anniversaire de la Révolution lui donne l'occasion de proposer un remède, dans une lettre au nom de l'A. C. A., au président Daladier, le 30 mars 1939²⁸⁰. Il y montre un rapprochement possible "entre la conception catholique des droits des corps intermédiaires et la conception des droits de l'homme issus de la Révolution française" afin de permettre un redressement national²⁸¹. Il écrit : "La mission de France est de sauvegarder la vraie liberté, l'égalité foncière de tous les hommes et la fraternité chrétienne". Dans la conférence qu'il a donnée au théâtre Marigny le 20 janvier 1939, il affirme explicitement "ce qu'il faut à l'humanité à l'heure actuelle" :

²⁷⁷ P. BOISARD, p. 143-144 citant la S. R. P. du 27 juin 1936, t. 165, p. 939-940.

²⁷⁸ Citation de la p. 93, selon E. R. dans Montmartre, août 1936, p. 20.

²⁷⁹ Serge BERSTEIN et Pierre MILZA l'ont remarqué : Histoire de la France au 20e siècle, t. II, p. 271.

²⁸⁰ D. C., t. 40, 1939, p. 613-614.

²⁸¹ Cela est souligné par Yves-Marie HILAIRE, "L'ancrage des idéologies", dans L'Histoire des droites en France sous la direction de Jean-François SIRINELLI, 1992, t. I, p. 759.

Dieu, la liberté et la fraternité²⁸². Il développe sa pensée sur le point de la liberté dans le chapitre de II de Problèmes sociaux, réponses chrétiennes (Plon, mars 1939). Donnons-lui une nouvelle fois la parole :

"Résumons-nous. Tous les hommes sont à la fois égaux et inégaux, égaux dans la possession des droits essentiels, égaux dans leur origine et dans leur destinée finale, mais inégaux dans les multiples apports que leur font la nature et la société. Ces multiples inégalités naturelles et sociales, l'Église les entoure d'abord d'une atmosphère d'amour fraternel et de filiale soumission au père de la grande famille, les rendant ainsi aimables et fécondes. Ensuite elle a le très vif désir et elle s'efforce constamment de les diminuer, en atténuant les distances qui séparent ces fils du même Père. Oui, tout en maintenant ces assises éternelles de toute société, et en utilisant de façon si sage ces données de la nature, elle maintient jalousement dans le monde ce dynamisme égalitaire qui naît de sa doctrine, de ses institutions, de sa vie tout entière. Grâce à cette attitude, quelles belles conquêtes elle compte déjà à son actif ! L'abolition de l'esclavage, l'affranchissement de la femme, le respect de l'enfant et la proclamation de ses droits, l'égalité de tous devant la loi, et bien d'autres choses encore. L'esprit démocratique lui-même au moins dans les meilleurs de ses éléments ; les trois égalités proclamées par la Révolution, l'égalité politique, l'égalité de tous devant la loi, soit qu'elle réprime, soit qu'elle protège, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics, si on regarde le courant de fraternité et d'amour qui en est l'élément le plus intime et le plus sain, sont d'essence chrétienne et sont nés des courants évangéliques ouverts par le Christ sur le monde. L'oeuvre de l'Église n'est pas achevée"(p. 61-62).

Le cardinal Verdier ne tient pas ces propos pour la première fois²⁸³. Il n'est pas le seul²⁸⁴. Mais le fait qu'il les tienne au moment en question leur donne un retentissement considérable. Dans La Croix du 13 juillet 1939, il affirme que malgré le conflit scolaire les relations entre l'Église et l'État sont très satisfaisantes et que la France et les grandes démocraties défendent "l'ordre chrétien", la "civilisation chrétienne". Il traduit ces idées dans les faits en soutenant une initiative du comte Sforza auprès de Daladier qui demanderait au pape de proposer publiquement à Hitler et à Mussolini un plan de paix et de désarmement général. Le cardinal Verdier en parlerait à Pie XI en janvier 39²⁸⁵. Mais la mort du souverain pontife arrête le projet.

²⁸² Mandements, n° 101, p. 495-508.

²⁸³ Clôture du 3e congrès national de la J.O.C. en 1934, selon P. BOISARD, p. 134.

²⁸⁴ Yves-Marie Hilaire cite Péguy, dom Sturzo, Maritain (surtout en 1942 dans Christianisme et démocratie). On pourrait trouver des éléments chez Pie XI. Bergson le dit dans Les Deux Sources ..., 1932, p. 301-302, § sur la société naturelle et la démocratie. Ouvrage dont on a dit plus haut qu'il avait évité la mise à l'Index du fait du compte rendu élogieux dans la S. R. P. Claude LANGLOIS le remarque dans "Catholicisme et Révolution. 150 ans après", p. 192-193, dans Pierre COLIN, Les catholiques français et l'héritage de 1789, Beauchesne, 1989.

²⁸⁵ Selon P. BOISARD, 1946, p. 285-286, qui cite Le Monde du 30-31 décembre 1945.

Durant la drôle de guerre, sous le pontificat de Pie XII²⁸⁶ et les gouvernements Daladier et Reynaud, le cardinal Verdier multiplie les actes mystiques, sociaux et politiques. Depuis Lourdes ou Montmartre, il appelle à la prière. Il célèbre des offices pour les Tchèques et les Polonais. Il écrit beaucoup dans la Semaine religieuse. Durant l'hiver 1940, il commente l'encyclique de Pie XII, Summi Pontificatus, où il est question de droit naturel et de droit international. François Veuillot réunit ses textes d'août 39 à février 40 : Le Cardinal parle à la France²⁸⁷. Il fonde une oeuvre diocésaine pour les Évacués, dites les Camions du Cardinal et une pour les prêtres mobilisés. Il prononce très officiellement un voeu le 16 décembre 1939 à la Vierge immaculée et lui consacre la France²⁸⁸. Il se réfère explicitement au Sacré-Coeur et à son histoire. Quand la France sera "sauvée", il promet de construire une basilique nationale à Lourdes. Ce voeu élargit et officialise une suggestion qu'il avait faite en 1938, lors de la clôture de l'exposition universelle et qui n'avait pas eu de suite : le réemploi de la statue monumentale de la Vierge qui couronnait le pavillon pontifical. Il espérait terminer sur le flan est du Mont-Valérien une église entreprise en 1922, Notre-Dame de la Salette, "en pendant du Sacré-Coeur" et y installer la statue. Ce chantier avait été abandonné vers 1927 au profit de Notre-Dame de la Paix sur le plateau sud de Suresnes. Notre-Dame de la Salette n'a été achevée qu'en 1993²⁸⁹. Le cardinal Suhard quant à lui fait un voeu en 1944 pour la protection de Paris. Le cardinal Feltin honore les voeux des ses prédécesseurs en construisant Marie-Médiatrice, boulevard Serrurier, à la limite nord du 19e arrondissement, mais sans la statue²⁹⁰.

Pie XII aimerait bien assainir les relations de l'Église et de l'État. Le 10 mars 1939, il suggère à Champetier de Ribes qui est dans le gouvernement, un projet de subventions aux écoles catholiques. Mais le cardinal Verdier avec l'abbé Desgranges souhaite seulement, pour ne pas réveiller l'anticléricalisme, des facilités pour l'enseignement religieux dans les établissements publics²⁹¹. Cependant un projet de convention entre la France et le Saint-Siège serait le bienvenu. Mais les négociations traînent en longueur. En janvier 1940, le Cardinal en est humilié pour Pie XII²⁹². À la même époque, il "remet au Quai d'Orsay un mémorandum d'inspiration pontificale dans lequel il dénonce l'hypocrisie de la France qui se prétend aux avant-postes de la civilisation chrétienne, alors que son école se proclame ouvertement athée et sa législation fait des religieux "des sortes d'out-laws"²⁹³.

²⁸⁶ Sur le secret du conclave de 1939, voir Paul CHRISTOPHE, Notre Histoire, n° 139, décembre 1939, à partir des carnets du cardinal Baudrillart.

²⁸⁷ Paris, Alsatia, 86 p., avec une lettre préface de lui adressée à "Mon cher Veuillot".

²⁸⁸ Mandements, n° 115, p. 631-635.

²⁸⁹ P. LHANDÉ, Le Christ dans la banlieue, 1927, p. 125-126. Fanny CHOPIN, "Notre-Dame de la Salette", Les Chantiers du Cardinal, mars 1993, n° 121, 11-16.

²⁹⁰ On sait le devenir de la statue : J. BENOIST, Le Sacré-Coeur, 1992, t. I, p. 660.

²⁹¹ Jean CHEVROT, Mgr Chevrot, 1994, p. 106, n. 75.

²⁹² DELBREIL, Centrisme, 1990, p. 346.

²⁹³ GIOLITTO, Jeunesse sous Vichy, 1991, p. 172-173, citant Documents français, mai 1944.

L'Union sacrée ne va pas jusqu'au Concordat ! Cependant la personnalité et la place du cardinal Verdier sont telles que son "accès à un ministère d'État fût envisagé et en principe accepté"²⁹⁴ !!!

Il n'en sera rien. Jean, cardinal Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, meurt le 9 avril 1940. Il donne raison à ses médecins qui, en 1929, lui avaient annoncé une dizaine d'années d'espérance de vie. Ses obsèques, le 16 avril, sont un véritable deuil national.

Sa vie reste à écrire. Ce ne sera pas facile car il a fait détruire presque tout ses papiers et de nombreux dossiers²⁹⁵. Du pâtre du Rouergue au ministre d'État virtuel, il y a encore bien des choses à dire.

De par son rôle en France et en Europe, on comprend que cet archevêque de Paris ait été une des cibles des nazis. N'a-t-on pas lu dans leur journal, Das Schwarzkorps, à l'occasion du décès de Pie XI : "Les sympathies du pape étaient tout à fait ouvertement du côté des idées du Front populaire et des grandes démocraties dont les représentants ecclésiastiques les plus actifs sont le cardinal Verdier de Paris, le cardinal Mundelein de Chicago et le cardinal Hinsley de Westminster"²⁹⁶ ? Il était pour les nazis le protagoniste d'un démocratism français associé aux juifs et aux francs-maçons. Une de leurs premières perquisitions fut à l'archevêché de Paris, le 28 juillet 1940²⁹⁷. Ils ne trouvèrent rien. Trait extraordinaire d'une personnalité non moins extraordinaire. Comment caractériser le "verdiérisme" ?

²⁹⁴ P. BOUËSSÉ, Sacerdoce et mission ouvrière, Saint-Alban-Laysse, 10 février 1952, 21p. dactylographiées, A. P. L., p. 1, selon LE PRIEUR, Quand Rome condamne, 1989, p. 337.

²⁹⁵ Les PP. Ploix et Noye, archivistes du diocèse de Paris et de la compagnie de Saint-Sulpice, le tiennent de leur prédécesseur et de divers témoins. Mgr Charles a souvent répété à l'A. que le cardinal Verdier lui avait dit cette opération même à propos du dossier personnel du jeune prêtre qui avait été à Malakoff l'objet de diverses dénonciations calomnieuses. Plus curieusement, des notes intimes dont s'est servi P. Boisard pour la biographie de son supérieur général ont également disparues des archives de Saint-Sulpice.

²⁹⁶ Selon André SAINT-DENIS, Pie XI contre les idoles, Plon, 1939, p. 155. Cette citation nous a été communiquée par Jean Chaunu qui développera ce point dans sa thèse Théologie politique et patriotisme en France pendant la seconde guerre mondiale, sous la direction de Yves-Marie Hilaire. L'abbé de Naurois lui a aussi appris que sur les murs de Berlin, il y avait des affiches dénonçant le cardinal Verdier.

²⁹⁷ Voir P. VINATIER, Le cardinal Suhard, p. 143.

Sources et bibliographie

Témoignage :

L'A. a connu Mgr Charles (1908-1993) qui a vécu douze ans (1928-1940) au temps du cardinal Verdier, qui l'a souvent rencontré et qui lui en parlait souvent.

Archives :

Nous revenons sur une des dernières notes. Il n'existe pas aux archives historiques du diocèse de Paris de fonds important pour le cardinal Verdier. Jacques Gadille le constate dans son enquête de 1964-1965, publiée en 1971²⁹⁸. Il n'y a que trois "malheureux" cartons que l'on y a vus en 1997 (1 D 13, 1-3). Le père Philippe Ploix explique cette situation : "au début de la guerre", le cardinal Verdier a donné l'ordre de "tout" brûler. L'exécutant de cette entreprise fut l'abbé Marie, curé de Saint-Michel. Il tient cette information de Mgr de Vaumas et d'un de ses prédécesseurs aux archives, le père Longuet. Le P. Irénée Noye, archiviste de la compagnie de Saint-Sulpice, confirme ces informations. Il ne possède presque rien de celui qui a été supérieur général de 1929 à 1940. L'Institut catholique de Paris et le séminaire des Carmes sont logés à la même enseigne à la période 1912 -1929. Cette destruction d'archives a compris également des dossiers individuels de prêtres. L'archevêque de Paris des années trente a dit à l'abbé Charles qu'il avait veillé personnellement à une telle opération.

Une chose est encore plus curieuse. Le père Pressoir, ainsi que le chanoine Boisard²⁹⁹, parlent de "notes intimes"³⁰⁰. Adrien Dansette cite des "souvenirs inédits".³⁰¹ Jean Chevrot évoque des "mémoires inédites"³⁰². Les archivistes déjà nommés n'ont rien à présenter qui réponde à cette dénomination.

Cependant comme Blaise Wilfert, pour son enquête sur les Chantiers, il est possible de faire apparaître des informations importantes en consultant des fonds parallèles, par exemple, les comptes rendus des séances du conseil d'administration de l'association diocésaine de Paris³⁰³.

Textes imprimés du cardinal Verdier (classés chronologiquement hors le recueil général)

- Mandements, lettres et instructions pastorales. Paris, 1933 et 1940. 2 t., 22 x 37 cm, 591 et 685 p. [119 textes numérotés et classés chronologiquement]

²⁹⁸ p. 35 et p. 107 de Jacques GADILLE, Guide des archives diocésaines françaises, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1971, 16 x 24 cm, 168 p.

²⁹⁹ La cardinal Verdier, 1946, p. 100.

³⁰⁰ Études, 5 mai 1940, p. 244.

³⁰¹ Histoire religieuse de la France contemporaine, 1951, p. 581, 584, 605.

³⁰² Mgr Chevrot, 1994, p. 98 et 110, mais le gros de l'enquête semble bien antérieur.

³⁰³ Sur la situation financière catastrophique du diocèse en 1939 : Les églises parisiennes du 20e siècle, 1996, p. 35 et 42.

- Le Socialisme. Épreuves en deux volumes. Paris, Beauchesne, 1916. 14 x 22 cm, 108 p. en tout. Consultation aux archives de la compagnie de Saint-Sulpice.
- Les Carmes. Les lieux, les martyrs, les souvenirs. Paris, Levé, 1917. Une édition sans date 10 x 15 cm, 86 p.
- Le Problème de la natalité et la morale chrétienne. Paris, Beauchesne, 1917. 4e mille. 12 x 19 cm, 72 p.
- L'Ignorance religieuse. Son étendue. Ses causes. Ses remèdes. Rapport lu à la journée diocésaine de Paris, le 20 février 1918. Beauchesne, 1918. 11 x 18, 40 p.
- Y a-t-il un droit de grève ? Paris, Beauchesne, 1919. 11 x 17 cm, 30 p.
- La Question scolaire, Paris, Beauchesne, 1934. 12 x 19cm, 164 p.
- Les cardinaux Verdier et Baudrillart, docteurs "honoris causa" de l'université de Prague. Discours de MM. F. Dvornik et J. Cibulka et de leurs éminences les cardinaux Verdier et Baudrillart. Discours prononcés le 22 février 1936 à Paris. Paris, 1936. 19 x 23 cm, 23 p.
- L'Église et la liberté spirituelle. Conférence de S. É. le cardinal Verdier au théâtre des Ambassadeurs le 10 décembre 1937. 12 x 16 cm, 38 p.
- Petit manuel des questions contemporaines. La question familiale, la question sociale, la question civique. 2e éd. 20e mille. Paris, Office général des oeuvres et Secrétariat social, 1937. 12 x 17 cm, 70 p. [1ère édition conseillée par l'A. C. A. dès mars 1936. Voir D. C. t. 36, 1936, 13. Une réédition de 1945, 80 p.]
- L'Église devant le monde moderne. Paris, Flammarion, 1937. 14 x 20 cm, 48 p.
- Ce qu'il faut à l'humanité à l'heure actuelle. Conférence au théâtre Marigny, le 20 janvier 1939. Semaine religieuse et secrétariat social. Paris, 1939. 14 x 32 cm, 14 p.
- Problèmes sociaux, réponses chrétiennes. Paris, Plon, 1939. 12 x 19 cm, 185 p.
- À mes prêtres. Souvenirs de mes retraites pastorales. Paris, Office général des oeuvres, rue de Fleurus, 1940. 15 x 21 cm, 190 p.
- Le Cardinal parle à la France. Paris, Alsatia, 1940. 12 x 19 cm, 86 p.

Préfaces par le cardinal Verdier

- Jean REBUFAT, Histoire de la paroisse Saint-Lambert de Vaugirard, 1930. 14 x 19 cm, 380 p.
- FRANCICAINES MISSIONNAIRES DE MARIE. Une OEuvre mondiale. Colonies et mandats. Missions lointaines. En mémoire de l'exposition coloniale de 1931. Paris, 1931, 120 p.
- R. P. DONCOEUR, s.j. La Crise du sacerdoce. Paris, Flammarion, 1932. 12 x 19 cm, 204 p.
- Henri ESCOFFIER. Évangile et Actes. Paris, 1932.
- Marcel LÉGAUT. Prières d'un croyant. Paris, Grasset, 1933.

- [UNE CARMÉLITE DU CARMEL DE CRÉTEIL]. Mère Camille de l'Enfant-Jésus, née Soyecourt. 2e éd. Créteil- Paris, 1935. 1ère éd. en 1896.
- [UNE CARMÉLITE DU CARMEL DE CLAMART]. La vénérable Madeleine de Sain-Joseph. Clamart, 1935.
- SOEUR MARIE-AIMÉE DE JÉSUS³⁰⁴. N. S. J. C. étudié dans le saint Évangile : sa vie dans l'âme des fidèles. 4e éd. Paris, Carmel de Paris, 1936. 6 vol.
- Nicolas IUNG. Conférences religieuses. 1ère série. Questions sociales actuelles. Guénange, 1937. 12 x 19 cm, 176 p.
- G. LALANDE. La Parole divine. III. Derniers sermons de circonstances et nouvelles retraites d'hommes. Paris, Procure générale du Clergé, 1937.
- A. M. D. A. (Ad majorem Dei amorem). Mon Évangile selon saint Jean. Paris, Archiconfrérie de l'Évangile dans la vie, 1943 (mais lettre du cardinal Verdeir du 18 janvier 1937, lors 1ère éd.)
- G. CHEVROT. L'éternelle actualité de l'Évangile. L'homme nouveau, suivi de la retraite pascalle. Conférences de Notre-Dame, Carême, 1938. Paris, Desclée de Brouwer, 1938. 12 x 20 cm, 316 p.
- PAR UN GROUPE D'ÉVÊQUES ET DE PRÊTRES. NN. SS. BEAUSSART et RIVIÈRE, dom Gaspar LE-FEBVRE, o.s. b., R.P. HUEL, de l'Oratoire, chanoine LIEUTER. À nos mères. Paris, Enault, 1938. 12 x 19 cm, 236 p.
- André RICHARD. L'Unité des catholiques. Paris, Plon, 1939. 12 x 19 c, 242 p.
- Paul LESOURD. Le Visage chrétien de la France. Paris, 1940. 12 x 19 cm, 142 p.

Biographies, notices biographiques ou études importantes (ordre chronologique)

- Dans la Documentation catholique : lors des nominations de 1929 : t. 22, 1929, 312 ; 1226-1228 ; 1274. Le dossier lors du décès : 1940, 467s.
- G. COURTOIS. "Le cardinal Verdier", L'Union, 67e année, mai-juin 1940. Revue mensuelle des oeuvres et mouvements d'Action catholique.
- Cardinal GERLIER, "Le premier prêtre de France". Lettre aux prêtres et séminaristes mobilisés du diocèse de Lyon. Mai 1940. Archives de la compagnie de Saint-Sulpice.
- P. Yves de LA BRIÈRE, "L'histoire religieuse du temps présent. Le cardinal Verdier. Son rôle en France et hors de France", Études, t. CCXLIII, 1940, p. 199-213.
- Jean PRESSOIR, "Souvenirs d'un "fils" sur le cardinal Verdier", Études, t. CCXLIII, 1940, p.240-249.

- X. "Le cardinal Verdier". Montmartre, mai 1940, 3-5.
- François VEUILLOT. Un grand Français : le cardinal Verdier. Paris, Alsatia, 1940. 11 x 18 cm, 106 p.
- Joseph AGEORGES. Le cardinal Verdier, chef spirituel. Paris, Éditions documentaires nationales, 1940. 14 x 20 cm, 48 p.
- Chanoine P. BOISARD, Le cardinal Verdier, archevêque de Paris. Paris, Flammarion. 11x 18 cm, 1946, 356 p.
- Abbé Jean DUFEUTRELLE. Le cardinal Verdier. Fondateur et premier supérieur du séminaire des Carmes. Souvenirs et témoignages. Abbeville, Paillart, 1948. 13 x 19 cm, 152 p.
- Chanoine René BARET. Souvenirs d'un jeune clerc manceau (1924-1931). Le Mans, Martin, 1980. 19 x 21 cm, 36 p.
- Franck DEBIÉ et Pierre VÉROT, Urbanisme et art sacré. Paris, Critérion, 1991. 15 x 23 cm, 412 p. (Un chapitre : Épopée du Christ dans la banlieue).
- Simon TEXIER (sous la direction de), Églises parisiennes du 20e siècle. Architecture et décor. Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1996. 24 x 27 cm, 246 p. Une contribution : "Les chantiers du cardinal, une oeuvre attendue", p. 26-42, fruit d'une maîtrise sous la direction de Philippe Levillain, à Paris X Nanterre, par Blaise WILFERT.
- Christine SOUCILLE, Le cardinal Verdier [et la politique]. Mémoire de D. E. A. à l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Serge Berstein, 1995, 21 x 29 cm, 77 p.

³⁰⁴ Voir [MONASTÈRE SAINTE-THÉRÈSE DE CRÉTEIL]. Soeur Marie-Aimée de Jésus. Religieuse carmélite morte en odeur de sainteté. 1839-1874. D'après ses notes : Une page du grand livre de la miséricorde de Dieu. Au moins deux vol.